



Aujourd'hui

Le temps sera en général ensoleillé, malgré quelques passages nuageux. Vents s'orientant au sud-ouest, modérés en montagne.

Demain

Temps probablement assez ensoleillé et doux, sous l'influence du foehn. Mardi et mercredi, temps variable sur toute la Suisse, avec quelques pluies.

Lac des Brenets 751,93 m					Lever 7 h 09	Coucher 20 h 04
Lac de Neuchâtel 429,83 m	13°	2°	1700 m		20 h 29	7 h 01
Fête à souhaiter: Sandrine						

TERRIBLE AVALANCHE

Cinq Hollandais trouvent la mort en Basse-Engadine

► 4

AFFAIRE MUSEY: FIN D'UN ÉPISODE

Le commandant de la police jurassienne réprimandé

► 13

NEUCHÂTEL: REPRISE DE LA GUERRE DES TAXIS?

«Si je n'avais pas fait preuve de fair play» explique R. Barthel

► 13

ACCIDENTS MORTELS DANS LA RÉGION

Un décès sur le Littoral et un autre dans les Franches-Montagnes

► 13

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

La leçon du lapin

Pâques.

L'histoire du lapin. Vous connaissez ?

C'est une directrice d'école maternelle française qui la raconte. Elle résume le résultat d'une expérience scolaire qu'elle a faite plusieurs fois.

Dans son jardin d'enfants, elle fait cadeau à une classe d'un de ces aimables herbivores.

D'emblée la question se pose: «Comment le garder?» Pour qu'il soit bien, il lui faut un espace qui ne soit pas trop restreint, mais qui ne soit pas trop grand non plus.

L'idéal, ce serait l'école tout entière. Mais il faut l'accord des autres classes, du concierge, des collègues enseignants. D'autre part, saisi par le vertige de si vastes étendues, l'animal pourrait se perdre, s'enfuir.

Alors le garder dans un carton ou dans un coin de la salle d'école? La bête serait malheureuse.

Bref, on discute gentiment, posément de ces graves problèmes des enfants. Petit à petit, la solution d'un compromis s'esquisse, se dessine, se concrétise.

Les bambins apprennent, de cette façon, que la liberté a pour limites les frontières de la liberté des autres, que les intérêts des uns ne coïncident pas fatalement avec ceux d'autrui, que pour obtenir un dénouement satisfaisant pour tous, il est nécessaire de faire des concessions.

Cette leçon vaut bien tout un pré de thym et de serpolet! Pour le lapin!

Quant aux mioches, ne leur est-elle pas tout aussi profitable, sinon plus que l'apprentissage des rudiments du dessin ou des chiffres.

En fait, n'est-ce pas l'essentiel qu'ils apprennent ainsi? N'est-ce pas l'abc de la vie sociale et de l'instruction civique?

Ces branches d'études, qui ont fait défaut à quantité de dirigeants politiques, économiques et tutti quanti. Et dont, fréquemment, on sent les lacunes dans les décisions.

Ne serait-ce que celle de n'avoir pas rendu obligatoire l'enseignement de ladite instruction civique.

Willy BRANDT

Shamir intransigeant

Les émeutiers arabes seront écrasés comme des sauterelles

Deux Palestiniens ont été tués hier et au moins 13 autres blessés lors de l'attaque d'une patrouille de l'armée israélienne dans un village cisjordanien, alors qu'étaient levées les mesures de sécurité exceptionnelles ayant isolé pendant trois jours la Cisjordanie et la bande de Gaza occupées. Un troisième Palestinien est mort dans la nuit de ses blessures.

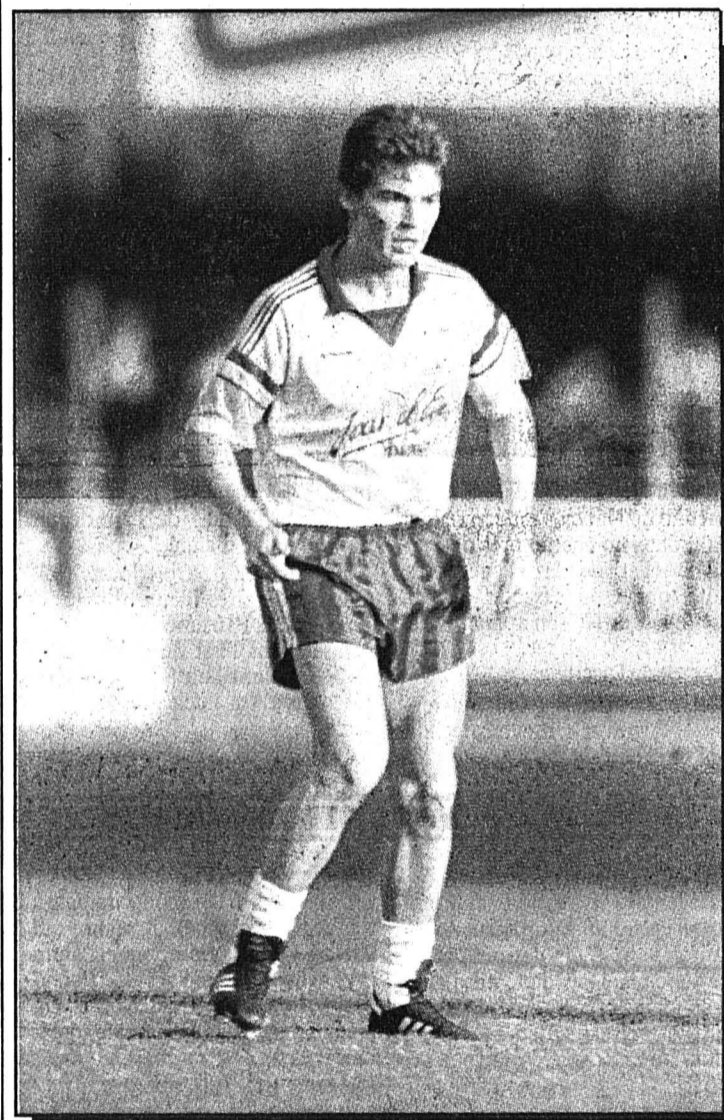
Tandis que le secrétaire d'Etat américain George Shultz se préparait à entamer hier une nouvelle tournée dans la région, contre laquelle l'OLP a lancé des appels à la protestation et même à la grève générale lundi, le premier ministre Itzhak Shamir a de nouveau clairement manifesté son intransigeance en comparant les émeutiers arabes à des «sauterelles» qui seraient écrasées.

Des responsables hospitaliers ont rapporté que Jamal Tamiri, 20 ans, avait été tué d'une grenade lacrymogène dans la tête et Ishak

Nimr Salameh, 18 ans, de balles dans la poitrine et la tête, à l'issue des traditionnelles prières du vendredi à Idna, près d'Hébron. Des responsables de l'Hôpital Aliya de cette ville ont aussi fait état d'au moins 25 Arabes blessés.

Un troisième Palestinien, âgé de 20 ans, est décédé dans la nuit des suites d'une blessure par balle à la tête reçue mercredi, selon l'armée. Un lieutenant de police israélien a été légèrement blessé d'un coup de couteau à l'estomac, à Jérusalem-Est, apparemment par un fidèle musulman, selon la police. (ap)

Départ réussi pour le FCC



Alain Renzi et le FCC: un succès des plus importants. (Schneider) SPORTS 8 - 9 - 11 - 12

USA: baisse du chômage

Le taux le plus faible depuis près de neuf ans

Le taux de chômage aux Etats-Unis a descendu au mois de mars à un niveau inconnu depuis près de neuf ans: 5,6% de la population active américaine était sans emploi le mois dernier contre 5,7% en février.

Ce recul de 0,1% s'explique par une baisse de 445.000 personnes dans les chiffres de la population active, en raison du déclin de la natalité enregistré dans les années 1960 et 1970. D'un autre côté, le nombre de personnes employées a baissé de 306.000.

Au total 137.000 personnes de moins étaient au chômage, soit un total de 6,8 millions d'individus.

Paradoxe: certains boursiers s'inquiètent de ces bons chiffres qui témoignent d'une croissance

trop importante pour qu'inflation et taux d'intérêt continuent à être maîtrisés.

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés



Av. Léopold-Robert 53

Joyeuses Pâques



L'ÉVÉNEMENT

Au carrefour, les jouets

Il en est de certaines minorités comme de jouets.

Le sanglant accrochage qui a eu lieu au sud-est de la Turquie entre indépendantistes et militaires souligne en gras le paralélisme.

Les Kurdes peuplant l'ancien empire ottoman, comme on le sait, revendiquent la création d'un Etat indépendant. La vingtaine de morts enregistrés hier n'est pas la dernière des péripéties jalonnant la lutte armée menée contre Ankara par les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les plus actifs.

Sans s'apesantir sur la légitimité de ce combat, force est de reconnaître que les Kurdes sont par malheur au cœur d'une région volcanique - le Moyen-Orient - sujette à de multiples bouleversements.

Guerre du Golfe ou conflit israëlo-arabe pour les plus évidents, les Kurdes s'entremêlent intimement à la trame conflictuelle complexe d'une zone en proie aux chocs des cultures, d'intérêts politiques et de luttes d'influence opposées.

C'est pourquoi la défense de leur cause, inscrite dans un contexte beaucoup plus vaste, s'y mélange jusqu'à s'y perdre.

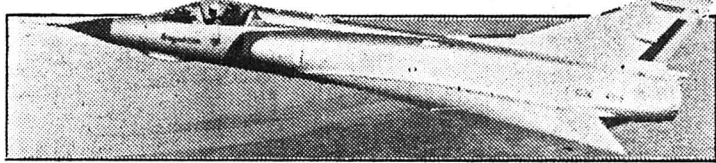
L'exemple le plus récent: le gazage, par Bagdad, de plusieurs milliers de Kurdes irakiens passés sous contrôle iranien. Une action qui, tout en s'inscrivant dans le cours de la guerre du Golfe, a permis à Saddam Hussein de se débarasser de ressortissants jugés dérangeants et dangereux. Téhéran manipule en effet la minorité vivant sur le sol ennemi, alors que l'Irak en fait réciproquement de même avec la communauté d'Iran.

Quant à la Turquie, si elle n'est pas en guerre à l'extérieur, elle l'est sur le plan interne. Il ne fait pas de doute que la frange militairement active des indépendantistes kurdes, par les encouragements dont elle bénéficie, poursuit un dessein autrement plus ample que la pure revendication nationaliste.

Point d'ancrage de l'OTAN, le pays est bon à travailler au corps. Et il offre, précisément, nombre de conditions susceptibles d'en bousculer l'assise. Au carrefour des civilisations, l'histoire de Constantinople explique en partie sa difficulté à accéder à la stabilité politique. La Turquie, en bonne voie, subit néanmoins de lourdes entraves.

Minorité dans la minorité, la poignée de Kurdes activistes y a une lourde part de responsabilité.

Pascal-A. BRANDT

Le troisième en trois jours
Chute d'un Mirage III-E en France

Un Mirage III-E photographié en plein vol. (Béline AP)

Un Mirage III-E de la base aérienne de Nancy s'est écrasé hier matin dans un champ près de Bar-le-Duc (Est de la France). Le pilote, qui a pu s'éjecter en vol, après avoir dirigé son appareil vers une zone inhabitée, est sorti indemne de l'accident.

Selon l'armée, le Mirage a rencontré de graves difficultés techniques en s'entraînant à haute alti-

tude. Le Mirage III E est en service dans l'armée de l'air depuis une vingtaine d'années.

En l'espace de trois jours, trois avions militaires (deux Mirages et un chasseur F16 américain) se sont écrasés dans l'Est de la France et en RFA, dont l'un à proximité de trois centrales nucléaires bavaroises.

(ats, afp)

Malgré l'angoisse
Les Suisses d'Iran fêtent Pâques

Une lourde inquiétude plane sur Téhéran, capitale de l'Iran en guerre. Si les bombardements de la ville ont cessé quelque temps, on craint que cette accalmie ne soit pas plus longue que le séjour iranien des envoyés de l'ONU.

L'angoisse est d'autant plus profonde que plusieurs radios occidentales ont évoqué ces derniers jours une terrible hypothèse: les Irakiens pourraient bombarder la capitale ces prochains jours et y répandre des gaz chimiques tels que ceux qui ont tué 5000 personnes à Halabja (Kurdistan). Mais ces terribles rumeurs ne troublent pas trop la petite colonie suisse d'Iran qui fêtera Pâques dimanche et se retrouvera à cette occasion chez un diplomate helvétique.

A l'ambassade de Suisse, on n'a pas vraiment peur des bombes qui pleuvent sur Téhéran depuis le

mois de février. Un diplomate estime que la probabilité de recevoir un missile irakien est mince. «La situation ici, pour nous Suisses, est presque normale. Ma femme fait ses courses tous les jours dans les rues de la capitale et mes enfants vont à l'école.»

De notre envoyé spécial en Iran
Jean-Philippe Ceppi

124 Suisses vivent en Iran, dont 80 à Téhéran. Une quarantaine d'entre eux se retrouveront au cocktail pascal de l'ambassade, tandis que les Téhéranais envahi-

ront les parcs publics pour célébrer l'arrivée du printemps... si les Irakiens n'attaquent pas.

Les derniers missiles irakiens, des «Scout B» soviétiques, tombés le 28 mars dernier sur la capitale, ont tué des dizaines de personnes. La police interdit les lieux des impacts mais, aux alentours, les immeubles en ruine et les vitres brisées témoignent de la violence des chocs. Un porte-parole du gouvernement affirme que, dernièrement, 7 missiles ont survolé Téhéran en moins de sept minutes.

Si des habitants ont quitté la capitale et que les magasins sont fermés, c'est dû autant à l'actuelle période de vacances qu'aux bombardements irakiens; en fait, la vie continue malgré les missiles.

En revanche, la peur d'une attaque chimique est grande. Des

témoignages recueillis autour de l'hôpital de Lohman-al-Doleh (400 lits), où une centaine de patients atteints par les bombes à gaz de Halabja sont en traitement, confirment cette crainte. Tout le monde ici a entendu «Voice of America», BBC et Radio Israël évoquer la terrible hypothèse d'une attaque chimique sur Téhéran.

Jeudi matin à l'aube, une délégation du CICR et une petite équipe du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe sont arrivés à Téhéran. Le CICR est immédiatement parti sur le front, alors que le Corps suisse, très discret, reste stationné à Téhéran. Il est venu apporter une tonne de médicaments et expliquer leur usage aux Iraniens. (BRI)

USA: sus aux fumeurs!
Des mesures qui frisent la discrimination

Décidément, il ne fait pas bon être fumeur, ici aux Etats-Unis. A une semaine de la journée internationale des non-fumeurs, le 7 avril, les mesures qui frappent les amoureux de l'herbe à Nicot ne font que se renforcer, au point qu'on peut raisonnablement se demander si elles ne frisent pas le code en matière de discrimination, ou plus simplement d'inégalité.

De notre correspondant
à Washington:
Claude Froidevaux

On ne fume pas dans les lieux publics, dès qu'ils ont un tant soit peu un caractère officiel: tout ce qui est administration bien entendu, mais encore ces espaces qui sont du ressort étatique ou fédéral, leur subventionnement par les autorités suffisant à les classer ainsi. Le métro par exemple, les voitures aussi bien que les quais et les couloirs.

La publicité maintenant. L'Office fédéral de la santé publique en

Suisse, oblige depuis quelques années les manufacturiers à faire figurer sur les paquets la fameuse petite phrase: «Attention, la fumée peut mettre en danger votre santé.»

Même chose aux Etats-Unis, mais à la puissance 10. CLIMB est en train de lancer une nouvelle cigarette, au menthol, à grand renfort de publicité. Le Bureau fédéral de la santé n'y va pas par quatre chemins: il oblige le fabricant à faire une mention du même genre, sur toutes les affiches, et en grosses lettres, avec un caractère infiniment plus dissuasif, terrorisant même, quelque chose dans le genre: «Attention, vous inhalez du monoxyde de carbone». Autrement dit: «Plutôt que de fumer, branchez-vous directement sur le pot d'échappement de votre voiture!»

Les femmes enceintes, ici comme partout d'ailleurs, font l'objet des mêmes sollicitudes mais à nouveau, avec une intensité qui frise le terrorisme verbal: dans le

genre «Quand la femme enceinte fume, c'est son enfant qui trinque!»

Plus moyen non plus de se cacher dans la fumée en s'envoyant en l'air: une disposition fédérale qui entrera en vigueur le 23 avril prochain interdit désormais de fumer dans les avions, sur tous les vols qui durent moins de deux heures.

Du coup Northwest Airlines empoigne le couteau par le manche - la cigarette par le filtre plutôt - et choisit d'aller beaucoup plus loin, elle devient la première compagnie aérienne «non-fumeur»; les spécialistes du marketing sont persuadés que la «non-fumée» devient de plus en plus argument de vente, au même titre que des rabais ou des bonus.

Certains par contre n'en sont pas convaincus du tout, qui espèrent même tourner cette nouvelle cautèle fédérale en créant de nouvelles compagnies, charter celles-là, effectuant des vols réguliers ou approchant, et qui échapperont à

ces dispositions draconiennes, lesquelles ne s'appliquent qu'aux compagnies soumises à concession.

Last but not least, des entreprises de plus en plus nombreuses sont persuadées qu'un fumeur a un moins bon rendement qu'un non-fumeur, qu'il est plus souvent malade, et que son taux d'absentéisme est sensiblement plus élevé.

Du coup, la cigarette devient partie prenante et majeure de l'interrogatoire des candidats à un poste; et pas moyen de tricher: ces compagnies ont même leurs propres inspecteurs (mouchards plutôt) qui s'arrangent pour rencontrer ces candidats dans d'autres circonstances - au bistrot ou chez eux même - afin de savoir s'ils sont effectivement non-fumeurs. S'ils ont menti, ils ne sont pas engagés, ou renvoyés s'ils sont déjà en place.

D'ici qu'on les contraigne à arborer une clope brodée sur tous leurs vêtements, il n'y a qu'un pas. Jaune de préférence, la cigarette...

C. F.

LE MONDE EN BREF

MANDELA. - Nelson Mandela, le prisonnier le plus célèbre d'Afrique du Sud, devrait passer prochainement un diplôme d'avocat après avoir suivi des études de droit par correspondance dans sa cellule de la prison de Pollsmoor, au Cap.

GOLFE. - L'Irak a demandé au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) d'enquêter rapidement sur le sort de 27.000 prisonniers de guerre irakiens «disparus» en Iran, depuis leur capture par les forces iraniennes.

SIDA. - Quelque 14.898 personnes séropositives ont été enregistrées à la date du 1er mars 1988 en RFA.

TCHÉCOSLOVAQUIE. - Le dissident tchécoslovaque Pavel Wonka (35 ans), a été remis en liberté surveillée pendant trois ans, au terme normal de la peine de prison de 21 mois qui lui avait été infligée.

JOHANNESBURG. - Deux policiers sud-africains blancs, un capitaine et un sergent, ont été condamnés jeudi à la peine de mort par la Cour suprême de Johannesburg pour le meurtre de deux trafiquants de drogue, un métis et un Indien.

TCHAD. - Se déclarant «toujours favorable» à la réconciliation nationale, l'ancien président tchadien Goukouni Oueddei a menacé, dans un entretien publié vendredi par «La Croix», de reprendre le combat contre les forces gouvernementales d'Hisène Habré, avec le soutien de la Libye.

MARIN. - Un marin iranien a tué son chef d'embarcation, qui voulait lancer une attaque contre un navire commercial le week-end dernier dans le Golfe, et a été recueilli par une patrouille omanaise.

TURQUIE. - Le président turc Kenan Evren s'est déclaré indisposé par les incursions répétées de l'Irak et de l'Irak en Turquie et par l'afflux croissant de réfugiés dans son pays.

SATELLITE. - L'Union soviétique a lancé un nouveau satellite de communication «Horizon», qui sera utilisé pour des émissions de télévision.

INDE. - Trente-cinq personnes, dont au moins 25 hindous, ont été tuées par des présumés militants sikhs lors de plusieurs attaques dans des villages situés au Pendjab.

CONDAMNATION. - Un colonel de la police soviétique reconnu coupable d'avoir organisé l'assassinat d'une femme qui menait une campagne anti-corrupcion, K. Soltanov, a été condamné à une peine de 15 ans de prison, et l'assassin sera exécuté.

TÉLÉMÉCANIQUE. - La décision de la Chambre syndicale des agents de change de reporter jusqu'au 27 mai, après l'élection présidentielle, l'examen de la nouvelle OPA du groupe Schneider sur 100% du capital de Télémechanique a surpris les boursiers, étonné les dirigeants de Schneider, rassuré les salariés de Télémechanique et contenté la société Framatome.

NICARAGUA. - Comme prévu, le Sénat américain a voté par 88 voix contre sept, l'attribution d'une nouvelle enveloppe d'aide «humanitaire» à la Contranicaraguayenne et aux enfants victimes de la guerre civile d'un montant de 48 millions de dollars.

OTAN. - L'OTAN a accueilli de manière nuancée à Bruxelles l'appel du Pacte de Varsovie pour que Moscou et Washington signent d'ici à la fin du mois de juin un traité sur la réduction de moitié de leurs arsenaux stratégiques nucléaires.

MUNICH. - Deux jeunes militants écologistes ouest-allemands ont été condamnés à Munich à 9 ans et 6 ans et demi de prison pour avoir fait dérailler un train et abattu, entre septembre 1986 et avril 1987, plusieurs pylônes électriques dans la région de Starnberg (Sud).

ETHIOPIE. - Le comité central du Parti des travailleurs éthiopiens (PTE, parti unique) a déclaré la mobilisation nationale afin de répliquer aux actes «violents et arrogants» commis par les rebelles dans le nord du pays.

JAL. - Les co-pilotes et les mécaniciens de bord de la Japan Air Lines (JAL) ont décidé de reconduire pour 24 heures vendredi leur mouvement de grève déclenché la veille pour protester contre une réduction du personnel navigant sur les nouveaux Boeing 747-400.

Thonon:
aveu
d'un assassin
Le meurtrier
d'Hervé Tondu
reconnait
un nouveau crime

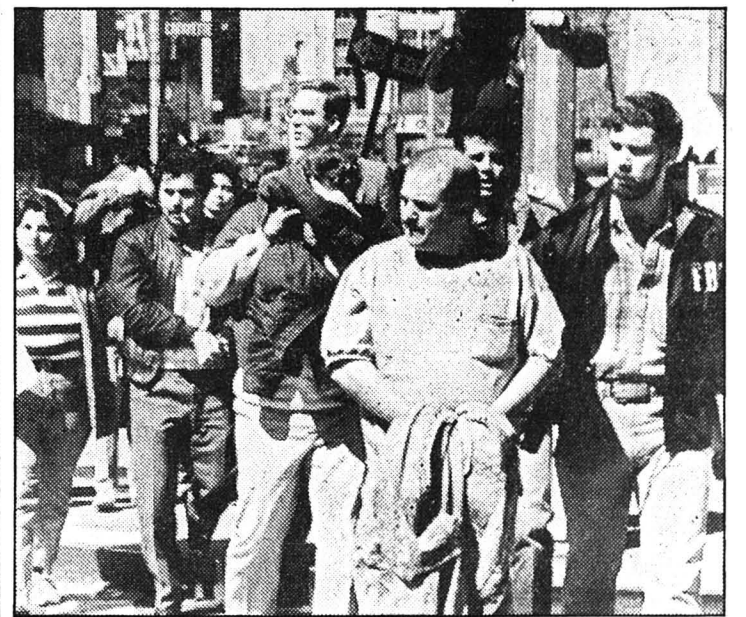
Pascal Legac, déjà inculpé mercredi d'assassinat et d'extorsion de fonds pour le meurtre d'Hervé Tondu, fils du directeur d'un supermarché de Gaillard (Haute-Savoie), a avoué le meurtre d'une octogénaire.

Legac, 23 ans, a été entendu jeudi dans le bureau du juge d'instruction à Thonon-les-Bains.

Le meurtrier présumé avait travaillé, durant un an, en 1985, au domicile de sa victime Angèle Ducret. Cette dernière avait été assassinée le 1er février dernier à Fillinges (Haute-Savoie).

Les gendarmes, chargés de l'enquête, s'étaient rendus mercredi soir à Juan-les-Pins sur la Côte d'Azur pour perquisitionner le dernier domicile du ravisseur et meurtrier présumé de Hervé Tondu. Une empreinte de chaussure aurait permis de confondre Legac, apprend-on de même source. (ats, afp)

Vous le savez?
dites-le nous...

Drogue: coups de filet
Les USA et l'Italie resserrent
les mailles

Des suspects, soupçonnés de trafic de drogue arrêtés par des agents du FBI à New York. (Béline AP)

Un kilo d'héroïne italienne contre trois kilos de cocaïne américaine: la «Pizza Connection 2» faisait du troc, a-t-on appris hier de source policière à Rome, au lendemain d'un coup de filet qui a permis l'arrestation d'une centaine de membres de ce réseau international en Italie et aux Etats-Unis, par la police italienne et le FBI.

Pour les policiers italiens, l'opération a probablement fait échouer

une tentative de la «Ndrangheta» (mafia calabraise) de forger une alliance avec la Cosa Nostra américaine.

L'enquête avait commencé il y a un an, lorsque les enquêteurs avaient appris que la mafia américaine cherchait à acquérir de l'héroïne en Italie en la payant avec de la cocaïne, trop abondante sur le marché d'outre-Atlantique. (ats, afp)

L'Impartial bouge...

L'IMPARAPHRASE

3e jour
 Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.
Comment jouer?
 Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.
Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.
 Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)
Si vous ne captez pas RTN-2001
 Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec

divers

VOUS ETES ATTIRE PAR CE QUI SORT DE L'ORDINAIRE? DEVEVEZ

Graphologue MSI

Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à: MSI.IM
 Ecole Suisse de Graphologie, Beau Site 65, CH 2603 Péry/Berne/ Suisse

gastronomie

PIZZERIA RESTAURANT La Piccola Italia

Hôtel-de-Ville 39 - ☎ 039/28 49 98
 La Chaux-de-Fonds

Nos spécialités: pizzas, pâtes, viandes, poissons, préparés «maison». **A consommer sur place ou à l'emporter.**

Ouvert de 16 à 24 heures.
NOUVEAU: fermé le mardi.

chez Dino LA VRAIE PIZZA

Hôtel du Cheval-Blanc

Chambres confort La Chaux-de-Fonds Restauration
 Prix modérés Hôtel-de-Ville 16 à toute heure
 ☎ 039/28 40 98

Ouvert pendant toutes les fêtes de Pâques
Dimanche 3 avril, ouverture à 6 heures

Menu du dimanche 2 avril	Mercredi 6 avril
Terrine de foie gras Rôti de porc Carottes, pomme purée Fr. 9.50	Souper amourettes Röstis 3 dl de Neuchâtel compris Fr. 13.-

Et tous les soirs nos fameux cocktails de l'ayatollah!

Hôtel-Restaurant du Sapin

Cuisine soignée (le patron au fourneau)
 Bonne cave
 Chambres avec confort
 Salles pour banquets et sociétés

A. Despont-Schaller
 2724 Les Breuleux
 ☎ 039/54 15 12

Menu de Pâques

Oxtail clair
 Asperges fraîches, jambon cru, sauce mayonnaise
 Gigot d'agneau provençal
 Pommes boulangères
 Haricots verts au beurre, tomates étuvées
 Coupe fraises
 Fr. 28.50

Il est prudent de réserver votre table!
Se recommande: famille A. Despont.

En toute saison, votre source d'informations

CAFÉ DU MUSÉE

Daniel-JeanRichard 7 - ☎ 039/23 30 98

Lundi de Pâques

Lapin - polenta

Fr. 15.- par personne

Café-Restaurant des Tunnels

Hôtel-de-Ville 109
 La Chaux-de-Fonds

Menu du dimanche de Pâques

Feuilleté aux asperges
 Rosbif sauce béarnaise
 Frites, légumes
 Dessert maison
 Fr. 25.-

Prière de réserver: ☎ 039/28 43 45.

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE

EAU COURANTE, ÉCONOMIE FUYANTE

COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

Sport-Hôtel Restaurant

2610 Mont-Soleil sur Saint-Imier
 ☎ 039/41 25 55

Menu du dimanche de Pâques

Consommé au porto
 Asperges fraîches, sauce hollandaise
 Gigot d'agneau à la provençale ou les deux filets à la mode du chef
 Haricots verts au beurre
 Pommes amandines
 Meringues cuites au four à bois et crème chantilly

Prière de réserver.

Lundi de Pâques

La Chaux-de-Fonds: Pod 9, Forges. Le Locle

3 magasins ouverts
 7 à 12 heures.

Aux Rochettes

Menus de Pâques à disposition!
 Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

meublorama

Bôle/NE C'est moins cher! (près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...

STUDIO COMPLET
 Prix super-discount Meublorama
698.-

Ensemble par éléments, deux tons, complet comme photo (literie à choisir séparément)

Vente directe du dépôt (8000 m²)
 Sur désir, livraison à domicile

Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
 Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» Grand parking

meublorama
 Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

L'Impartial

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner:

3 mois Fr. 47.—
 6 mois Fr. 89.50
 12 mois Fr. 172.—

Cocher ce qui convient

Nom et prénom: _____
 Domicile: _____
 NP Localité: _____
 Signature: _____

A retourner à «L'Impartial», 2301 La Chaux-de-Fonds

X Procrédit-mon prêt personnel discret

----- ✂ -----

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

a adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
 Av. L.-Robert 23
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
 de 08.00 à 12.15
 de 13.45 à 18.00

X procrédit 3/Im/13/Sa

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

De si jolies commissions

La Banque Mondiale emprunte moins en Suisse

Etonnés, les banquiers suisses. Dans un article du Financial Times de février 88, un vice-directeur de la Banque Mondiale s'exprime: si les emprunts de cette institution en Suisse chutent de manière spectaculaire, c'est parce que les banques helvétiques prélèvent des commissions trop élevées lors des transactions!

L'Association suisse des banquiers (ASB) demande des explications. «On nous a mal compris, lui répond la Banque Mondiale. Nous empruntons moins, pour mieux revenir plus tard!» En réalité, les commissions des banques suisses sont vraiment élevées, grâce à des privilèges qui pourraient bientôt disparaître.

Une enquête

BRI

La Banque Mondiale prête de l'argent aux pays en voie de développement. Cet argent, elle l'emprunte, en émettant des obligations sur le marché des capitaux, en particulier, américain, allemand, japonais et suisse, quatre pays à monnaie forte. Des francs suisses, la Banque Mondiale en obtient sur le marché helvétique mais aussi à l'étranger.

Les emprunts réalisés grâce à des obligations lancées sur le marché suisse ont dégringolé de 56% en deux ans (86-87). La Banque

Mondiale a réduit de près de 2 milliards de francs ses emprunts en Suisse. En 88, elle raboutera encore 700 millions.

Il y a quelques années, la Banque Mondiale se procurait un tiers de ses francs suisses à l'étranger, en convertissant des marks, par exemple (opérations swap). Aujourd'hui, 50% des francs suisses dont la Banque dispose sont obtenus par swaps.

«REVENIR DE PLUS BELLE»

«Le Financial Times a mal compris ce qu'a voulu dire notre vice-directeur, explique Hans-Martin Rothenbühler, conseiller financier à la Banque Mondiale. Ce n'est un secret pour personne, les commissions des banques suisses sont parmi les plus élevées au monde. Mais la raison de cette diminution de nos emprunts est ailleurs.» En 85-86, les acheteurs suisses d'obligation ont commencé à boudier les titres de la Banque Mondiale. D'autres obligations étrangères sont apparues sur le marché, à des conditions plus favorables. Réac-

tion immédiate: pour rendre son titre plus attractif, la Banque a décidé d'en lancer moins en Suisse. Devenue plus rare, l'obligation «BM» sera bientôt plus recherchée par les investisseurs. «A ce moment-là, nous reviendrons de plus belle.»

MONOPOLE PROFITABLE MAIS VIEILLOT

Comme le confirment tant le Financial Times que Hans-Martin Rothenbühler, les commissions des banques helvétiques sur les obligations en francs suisses sont les plus élevées du monde. Pourquoi? Tout simplement parce que la Banque Nationale Suisse (BNS) autorise les seules banques suisses à émettre de telles obligations. Les banques étrangères sont exclues de ce marché. D'où la possibilité pour les banques suisses de profiter de ce monopole pour augmenter leurs commissions.

Bien sûr, une pratique aussi protectionniste n'a plus guère de raison de survivre à cette époque d'internationalisation des marchés. Et la BNS aimerait bien la supprimer. Mais c'est là qu'il y a l'épave. Si le monopole des banques suisses sur les obligations en francs suisses était purement et simplement levé, les banques étrangères se jetteraient sur l'occasion.

Pour éviter de tout perdre, les banques suisses baisseraient alors

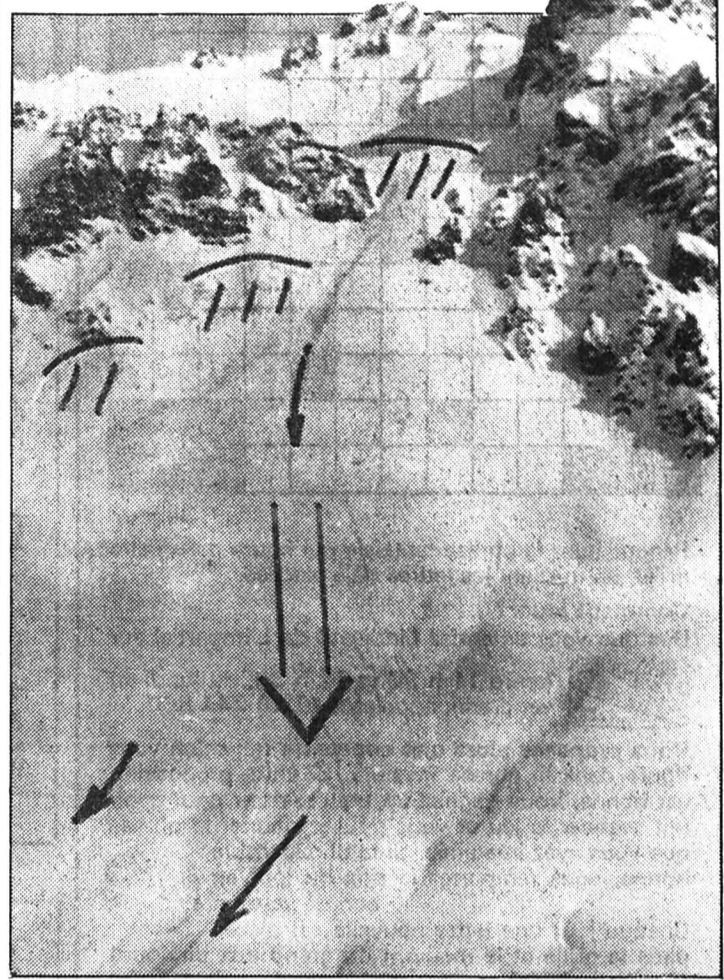
leurs commissions. C'est certain mais ça ne suffirait pas. La Confédération perçoit un droit de timbre, sorte d'impôt fédéral sur de tels emprunts. Il y a donc fort à parier que, si les banques suisses perdaient leur monopole, la quasi totalité des obligations en francs suisses serait émise à l'étranger, afin de détourner le droit de timbre fédéral. C'est pourquoi les dirigeants de la BNS ont tenté de faire comprendre à Otto Stich, chef des finances fédérales, qu'il serait bien inspiré de diminuer son droit de timbre. Pour préserver la compétitivité de la place financière suisse. Et si toutes ces obligations allaient à l'étranger, Stich perdrait de toute façon son impôt fédéral.

«MONNAIE PRÉFÉRÉE»

Franc stable, taux d'intérêt bas, la monnaie helvétique reste fort appréciée de la Banque Mondiale. «La place financière suisse a toujours été bon marché», explique Heinrich Schneider, de l'ASB. Reste que les banquiers ne cachent pas leur agacement lorsqu'on leur parle du montant élevé de leurs commissions, ni leur impatience quant à la diminution du droit de timbre. «Il faut agir très rapidement», souligne Schneider. Reste à savoir si une éventuelle baisse de l'impôt entraînera celle de commissions bancaires.

Terrible avalanche

Cinq Hollandais trouvent la mort en Basse-Engadine



Le Val S-Charl. Les signes noirs montrent le départ de la meurtrière avalanche et le chemin qu'elle a suivi. (Bél. AP)

Cinq skieurs hollandais ont été tués hier par une avalanche qui est descendue dans la région de S-Charl, en Basse-Engadine (GR). C'est la première fois depuis trois ans qu'une avalanche fait autant de victimes en Suisse.

Le groupe de sept Hollandais et leur guide ont été emporté peu avant midi dans la région touristique du Val S-Charl, à proximité de la frontière italienne.

Deux personnes ont pu se dégager toutes seules. Les secours sont par contre arrivés trop tard pour cinq skieurs. Une femme, grièvement blessée, a été transportée en hélicoptère à la Clinique universitaire de Zurich. Ses jours sont en danger, selon la Garde aérienne suisse de sauvetage.

Le groupe hollandais faisait un tour à skis dans le Val S-Charl depuis dimanche dernier. Vendredi, il s'est attaqué au Monte San Lorenzo, une montagne haute de 3021 mètres. Il a été surpris par l'avalanche à une altitude d'environ 2600 mètres.

Deux des personnes ensevelies, notamment le guide, n'ont pas été blessées. Elles ont pu se dégager et commencer les recherches après avoir donné l'alerte. Quatre équipes de secours et leurs chiens, acheminés par hélicoptère, ont trouvé cinq cadavres et la femme blessée.

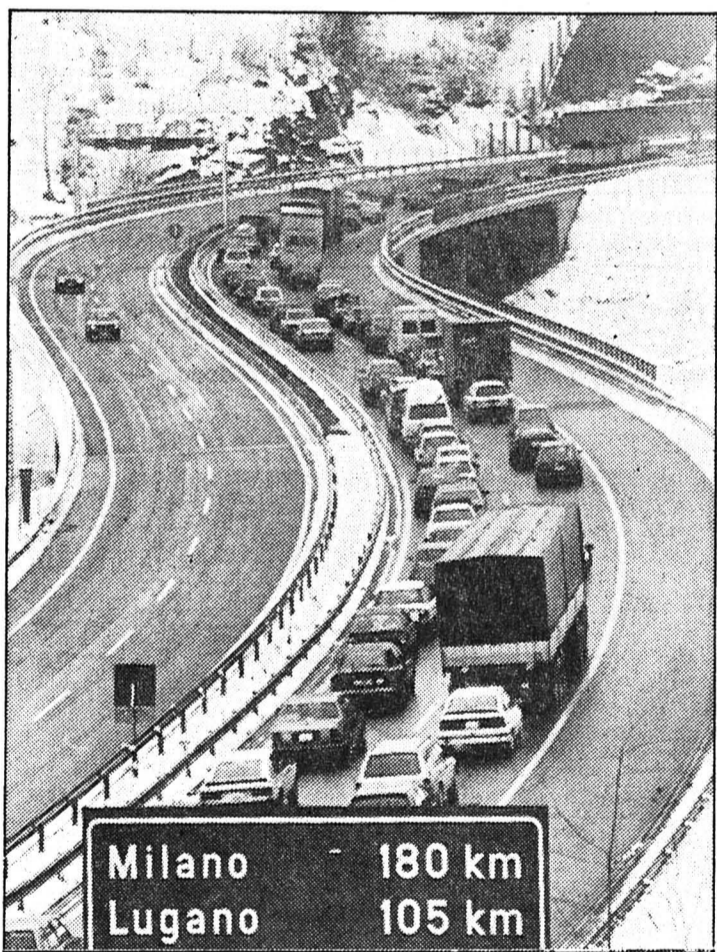
La police grisonne ne connaît pas encore les circonstances exactes de l'accident.

Les avalanches ont déjà tué 19 personnes cet hiver dans les Alpes suisses, contre 15 l'hiver passé. L'accident de S-Charl est le plus grave enregistré en Suisse depuis le 2 mars 1985, date à laquelle une avalanche avait tué 11 personnes sur la route Taesch-Zermatt (VS).

(ap)

Trafic: le grand «rush»

Gigantesques bouchons au Gothard



La patience des automobilistes, pris dans les bouchons, a été mise à rude épreuve sur les routes suisses, jeudi surtout mais également dans la matinée de vendredi.

Le trafic pascal était déjà intense jeudi sur des routes mouillées, glissantes et enneigées. La vallée du Rhône et la voie du Gothard ont été prises d'assaut et les difficultés ont commencé en fin de matinée. Les principales perturbations ont eu lieu sur la N2, au franchissement du tunnel du Gothard, sur la N1 entre Berne et Zurich et sur la N9 direction Valais. Hier, à l'exception de quelques bouchons dans la matinée, le trafic a été relativement fluide.

En Valais, le grand «rush» a commencé jeudi matin déjà. Selon des responsables valaisans de la circulation, de nombreux touristes ont avancé leur départ, ce qui explique le trafic dense. Des chauffeurs de cars ont été surpris par la neige. L'un d'eux en difficulté a perturbé tout le trafic dans la vallée de Saas. Sur la N9, Lausanne-Martigny, une collision impliquant une quinzaine de véhicules, près du restaurant de Lavaux, a provoqué la formation d'un bouchon de huit kilomètres.

Le franchissement de la frontière franco-suisse, dans le canton

de Genève, a également posé des problèmes.

Sur la N2, conduisant de Lucerne à Chiasso, les automobilistes ont eu à affronter deux goulets, le premier entre Erstfeld et Amsteg, dans le canton d'Uri, le second à l'entrée du tunnel du St-Gothard où une colonne d'une dizaine de kilomètres s'était formée en matinée déjà. La N1 entre Berne et Zurich a également connu ses perturbations.

La circulation a été moins dense hier. A l'exception des traditionnels bouchons à l'entrée du tunnel du St-Gothard et des files d'attente aux frontières françaises et italiennes, peu de perturbations ont marqué cette deuxième journée des départs de Pâques.

De trafic fluide, les automobilistes qui ont emprunté la N2 ont dû en rêver. Tout comme jeudi, les bouchons atteignaient 9 km hier matin à l'entrée du tunnel du St-Gothard. Il était recommandé d'emprunter le col du San Bernardino. Ces mêmes automobilistes se retrouvaient à nouveau bloqués à l'entrée de Locarno, où une colonne de 3 km les attendait.

Enfin les CFF ont vécu deux jours sans problèmes particuliers, même si les trains étaient bondés jeudi soir spécialement. (ats)

Héroïne contre fusil d'assaut

La police s'interroge

Un Luganais a échangé son fusil d'assaut contre de l'héroïne. Comme l'a indiqué la police tessinoise, les faits se sont produits dans le courant du mois de mars.

Trois autres Tessinois sont inquiétés pour des faits analogues et doivent répondre devant la justice italienne, à Côme.

Les policiers italiens s'interrogent en outre sur la provenance de deux fusils d'assaut découverts à Gènes.

Le Luganais arrêté à la fin du mois de mars avait négocié son

arme contre quelques grammes d'héroïne. Il a ensuite prétendu que son fusil lui avait été volé. Les trois autres Tessinois arrêtés par la police italienne s'étaient fait remettre de 20 à 30 grammes d'héroïne quand ils ont été surpris par les autorités italiennes à Côme.

Les enquêteurs italiens s'interrogent également sur la provenance de deux fusils d'assaut découverts au début du mois de mars à Gènes. Ils estiment que les armes étaient destinées au Proche-Orient ou au milieu italien. (ats)

LA SUISSE EN BREF

INCENDIE. — Un incendie a ravagé hier matin une grande maison de Ferlens, près d'Oron, dans le Jorat vaudois, abritant une ferme et un café. A cause de l'imprudence d'un enfant qui jouait avec des allumettes, le feu a pris dans la grange et a anéanti le rural et le logement. Le café a subi d'importants dommages dus à l'eau et à la fumée.

DESTRUCTION. — Une avalanche descendue ces jours passés a complètement détruit le restaurant du barrage de Moiry en Valais. Il s'agit d'un restaurant de montagne situé à plus de 2000 mètres d'altitude et pouvant contenir une cinquantaine de personnes. Il comprenait également quelques chambres destinées au personnel. Ce bâtiment était très fréquenté durant la bonne saison. Il était inhabité en hiver.

DALAI LAMA. — Le Dalai Lama, leader religieux des bouddhistes tibétains, sera à Berne le 17 juin pour recevoir un prix et 10.000 francs de la Fondation pour la liberté des Droits de l'homme.



HOLD-UP. — Plusieurs dizaines de milliers de francs ont été dérobés dans un bureau de change d'Oltén (SO) à la suite d'une attaque à main armée perpétrée jeudi matin par deux inconnus.

ÉLECTRICITÉ. — On apprend, en marge de la publication du rapport de gestion de la société «Electricité de la Liègne S.A.» que celle-ci réclame plus de 60 millions de francs à l'Etat du Valais en raison du préjudice subi par l'exploitation anormale durant plusieurs années du barrage de Zeuzier au-dessus de St-Léonard. Certains experts, en effet, sont d'avis que ce sont les travaux de percement de la galerie du Rawyl qui ont occasionné un comportement anormal du barrage et entraîné des fissures dans son mur.

VALAIS. — Le gouvernement valaisan, vient de prendre connaissance des comptes de l'Etat pour 1987, comptes qui révèlent un excédent de revenus de 4,9 millions de francs. Le total des recettes a été de 885,6 millions, celui des dépenses de 776,3 millions soit une marge d'autofinancement de 109,3 millions. Le compte de fonctionnement boucle ainsi sur un excédent de revenus de près de 5 millions.

CHEMINS DE FER. — L'Office fédéral de la statistique a publié les résultats du compte ferroviaire 1986. Pour l'ensemble des chemins de fer, le degré d'équilibre financier est tombé de 71,4 à 70,7% par rapport à 1985. Le degré d'équilibre financier des CFF a reculé de 74,7 à 74%, celui des chemins de fer privés de 56,8 à 56,2%.

Les comptes de Gelli doivent être saisis

La somme de 120 millions de francs sur le compte de l'ancien chef de la loge P2 Lucio Gelli, dans deux banques de Genève, doit être saisie. Le ministère public du Sottoceneri a indiqué jeudi qu'une procédure était introduite à cet effet. Comme Gelli et ses avocats s'opposent à la confiscation, la Cour criminelle de la cour d'appel du Tessin doit être saisie.

La procédure se fonde sur l'article 58 du Code pénal suisse concernant la confiscation d'objets dangereux ainsi que sur l'arrêt du Tribunal fédéral rendu en novembre 1983. Gelli avait été débouté à cette occasion. Son avocat contestait à la justice tessinoise le droit de se prononcer sur les sommes déposées par Gelli en Suisse. Le procureur Paolo Bernasconi avait ordonné la saisie en mai 1983. Au début du mois de juillet 1986, le Tribunal fédéral s'est à nouveau occupé de l'affaire en acceptant partiellement un nouveau recours de Gelli. (ats)

● autos - motos - vélos

HONDA
NX 650



NOUVEAU
Monocylindre 4 temps, 644 cm³ refroidissement par air. 5 vitesses. Freins à disque. Suspension Pro-Link. Démarreur électrique + kick. Hauteur de selle: 865 mm. Réservoir 13 l.

Votre agent:
Arns Willmann
Honda Service-Centre
Serre 110 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 81

HONDA

Répondez
s.v.p.
aux offres
sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

● amitié / mariage

28 ANS, jeune femme suisse, coiffeuse, fine et séduisante, blonde aux yeux verts, aimerait fonder foyer chaleureux et tendre. Réf. 2286.

LA TRENTAINE, jeune homme frontalière, bonne situation, physique et caractère attachants, recherche tendresse et complicité pour avenir stable. Réf. 2287.

39 ANS, il a du charme, du caractère, chef cuisinier, Suisse, romantique et calme rencontrerait dame douce, fidèle, sportive pour avenir heureux. Réf. 2288.

RENCONTRES SÉRIEUSES

Très nombreux partis (18-75 ans.) chechent contacts vue mariage avec Suisses/ses de tous âges. Envoyez vite vos noms et adresses au Centre des Alliances IE, 5, rue Goy, 29106 Quimper, (France)

Importante documentation en couleurs envoyée par retour. C'est gratuit et sans engagement.

55 ANS, patron d'entreprise, Suisse, caractère et physique jeunes et sympathiques manque d'une jeune femme élançée, esprit vif pour animer et vivre un quotidien aisé. Réf. 2289.

FIN CINQUANTAINE, dame frontalière, élégance, raffinement, fin cordon bleu, sans charge, gâterait monsieur bonne éducation, âge en rapport. Réf. 2290.

63 ANS, douce et gentille dame frontalière, bien seule dans grand appartement, partagerait vie douillette avec monsieur, Suisse bienvenu. Réf. 2291.

DIAPASON 25
Agence matrimoniale, 15, rue de la Louvière, 25500 Morteau, ☎ 0033/81 67 05 78

Publicité intensive - Publicité par annonces.



● divers

Samedi 2 avril 88 ouverture
de la Boutique

«Chic & Choc»

pour Elle.

Rue Jaquet-Droz 58
(Tour de la Gare)
La Chaux-de-Fonds

Avec toutes les nouveautés fleuries et colorées printemps-été.

Solution du mot mystère:
Verrat

En toute saison, **L'Impartial**
votre source d'informations

L'Impartial
LA VOIX D'UNE RÉGION

bouge...
et vous emmène
au spectacle



avec les Autocars Giger
en collaboration
avec le Théâtre municipal de Besançon
et **Veyry's Show Production S.A. Genève**

Au programme cette saison:

Dimanche 24 avril, 16 heures, Théâtre municipal, Besançon
Un opéra de Mozart en création

Così fan tutte

mise en scène Gilles Retore, direction musicale R. Martignoni
Prix: voyage + entrée au spectacle **Fr. 60.-**

Samedi 30 avril, 20 h 30, Halle des Fêtes de Beaulieu, Lausanne

Serge Gainsbourg

Prix: voyage + entrée (places non numérotées) **Fr. 49.-**

Vendredi 27 mai, 21 heures, Palais des Sports, Besançon

Julien Clerc

Prix: voyage + entrée au spectacle **Fr. 60.-** (places numérotées).

Attention!

Pour tous ces spectacles, nous avons réservé un nombre de places strictement limité. Nous ne pourrions satisfaire que les premiers inscrits (minimum 20 personnes). Alors ne tardez pas, **inscrivez-vous dès maintenant.**

Réservations:

Bureaux de L'Impartial, Neuve 14, La Chaux-de-Fonds et Pont 8; Le Locle et Autocars Giger, Léopold-Robert 114, La Chaux-de-Fonds.

Profitez de nos offres et...

... bougez avec

L'Impartial
LA VOIX D'UNE RÉGION

L'Impartial**Bulletin de changement d'adresse**

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 cts) **Journal L'IMPARTIAL SA, Service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom: _____

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement.**
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger**, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paiements:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

André Besson

Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vulliens

Vers deux heures, il avait entendu ronfler en bas du rocher le moteur de son Suttel Améropport. Il avait vu le Chris-Craft cingler peu après en direction de l'autre rive dans un jaillissement d'écume. Valérie était à la barre du bateau. Elle avait en effet obtenu l'année précédente le permis de navigation réglementaire. La vedette rapide permettait au couple de rejoindre en face la base nautique de Charmilla. Une 2CV laissée en permanence sur un parking les emmenait ensuite jusqu'au Ranch du Mont-Brûlé où ils pratiquaient l'équitation.

Après leur départ, Larry était resté longtemps prostré, tandis qu'une grande sensation

de vide, un profond désarroi l'envahissait. L'après-midi s'était écoulé sans qu'il émergeât de cette apathie. Sans qu'il se rendit compte de la fuite du temps.

Il fut tiré vers le soir de cette étrange torpeur par le bruit du moteur du Suttel qui ramenait les amants de leur randonnée hippique. Il entendit le bateau accoster contre le ponton, les vibrations de l'échelle de fer permettant d'accéder au sommet de la falaise, le grincement de la porte d'entrée et, tout de suite après, dans le vestibule, le rire d'Aldo Belloni. Plusieurs fois par jour, celui-ci partait d'un grand éclat de rire sonore et contagieux qu'il communiquait souvent à sa «cousine». Ce fut le cas ce soir-là. En la circonstance, cette hilarité partagée parut indécente à Larry Goldman. Il la prit pour une provocation. Il imagina que son infortune conjugale en était le prétexte.

Alors que d'habitude il mettait des semaines, parfois des mois, avant d'opter entre plusieurs solutions, cette gaieté impudique du couple précipita les événements. Après avoir passé une demi-journée à divaguer, à s'interroger sur l'attitude à prendre vis-à-vis des coupables, la sentence s'imposa à lui brutalement. Une haine fulgurante, irraisonnée, le jeta hors de lui-même. Sa décision fut un arrêt de mort

impitoyable. En dehors de toute indulgence, de tout recours humain: il les tuerait tous les deux pour l'avoir indignement bafoué!

Barrage de la Rixouse 19 h

Comme cela lui arrivait souvent, surtout à la veille des vacances, M. Michalon, le directeur du barrage de la Rixouse fut le dernier à quitter son bureau ce 19 juin. Avant de sortir de l'usine électrique, il passa dans la salle de commande et, par routine, jeta un coup d'œil sur l'imprimante et les principaux appareils témoins de contrôle. Tout lui apparut normal. Le débit des pompes affectées au drainage des eaux d'infiltration n'avait pas varié depuis la veille, quant à l'indicateur de cote, il révélait que le niveau du lac artificiel s'était stabilisé depuis l'arrêt des chutes de pluie. Si le bassin était rempli à sa capacité maximale, la résorption des excédents de crue n'avait posé aucun problème particulier grâce aux quatre vannes de sécurité. Le fait d'aborder l'été avec un réservoir plein à ras bord était d'ailleurs une bonne chose pour l'exploitation. Compte tenu de la durée et de l'importance des précipitations qui venaient de s'abattre sur le Jura, il était probable qu'on allait connaître à présent une longue période de sécheresse et que le

niveau du lac s'abaîsserait de jour en jour jusqu'à l'automne.

Tout en rejoignant sa voiture garée sur le parking de l'usine électrique, M. Michalon regarda le haut du barrage qui arc-boutait sa voûte grise entre les falaises resserrées du canyon. Alors qu'une ombre bleuisante envahissait déjà le creux du val, la crête évasée de l'ouvrage était encore auréolée par un ricochet de lumière dorée. Ce phénomène lumineux accentuait l'impression d'écrasement, de gigantisme de la colossale muraille. Pas plus que ses dix collaborateurs, M. Michalon n'éprouvait la moindre crainte en travaillant à quelques dizaines de pas du mur en béton retenant six cents millions de mètres cubes d'eau. Il le savait solidement construit et avait toute confiance dans ses systèmes de sécurité. D'ailleurs, depuis vingt ans qu'il existait, le barrage de la Rixouse n'avait jamais donné aucun signe de défaillance et les inspections périodiques qu'il subissait de la part des experts attestaient sa parfaite fiabilité.

En voyant s'attarder les rayons du soleil au faite du gigantesque ouvrage, le chef de service de l'E.D.F. pensa simplement qu'avec le beau temps revenu, ses vacances prochaines en Autriche avec son épouse se présentaient sous les meilleurs auspices. (A suivre)

SOLUTIONS DE SAMEDI PASSÉ

Les mots croisés

HORIZONTALEMENT. - 1. Pénélope. 2. Obituaires. 3. Sac; Sarre. 4. Eut; Pinède. 5. Ibagué; Ur. 6. Dito; Nérée. 7. Ire. 8. Nior-taises. 9. Néantise. 10. Bossuées.

VERTICALEMENT. - 1. Poséidon. 2. Ebaubi. 3. Nictations. 4. Et; Görres. 5. Lu; Pu; Eta. 6. Oasien; Ane. 7. Pian; Evite. 8. Erreur; Sis. 9. Erdre; Es. 10. Osée; Essen.

Huit erreurs

1. Bas du baudrier du grenadier nain. - 2. Haut du fusil du grenadier nain. - 3. Coude gauche du grenadier de droite. - 4. Dessus de son épaulette droite. - 5. Ceinture du deuxième grenadier de gauche. - 6. Son pied gauche plus long. - 7. Crosse du fusil de gauche abaissée. - 8. Toit de la maison de gauche plus haut.

Mat en deux coups

1. e6 x f7, Re7 x d7. 2. f7-f8 = C
1. e6 x f7, Re7-f6. 2. f7 x e8 = C
1. e6 x f7, Re7-f8. 2. f7 x g8 = D ou T
1. e6-f7, Te8-f8. 2. f7 x g8 = C
1. e6 x f7, Fg8-h7. 2. f7-f8 = D
1. e6 x f7, d6-d5. 2. f7 x e8 = D ou T

Superlabyrinthe

Le chemin No 1

Chacun sa place

MENU CONFONDRE

A E X

T T EXCITANT

H T R

O NEURULA

C Y R I

A E O M OUTRER

R D E A E

T E R S C

ODYSSEE I A S

U S G T

CAUCASIEN A

H E R

ELEPHANT STICK

Concours No 147: spécial «bec à sucre»

La pâte en question était le CHOCOLAT

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Marie-Claire Ruffieux, Draizes 3, 2016 Cortailod.

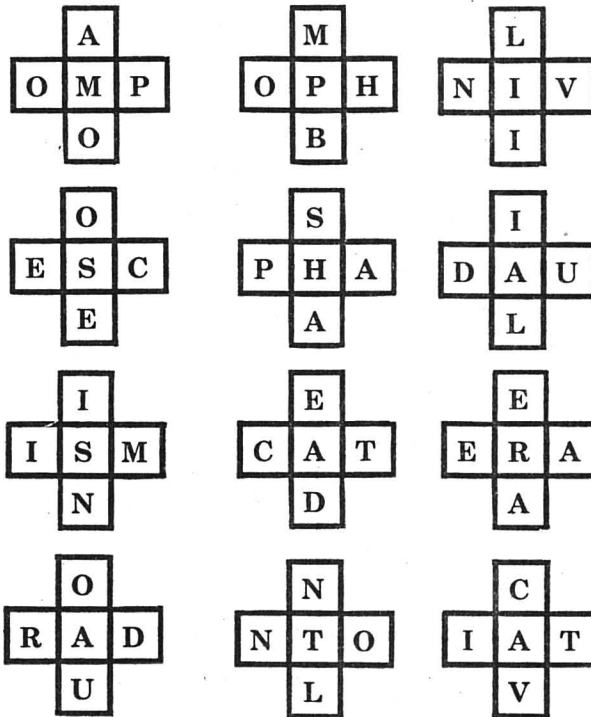
Tirage spécial fin mars: M. André Scherz, Bouleaux 2, 2300 La Chaux-de-Fonds, gagne un abonnement d'un an à L'Impartial.

CONCOURS

Cette grille est un puzzle inachevé dans lequel doivent trouver place les douze morceaux ci dessous.

S'ils ont tous la même forme, ils contiennent des lettres différentes. Ces morceaux mis en place, vous devez pouvoir lire douze mots de onze lettres horizontalement.

Et aussi un mot de douze lettres dans la colonne fléchée, à lire verticalement, et qui constitue la réponse au jeu.



Le puzzle



Concours No 148

Question: Quel mot peut-on lire verticalement dans la colonne fléchée, une fois la grille complétée ?

Réponse:

Nom:

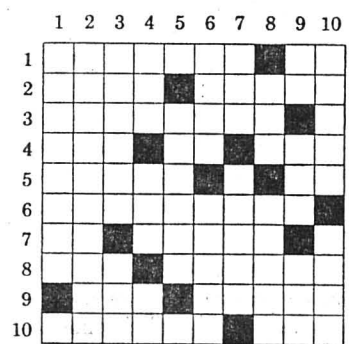
Prénom: Age:

Adresse:

NP..... Localité:

A retourner sur carte postale avant mardi 4 avril à minuit à: L'Impartial, Jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT. - 1. Grains de céréales en lamelles; Bon pour Médor. 2. Terme de mépris qui se trouve dans saint Matthieu; Peut contenir de l'eau. 3. Etonner. 4. Terrain; Se met souvent en vedette; Fille d'Harmonie. 5. Etat européen; Une ou plusieurs personnes. 6. Eruption cutanée. 7. Dans la gamme; A plusieurs bou-

ches. 8. Marque d'étonnement; Dans l'Oise. 9. En Somme; Aplatis. 10. Elle n'a pas froid aux yeux; Très propre quand il est neuf.

VERTICALEMENT. - 1. Le cœur, la rate, le foie et les poumons d'un animal, pris ensemble. 2. Remuent la terre, mais pas le ciel. 3. Miaule au Mexique; Fait tourner un cheval à droite. 4. Véhicule; Commune rurale autonome russe; En Seine-Maritime. 5. Plante qui fixe les sables. 6. Les souverains dans leurs ordonnances; Distribue le sang rouge. 7. Père de Monsieur Pipelet; Dans les Pyrénées-Orientales. 8. Choix; Coule en Suisse. 9. Richesse; Fut navigateur malgré lui; Egalité en préfixe. 10. Cordon sous un pont de peau pour entretenir une plaie suppurante; Fit un marché de dupe. (Cosmopress 6144)

Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

UN PRIX PAR SEMAINE est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL

est tiré au sort chaque trimestre (prochain fin juin) parmi les réponses exactes reçues durant les trois derniers mois.

LA PARTIE DE SCRABBLE

Afin de rejouer cette partie, vous placez un cache horizontalement sur les références indiquées, en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage, à gauche. Vous prenez ces mêmes lettres et cherchez la solution la plus payante.

En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points de la solution proposée, ainsi que la référence de ce mot. Pour cela, vous numérotez horizontalement le haut de votre grille de 1 à 15, et vous inscrivez verticalement sur le côté gauche de celle-ci, les lettres de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et si cette référence commence par un chiffre, il se placera verticalement. Les jokers sont représentés dans les tirages par un ?, et la lettre qu'ils représentent sera entre parenthèses dans les mots retenus.

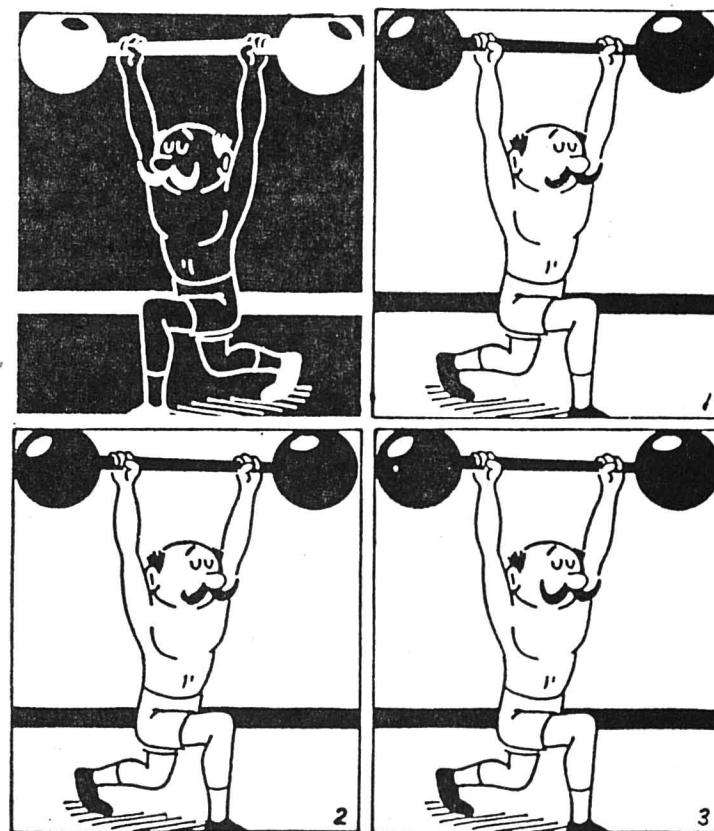
(Le tiret placé devant un tirage indique le rejet du reliquat précédent.)

Tirage	Mot retenu	Réf.	points	Cumul
AENNORU	ROUANNE	H4	66	
AELMS??	(S)EI(S)MAL	11E	82	148
EIRTVZ	VITRIEZ	L6	97	245
AEENRSV	RENVERSA	4H	74	319
EEINPUW	IWAN	J9	33	352
EPU-EET	TAUPEE	O3	24	376
EE-AFJLS	JE	3I	36	412
AEFLS-LT	FEAL	M7	28	440
LST-AEIU	LISTEAU	N8	80	520
AHENNOX	AXE	15M	53	573
-CEEQST	SECTE	2J	23	596
GQ-CDIOS	COQS	13G	38	634
-BHIDDOOR	OH	M12	32	666
BDIOR-OU	BOUDOIR	14B	80	746
AEGHIMN	AH	10E	27	773
EGIMN-TY	GYMNOTE	5D	50	823
I-AEFKLP	LEK	15G	50	873
AFIP-ARU	FIA	G7	25	898
APRU-IMS	VS	K4	48	946
AIMPRU-L	PUR	15A	21	967
AILM-GOU	MOULA	1K	33	1000
GI-BDDIN	BIAXE	15K	17	1017
DDGIN-RT	DRY	E3	13	1030
DGIN	THE	F9	9	1039
	NID	3C	8	1047

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

SOLUTION DU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DE JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

LE NÉGATIF



Un seul des trois positifs est rigoureusement semblable au négatif. Découvrez lequel.

(Cosmopress)

CASSE-TÊTE MATHÉMATIQUE

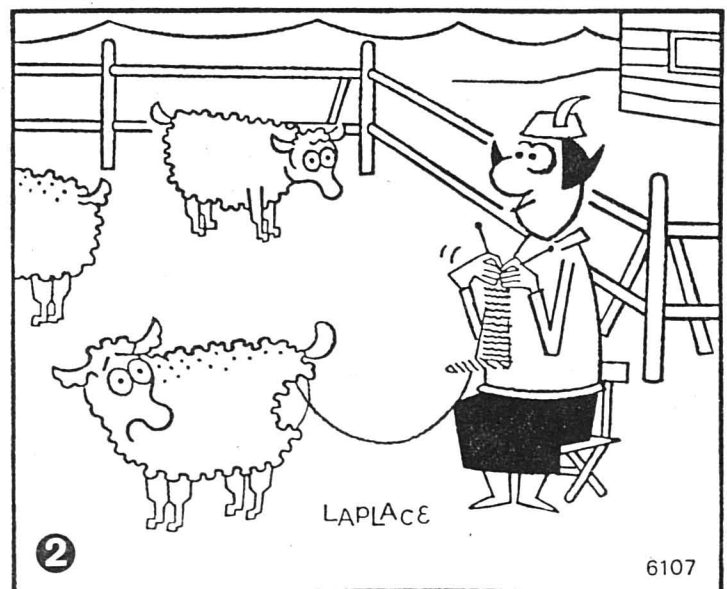
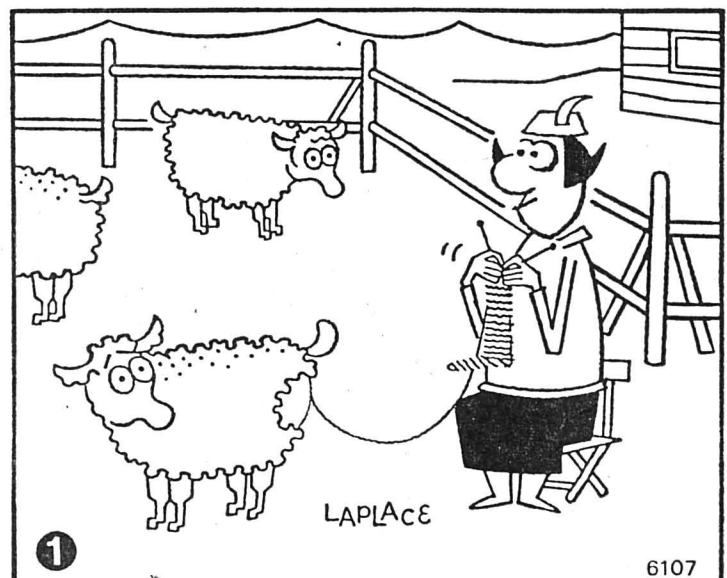
$$\begin{matrix} ABC & \times & BD & = & EEDC \\ \times & + & & + & \\ BF & + & EC & = & GE \\ ECHH & - & GB & = & EJEF \end{matrix}$$

Chacune des lettres dans ce problème tient lieu d'un chiffre. Chaque fois que la même lettre apparaît, elle remplace bien entendu le même chiffre. Par réflexion et le calcul, on peut trouver les chiffres de telle sorte que les 3 opérations verticales et les 3 opérations horizontales soient exactes.

Cosmopress

PUBLICITÉ

HUIT ERREURS...



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

LA BONNE RECETTE

Poitrine de veau à l'orange

Ingrédients pour 4 pers.
Temps de préparation: 15 min.
plus 1 h ¼ de cuisson

750 g de poitrine de veau en un seul morceau, poivre grossièrement moulu, 1 c. à thé de romarin, 2 c. à soupe de beurre, un peu de sel, 1 oignon coupé grossièrement, 2 carottes coupées en larges rondelles, 1/8 l de vin blanc, 1/8 l de jus d'orange (fraîchement pressée), 2 c. à soupe de zeste d'orange hâché, 1 c. à soupe de zeste de citron hâché, 1 gousse d'ail, 1 orange coupée en fines rondelles, 2 c. à thé de maizena, 1 c. à soupe de purée de tomates, 1 c. à thé de sucre, 2 c. à soupe de Grand Marnier.

Poivrer la poitrine de veau et la saupoudrer de la moitié du romarin. Faire bien adhérer les épices puis rôtir la viande de tous côtés dans le beurre. Saler après 2-3 minutes puis ajouter l'oignon et les carottes coupés. Laisser revenir. Dégeler avec le vin blanc et le jus d'orange, ajouter les zestes d'orange et de citron, la gousse d'ail pressée et le reste du romarin. Couvrir la cocotte et laisser mijoter pendant env. 1 h ¼. Retirer la viande et la garder au chaud. Passer la sauce, la remettre dans la cocotte et porter à ébullition. Délayer la maizena dans 2 c. à soupe d'eau et la verser dans la sauce ainsi que la purée de tomates, le sucre et le Grand Marnier. Faire cuire en remuant constamment jusqu'à ce que la sauce soit liée et devienne claire. Rectifier l'assaisonnement selon les goûts et verser la sauce sur la viande. Garnir le plat avec les rondelles d'oranges et quelques brins de romarin.

Servir de préférence avec du riz blanc.

Suède, paradis du consommateur

Les reproches aux gouvernements successifs de la Suède ont été fréquents au sujet de l'abus de la réglementation et de l'introduction d'une législation fiscale bien lourde pour les assujettis, notamment pour ceux qui ont des hauts revenus.

Ces critiques ne sont pas sans fondement; mais en contrepartie, il est certain que la Suède a pris des initiatives pour protéger le consommateur qui constitue un modèle dans le monde. Non seulement des institutions existent pour informer, déjouer les pratiques trompeuses, éliminer les causes léonines dans les contrats, mais divers organismes travaillent à mettre au point des produits plus commodes, moins dangereux ou spécialement adaptés aux handicapés, paralysés et non-voyants. L'administration nationale de protection des consommateurs, avec ses deux cents collaborateurs et son médiateur, qui intervient sur les cas de principe devant la Cour du Marché, sont des institutions efficaces qui font la police face aux empiètements de certains commerçants ou grandes sociétés peu scrupuleux.

«LE MÉDIATEUR DES PLAINTES»

Si l'on a à se plaindre d'un produit défectueux ou d'une publicité mensongère, on peut écrire au «médiateur des plaintes»: c'est ainsi qu'un enfant a protesté parce qu'il était venu de fort loin pour voir des éléphants figurant sur les affiches d'un cirque et... il n'y avait pas d'éléphant. Il faut noter qu'en général on évite ainsi les complica-

tions et les frais d'un recours en justice, car le commerçant dans son tort juge plus prudent de ne pas se mettre les autorités à dos et offre une transaction raisonnable.

Mais les plaintes des consommateurs relèvent généralement d'un office spécial intervenant entre les entreprises et les consommateurs, et qui se contente d'émettre des recommandations quand le consommateur estime que des marchandises sont défectueuses ou des services de qualité insuffisante. L'office examine chaque année huit mille cas et vingt cinq mille personnes s'adressant à lui. Si l'affaire est néanmoins portée devant un tribunal, la recommandation de l'office est d'un grand poids. En fait les recommandations, qui sont l'œuvre de juristes, de représentants du secteur-commerce et d'organisations de consommateurs sont respectées dans la proportion de 90%. C'est dire l'efficacité de cette institution.

POUR CHAQUE CAS: UN CONSEILLER

Dans deux cent trente communes suédoises, un conseiller à la consommation pourvu de matériel d'information venant de l'administration nationale exerce une activité très variée, qui va de la trousse nécessaire aux nourrissons à l'acquisition d'une maison en passant par l'achat d'une voiture d'occasion ou même l'élaboration du budget d'un ménage avec variantes présentées par ordinateur. Il ne semble pas absurde à un couple suédois de mettre cartes sur tables devant un tiers pour lui demander de combien il peut éventuellement s'endetter ou combien il peut consacrer à un lourd achat

en fonction des revenus familiaux.

L'aide personnalisée pour l'achat d'une voiture d'occasion se révèle souvent précieuse et l'administration pour la protection des consommateurs a vaincu les résistances de professionnels de l'automobile pour qu'un devis écrit soit fourni avant toute réparation de quelque importance et des informations exactes fournies sur l'état des voitures d'occasion.

LA SÉCURITÉ EST PRIMORDIALE

La sécurité fait l'objet d'une grande attention: sait-on que le casque obligatoire pour la conduite d'un vélomoteur a pour lointain ancêtre au XVIIe siècle le «chapeau de chûte» que l'on imposait aux petits enfants? Tout ce qui concerne l'enfance fait d'ailleurs l'objet de nombreux règlements respectés: ainsi les jouets destinés aux petits de moins de trois ans doivent être de dimensions telles qu'ils ne puissent se coincer dans les voies respiratoires. On peut utiliser un tube de testage dont le diamètre correspond à celui d'une gorge d'enfant. Les poupées bourrées de mousse de polyester ou de billes de plastique doivent comporter une double housse aux coutures renforcées. Les masques de Père Noël, perruques et déguisements doivent être fabriqués en un matériau qui en cas de contact avec le feu doit s'éteindre en moins de deux secondes.

Sécurité, sauvegarde, tels sont les mots d'ordre, le côté face des avantages suédois... Demeure l'envers du décor avec les impositions fiscales. (Allpress - Martin Béranger)

Bruit des armes à feu

Une perte de l'équilibre et des signes de surdité

Une étude révèle que l'exposition à des salves d'armes à feu risque d'entraîner, chez les policiers et les militaires une perte de l'équilibre et des signes de surdité. Il semble bien toutefois que les policiers suisses romands ne courent aucun danger.

Une équipe de chercheurs finlandais spécialisés dans la médecine et l'hygiène du travail rapporte que 60 hommes et femmes exposés à des salves d'armes à feu ont souffert d'un trouble marqué de l'équilibre. Le bruit causé par 90 à 300 coups de fusil peut gravement léser les cellules cochléaires (cellules du limaçon) ainsi que

d'autres organes - telle est la constatation faite par les neurologues.

L'appareil vestibulaire de l'oreille interne était particulièrement perturbé par les salves d'armes à feu chez les sujets qui souffraient d'une perte de l'audition due «au bruit de détonations puissantes et intermittentes».

Les troubles de l'équilibre ont été mesurés à l'aide d'une technique dénommée posturographie, permettant de déterminer sur le plan horizontal le degré de déviation par rapport au centre de gravité. Ce trouble de l'équilibre risque d'être permanent.

Les hommes présentaient un

balancement plus marqué que les femmes. L'âge ne jouait aucun rôle, contrairement à ce qui se passe en cas de perte de l'audition.

Les personnes exposées au bruit des avions à réaction manifestaient aussi un trouble de l'équilibre.

En Suisse romande, les policiers ne tirent pas assez pour courir un tel risque, dit un de leurs collègues. «Nous nous exerçons dans des stands de tir de modèle militaire (comme à Bernex), précise-t-il, et portons des couvre-oreilles, bien entendu. Aucun de nos collègues n'a jamais souffert de vertiges, de malaises ni de troubles d'aucune sorte». (ds)

En Suisse, baisse de la mortalité des enfants

Le taux de mortalité périnatale est tombé en Suisse à 10 pour 1000, voire moins, rapportent les épidémiologistes.

Par périnatal, on entend une période couvrant les deux derniers mois de la grossesse et les deux mois suivant la naissance.

A titre comparatif, les résultats enregistrés dans les pays voisins sont les suivants: France 11, Allemagne fédérale 15, Autriche 17 et Italie 19.

Dans d'autres pays, les statistiques sont douloureusement parlantes: Argentine 47, Egypte 110, Afghanistan 205.

Les progrès enregistrés en Suisse

sont attribués à une meilleure qualité des soins obstétricaux et néonataux. Les meilleures connaissances des mères elles-mêmes ainsi que les progrès réalisés par ces dernières, notamment en matière de nutrition, ont joué aussi leur rôle.

En 1900, 140 bébés sur 1000 mouraient.

Toutefois, soulignent les observateurs suisses, «d'importantes disparités» sont encore enregistrées au sein de la population «selon les caractéristiques démographiques et socio-économiques».

De plus, dans un renversement complet de tendance par rapport au début du siècle, 70% des décès

de nourrissons surviennent maintenant très peu de temps après la naissance et quelque 30% dans la période postnatale (entre 2 et 12 mois). La période dangereuse se situe désormais aux alentours de la naissance, et les autorités reconnaissent qu'il sera difficile d'améliorer davantage les remarquables résultats déjà obtenus.

Le mode de vie des parents est considéré comme ayant de l'importance. Le tabagisme et la consommation d'alcool, notamment, tant de la part du père que de la mère, méritent une attention particulière. (ds)

Manger, pourquoi?

Comment s'y prennent les mères qui ont des enfants qui mangent aux repas?

Chez nous, c'est un combat trois fois par jour. Ils n'aiment rien de ce que je prépare. Dès qu'ils sont à table, on dirait que leur intérêt s'envole à travers la fenêtre, au plafond, au bout de leurs chaussures, n'importe où sauf dans la direction de leur assiette. Je suis fatiguée de mijoter des plats appétissants qui les plongent dans la plus grande indifférence.

Si on les laissait faire, ils vivraient de salami et de glaces.

Qu'est-ce que vous pensez de cette façon de s'alimenter?

Il semble que vous présentiez l'exemple type de famille où les parents et les enfants ne poursuivent pas le même objectif. Du moins au sujet de la nourriture.

Pour vous, manger est un devoir à remplir à l'égard de son corps. Il ne s'agit pas de céder à toutes les tentations qui se présentent au cours de la journée. On mange à heures fixes des choses saines consciencieusement

apprêtées, sans se demander à chaque bouchée si c'est bon ou non.

Vos enfants voudraient avoir surtout du plaisir: manger ce qui leur plaît, quand ça leur chante, et si possible avec les doigts.

Il n'est pas difficile d'imaginer qu'il vous faudra un certain temps, aux uns et aux autres, pour parvenir à un arrangement qui tienne compte de vos aspirations divergentes.

Du temps, c'est sûr. De la patience. Et si possible un zeste d'humour!

M. L.

PHILATÉLIE

Philexpo III, à St-Blaise

A l'occasion de cette manifestation, l'entreprise des PTT mettra en service du 8 au 10 avril 1988, à St-Blaise (centre scolaire de Vigner), un bureau de poste spécial qui emploiera le timbre d'oblitération spécial dont l'empreinte est reproduite ici.

Seront aussi oblitérés au moyen de ce timbre les objets de correspondance (à l'exception des envois avec valeur déclarée)

provenant du dehors et affranchis en timbres-poste ayant cours.



Exposition au Musée des PTT

Le cabinet des timbres-poste du Musée des PTT (Helvetiaplatz 4, à Berne), accueille jusqu'au 12 juin 1988 une exposition de philatélie classique suisse. Cette collection intitulée «Winkelried», qui a obtenu plusieurs prix importants, couvre la période de 1804 à 1954. Elle comprend, pour commencer, les premiers timbres d'oblitération postaux utilisés dans le canton de Nidwald pendant la période préphilatélique de 1804 à 1849. On trouve ensuite les premiers timbres fédéraux des années 1849 à 1851 dans un riche assortiment d'empreintes d'oblitération, de

spécialités et de pierres d'impression très rares, qui ont été réunies au cours de dizaines d'années avec beaucoup d'amour et de grandes connaissances, certaines étant de véritables joyaux. Cette collection comprend enfin la série des «Strubeli», la dernière émission de timbres non dentelés de notre pays de l'année 1854, ainsi que de nombreux documents de la Suisse centrale, nous transmettant ainsi une image historico-philatélique du berceau de la Suisse pendant la première moitié du XIXe siècle.

(Service de presse PTT)

Pour la survie des forêts

Le 18 mars 1988, l'Administration postale des Nations Unies a émis une série de trois feuillets miniatures sur le thème «Survie des forêts». Les valeurs seront de Fr.s. 0,50 et 1,10 \$ 0,25 et 0,44, SA 4.- et 5.-. L'émission est présentée sous forme de trois feuillets horizontaux de douze timbres, composés de six se-tenants verticaux des deux valeurs émises en chaque monnaie. L'émission est livrée uniquement en se-tenants ou en feuillets entiers.

Près d'un tiers de la surface des terres du globe est recouvert de forêts et de bois - soit une immense surface de quelque 4300 millions d'hectares. Les forêts et les terres boisées constituent l'une des principales ressources naturelles du globe.

Parmi les produits industriels fournis à l'origine par la forêt, il faut citer le bois de construction, le contreplaqué et autres panneaux destinés à la fabrication de meubles, le carton d'emballage et le papier destiné à l'imprimerie et à l'écriture.

Les industries des produits forestiers sont largement concentrées dans les pays industrialisés; le bois qu'elles utilisent chaque année comme matière première provient essentiellement des forêts des zones tempérées dans lesquelles elles sont situées. Ces forêts représentent aujourd'hui

une source permanente et croissante de bois sur une surface forestière relativement stable.

Bien que près de la moitié des forêts se trouve dans les tropiques, ceux-ci ne fournissent qu'approximativement 20 p. 100 de la matière première du bois industriel.

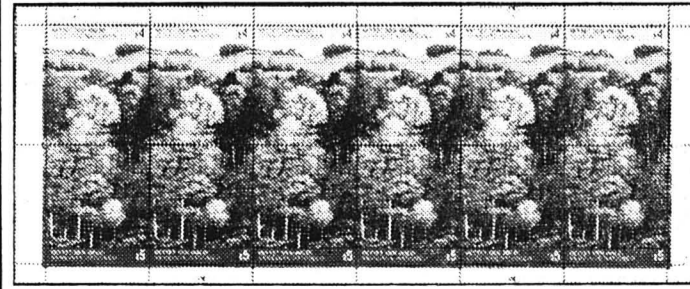
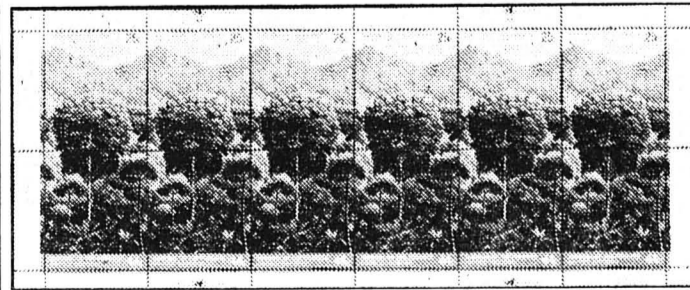
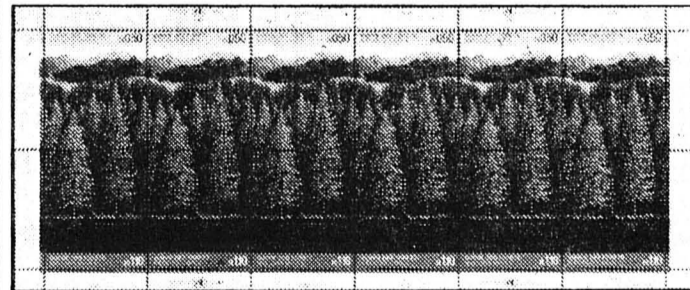
Dans ces régions, la quantité de bois utilisée comme combustible dépasse largement celle du bois industriel. Les trois quarts de la population des pays en voie de développement se servent du bois pour la cuisine et le chauffage; en plus du bois de construction et du bois utilisé comme combustible, ils tirent beaucoup

d'autres produits des forêts tropicales qui comprennent de nombreuses espèces: les fruits, la viande du gibier, le fourrage pour le bétail, les gommages, résines, fibres, et toute une richesse d'autres produits permettant la vie quotidienne des populations rurales dans de nombreux pays.

Les forêts tropicales peuvent largement favoriser le développement. Mais il faut prendre conscience de leur potentiel, l'exploitation non contrôlée de la forêt doit être remplacée par la gestion de la ressource forestière dans son ensemble.

Les timbres seront imprimés en offset dans les quantités suivantes:

Valeurs	Quantités	Motifs
Fr.s. 0,50	663 000	Forêt de sapins
Fr.s. 1,10	663 000	
\$ 0,25	594 000	Forêt tropicale
\$ 0,44	594 000	
SA 4.-	906 000	Forêt de feuillus, en automne
SA 5.-	906 000	



Senna le plus rapide

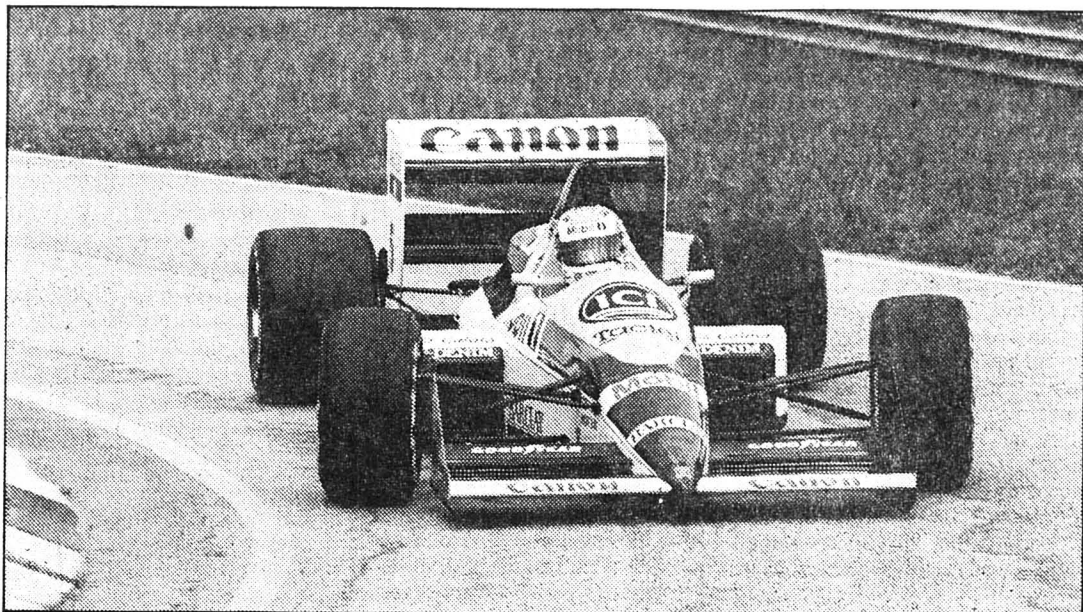
Premiers essais du GP du Brésil de F1

Le Brésilien Ayrton Senna, au volant d'une Marlboro McLaren-Honda, a réalisé le meilleur temps de la première séance d'essais en vue du Grand Prix du Brésil de formule 1, première manche du championnat du monde, qui se déroulera dimanche sur le circuit de Jacarapagua.

Le Brésilien a devancé de 710 millièmes de seconde l'Anglais Nigel Mansell (Williams-Judd à moteur atmosphérique) et de 1''5 l'Italien Alessandro Nannini (Benetton-Ford) et de 1''7 son coéquipier, le Français Alain Prost. Ce dernier n'a pu prendre la piste qu'en fin de séance, sa voiture ayant dû être réparée après une sortie de la route le matin.

Les deux pilotes de l'écurie helvétique, EuroBrun, l'Italien Stefano Modena et l'Argentin Oscar Larrauri, ont dû d'abord passer le cap des préqualifications. Ils se sont qualifiés pour les essais, où ils ont réalisé les 22e et 24e temps sur 26 voitures admises.

GP du Brésil, à Rio de Janeiro, première séance d'essais: 1. Ayrton Senna (Bré), McLaren-Honda, 1'30''218 (moyenne 200,754 km/h); 2.



En signant le deuxième temps, Nigel Mansell a prouvé que les voitures à moteur atmosphérique auraient leur mot à dire.

Nigel Mansell (GB), Williams, 1'30''928; 3. Alessandro Nannini (It), Benetton-Ford, 1'31''772; 4. Alain Prost (Fr), McLaren-Honda, 1'31''975; 5. Thierry Boutsen (Bel), Benetton-Ford, 1'32''060; 6. Gerhard Berger (Aut), Ferrari, 1'32''123; 7. Michele Alboreto (It), Ferrari, 1'32''523; 8. Nelson

Piquet, (Bré), Lotus-Honda, 1'32''888; 9. Satoru Nakajima (Jap), Lotus-Honda, 1'33''293; 10. Ivan Capelli (It), March, 1'33''546. **Puis:** 22. Stefano Modena (It), EuroBrun-Cosworth, 1'37''506; 24. Oscar Larrauri (Arg), EuroBrun-Cosworth, 1'38''347.

Préqualification: 1. Andrea De Cesaris (It), Rial-Cosworth, 1'37''033; 2. Stefano Modena (It), EuroBrun-Cosworth, 1'37''886; 3. Oscar Larrauri (Arg), EuroBrun-Cosworth, 1'38''276; 4. Gabriele Tarquini (It), Coloni-Cosworth, 1'43''869, tous qualifiés pour les essais. (si)

Coude-à-coude

Duo de tête au Safari Rally

De nombreux bouleversements ont eu lieu dans le deuxième secteur du Safari Rally, Mombasa - Nairobi (853 km), comptant pour le championnat du monde de la spécialité. A l'arrivée dans la capitale kenyane, deux pilotes étaient pénalisés du même temps (22 minutes) et occupaient ex-aequo la première place du classement général: le Kenyan Mike Kirkland (Nissan 200 SX) et le Suédois Kenneth Eriksson (Toyota Supra). Ils étaient suivis, à trois minutes, du Finlandais Juha Kankkunen (Toyota).

La région des Taita Hills, que les concurrents devaient à nouveau franchir tôt vendredi matin, a été la cause de grosses perturbations, quelques pilotes, parmi les meilleurs, devant même quitter la course. Il en a été ainsi pour le Finlandais Hannu Mikkola (Opel Kadett GS), vainqueur l'an dernier du Safari sur Audi 200 Quattro, dont le radiateur a crevé à la suite d'une sortie de route et pour le Suédois Lars Erik Torph (VW Golf GTI), moteur bloqué à la suite d'un heurt avec une vache.

Pour leur part, les Lancia Integrale de l'Italien Massimo Biasion et du Kenyan Vic Preston Jr, qui semblaient jusqu'alors se jouer des difficultés, ont connu également de sérieux problèmes. Le vice-champion du monde perdait 35 minutes à la

suite d'un changement de turbo, alors que son coéquipier était pénalisé de 19 minutes sur ennus de boîte de vitesses.

Auparavant, les Lancia occupaient les deux premières places du général, Biasion (17') précédant Preston d'une minute. A Nairobi, Preston totalisait 38 minutes de pénalisation et Biasion 52 minutes...

A un peu plus du tiers de l'épreuve africaine du championnat du monde des rallyes (1650 km parcourus sur un total de 4220), il ne restait plus que 29 voitures en course. Et les difficultés sont loin d'être terminées. Le retard accumulé par les Lancia et la VW d'usine laisse le champ libre aux voitures japonaises, Toyota prenant une option avec Eriksson et surtout Kankkunen, champion du monde en titre et vainqueur du Safari en 1985, déjà sur Toyota, qui effectue une course très sage.

Le classement au terme du 2e secteur: 1. Mike Kirkland-Robin Nixon (Ken), Nissan 200 SX et Kenneth Eriksson-Peter Diekmann (Su-RFA), Toyota Supra, 22' de pénalisation; 3. Juha Kankkunen-Juha Piironen (Fin), Toyota Supra, 25'; 4. Vic Preston Jr-John Lyall (Ken), Lancia Integrale, 38'; 5. Per Eklund-David Whittock (Su-Ken), Nissan 200 SX, 49'; 6. Massimo Biasion-Tiziano Siviero (Ita), Lancia Integrale, 52'. (si)

LE SPORT EN BREF



Football

Halter à nouveau opéré

L'International Andy Halter (Lucerne) devra se soumettre à une seconde opération de son genou gauche, destinée à stabiliser l'articulation. Les derniers examens pratiqués ont en effet démontré qu'une intervention chirurgicale était indispensable.

Euro 88: 716.144 billets vendus

716.144 billets, sur un total de 880.000, ont déjà été vendus pour la phase finale du championnat d'Europe, qui aura lieu du 10 au 25 juin en RFA, a annoncé le président de la fédération ouest-allemande, Hermann Neuberger. 456.000 billets ont été vendus en RFA et 242.000 à l'étranger, dont 82.161 en Hollande.

Burdenski en renfort

L'ancien gardien international Dieter Burdenski, 37 ans, actuellement à Werder Brême, a été engagé comme conseiller de l'équipe du Danemark durant la phase finale du championnat d'Europe, aux côtés de son compatriote Sepp Piontek, entraîneur des Danois.



Hockey

Serge Boisvert à Davos

Le HC Davos a engagé pour la saison prochaine le Canadien Serge Boisvert, un attaquant de 20 ans qui dispute présentement la Coupe Stanley avec les Canadiens de Montréal. Boisvert avait été le meilleur «compteur» de l'équipe du Canada aux derniers Jeux olympiques de Calgary. Les dirigeants grisons sont encore à la recherche d'un second renfort étranger.



Boxe

Leonard conseiller de l'équipe américaine

En vue des Jeux olympiques de Séoul, la Fédération américaine de boxe s'est dotée d'un conseiller olympique au-dessus de tout soupçon, en la personne de Ray «Sugar» Leonard, lui-même champion olympique en 1976, à Montréal, en poids sur légers. Leonard était également champion du monde professionnel dans trois catégories différentes.

divers

Ville de La Chaux-de-Fonds

Patinoire des Mélézes

La patinoire sera ouverte au public du lundi 4 au vendredi 15 avril 1988 de 14 à 16 heures, sauf le samedi 9 et le dimanche 10, ceci en raison du tournoi populaire de hockey.

Prix d'entrée: adultes Fr. 2.-
enfants Fr. 1.-

Office des sports

Lunettes
Lentilles de contact
Maitres opticiens
Diplôme fédéral

von gunten
Av. Ld Robert 23
039/23 50 44

Entreprise de couverture - Ferblanterie

Michel Dobler
Jardinière 79
La Chaux-de-Fonds
039/23 41 86

Pour tous vos problèmes de toitures!

URGENT, cherche

jeune fille
pour garder 2 enfants d'un an et trois ans, à Tramelan. Avec permis de travail.
Renseignements: 032/97 43 65 dès 20 h 30 ou 032/91 22 35 (demander Mme Gaber).

mini-annonces

à vendre

ARMOIRE ANCIENNE, flûte, malle arrondie, table, canapé, poupon, stauette. 038/61 27 12

à acheter

IMPORTANTES COLLECTIONS de timbres-poste, estimation gratuite sans engagement. 038/25 15 04

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

POMPES FUNÈBRES

Arnold Wälti
Epargne 20 - 039/28 22 64
La Chaux-de-Fonds
Toutes formalités
Transports Suisse et étranger

offres d'emploi

ETA

CENTRE DE PRODUCTION FONTAINES

Voulez-vous changer d'horizon? Alors venez chez nous, car nous avons du travail à offrir à des professionnels expérimentés, dynamiques et efficaces, comme

DECOLLETEURS

Dans notre usine moderne de Fontaines, une activité intéressante et indépendante vous attend!

Entrée immédiate

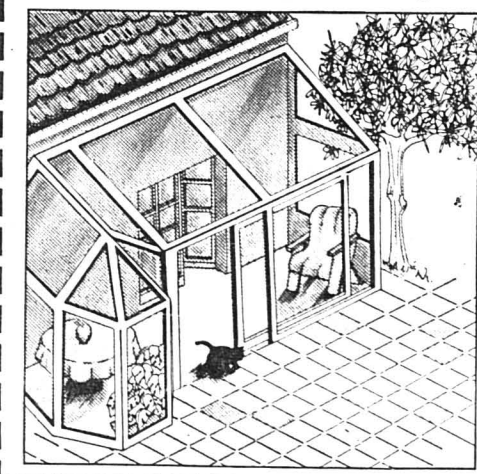
N'hésitez donc pas à nous envoyer votre offre de services ou à téléphoner pour en savoir plus à J.-M. Richard, notre chef du personnel, qui se réjouit d'ores et déjà de faire votre connaissance.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2052 Fontainemelon, Tél. 038 / 54 11 11

ETA - Une société de SMH

Votre véranda, votre jardin d'hiver

Etude sur place et devis gratuits, sans engagement



Coupon-réponse à retourner à:

Véranda Saniarre
bp 151 - 038/61 15 61
2114 FLEURIER

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____
Tél. _____

Tous derrière Vanderaerden

Le Tour des Flandres cycliste se courra demain

Le Belge Eric Vanderaerden a mis les choses au point. En s'imposant de belle manière, une nouvelle fois, aux Trois Jours de la Panne, aidé de l'armada Panasonic, il a revendiqué le titre de grand favori du 72e Tour des Flandres, qui sera couru dimanche entre Saint-Nicolas et Merbeke (279 km).

Succéder au Wallon Claude Criquiélon, vainqueur l'an passé, est donc l'ambition du Flamand Vanderaerden. Ambition d'autant plus légitime qu'il connaît bien le «Ronde», qu'il a remporté en 1985. Aussi, dimanche, tout sera fait dans la formation néerlandaise pour que le succès soit au bout du parcours de son leader. Surtout en contrôlant la course comme elle sait si bien le faire.

Alors Vanderaerden, l'homme des Flandres, aura les moyens de triompher des douze difficultés qui s'échelonnent dans les 110 derniers kilomètres, alors que le fameux et «inhumain» Koppenberg ne figure pas cette année au programme.

SUPERCONFEX - PANASONIC

D'autres que Vanderaerden nourrissent évidemment l'ambition de triompher sur la Grand Place de Merbeke. Mais peut-être n'auront-ils pas le sens tactique de Criquiélon, qui faussa compagnie au groupe de tête dans le Bosberg, avant-dernière difficulté l'an passé et ultime obstacle

dimanche. Le Wallon prit la fuite à quinze kilomètres du but, laissant Vanderaerden et l'Irlandais Sean Kelly, tous deux grands favoris, se neutraliser.

Outre Kelly et Criquiélon, le Hollandais Adri Van der Poel, vainqueur en 1986, et le Belge Edwig van Hooydonck, membre de l'équipe Superconfex dirigée par Jan Raas et grande rivale de la Panasonic, font figure de sérieux prétendants. Cependant, les principaux rivaux de Vanderaerden semblent bien faire partie... de son équipe, notamment l'Australien Allan Peiper.

Quant à l'Italien Moreno Argentin, il ne paraît pas devoir être cette année le successeur de Dino Zandegu, le dernier de ses compatriotes à avoir gagné le Tour des Flandres, en 1967, malgré son succès — sans lendemain — dans la première étape du Critérium international. En revanche, Maurizio Fondriest, deuxième de Milan - San Remo, la première grande classique de la saison, pourrait être celui-là.

Les Français ne semblent guère

armés pour trouver le successeur de Jean Forestier, vainqueur en 1956. Marc Madiot, vainqueur de Paris - Roubaix en 1985, semble le seul en mesure de réussir une telle performance, plus en tout cas que Laurent Fignon, vainqueur de Milan - San Remo mais qui devrait être désavantagé par les conditions météorologiques.

Côté suisse enfin, Erich Mächler, qui a préparé le «Ronde» aux Trois Jours de la Panne, paraît le mieux à même de tirer son épingle du jeu dans une épreuve que jamais un coureur helvétique n'a remportée. (si)

Eric Vanderaerden: le favori (Widler)

Vanderaerden vainqueur Trois jours de La Panne

Le Suisse Erich Mächler a pris la cinquième place des Trois jours de La Panne, épreuve remportée par le Belge Eric Vanderaerden.

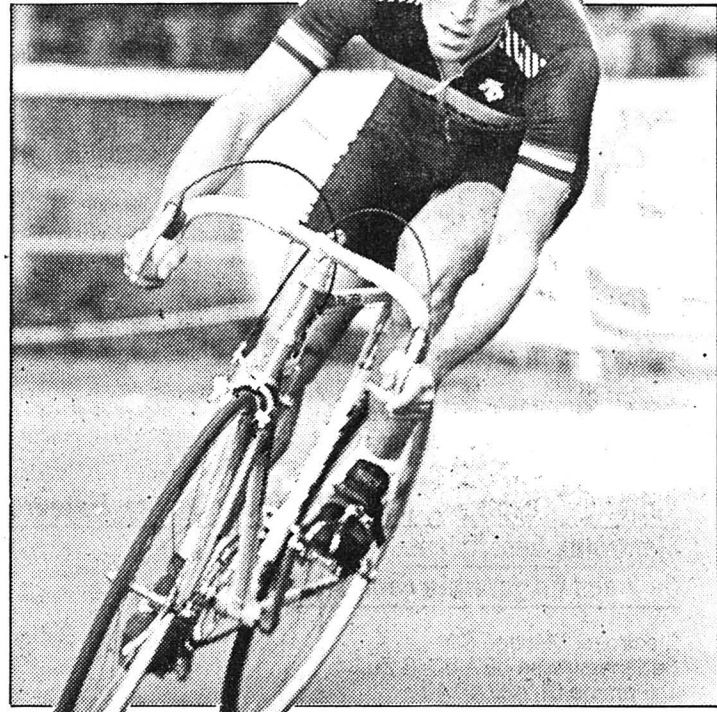
Le bon début de saison d'Erich Mächler devrait se poursuivre au Tour des Flandres. De même pour les coureurs de Robert Thalman, même si ceux-ci n'ont pas particulièrement brillé à La Panne. Quant à l'équipe de Paul Köchli, elle sera également dimanche au départ du Tour des Flandres.

Classement de la 3e étape, La Panne - La Panne (181,1 km): 1. Hendrik Redant (Bel) 4 h 58'34" (15" de bonif); 2. Adrie Van der Poel (Hol) m.t. (5"); 3. Eddy Planckaert (Bel);

4. Andreas Kappes (RFA); 5. Jean-Philippe Vandenbrande (Bel). Puis les Suisses: 32. Pius Schwarzenruber; 62. Kurt Steinmann; 76. Erich Mächler; 93. Daniel Gisiger; 101. Omar Pedretti; 110. Hansruedi Märki, tous même temps.

Classement général final: 1. Eric Vanderaerden (Bel) 14 h 38'15"; 2. Alan Peiper (Aus) à 21"; 3. Frans Maassen (Hol) à 26"; 4. Jelle Nijdam (Hol) à 27"; 5. Erich Mächler (S) à 36".

Puis les Suisses: 22. Steinmann à 1'53"; 29. Schwarzenruber à 2'10"; 71. Märki à 3'29. 124. Gisiger à 9'38; 125. Pedretti à 9'42". (si)



Onze équipes Pour le Tour de Romandie

Dix-sept ou dix-huit équipes, de sept coureurs chacune, prendront part à la 42e édition du Tour de Romandie, du 10 au 15 mai. Onze formations ont déjà confirmé leur participation et dévoilé la liste de leurs coureurs. Parmi elles l'équipe helvétique Cyndarella-Isotonic (Breu, Fuchs, Gisiger, Hürlimann, Järmann, Steinmann et Stutz) et Panasonic-Isostar (Freuler, Gavillet, Imboden, Märki, Breukink, Winnen, Van Lancker).

Seront également présents les groupes italiens Arioste (Joho, Sörensen), Gewiss Bianchi (Küttel, Argentin, Bombini), Salotti Château d'Ax (Rominger, Bugno), Gis Gelati (Baffi, Giovannetti, Van der Velde), Superconfex (Van Hooydonck, Emonds, Peeters) et Del Tongo (Saronni, Pia-secki, Lang), ainsi que l'équipe française RMO et la formation espagnole KAS (Wegmüller, Achermann).

(si)

TENNIS

Boris Becker expéditif

L'Allemand en finale du tournoi WCT de Dallas

L'Allemand de l'Ouest Boris Becker n'a pas laissé la moindre chance à l'Américain Brad Gilbert, en demi-finale du championnat WCT, à Dallas, dont le vainqueur recevra 200.000 dollars. Becker l'a emporté après une partie qui n'a pas excédé une heure et cinquante minutes.

Pour Becker, il s'agissait de la première victoire face à cet adversaire en quatre confrontations. Son adversaire, en finale, sera le vainqueur du match entre le Suédois Stefan Edberg et le Français Yannick Noah.

Sur le court en «suprême» de Dallas, Becker semble avoir retrouvé son tennis. Selon sa propre expression, il a disputé un match parfait. Agressif, concentré, le jeune Allemand a contrôlé la partie du début à la fin face au numéro 10 mondial. Cependant, Brad Gilbert, il faut le préciser à sa décharge, souffre d'une cheville et devra vraisemblablement subir une intervention aux ligaments.

AMÉLIORER LA VITESSE

Le Français Yannick Noah et le Suédois Stefan Edberg se rencontreront en demi-finale. Noah (8e mondial) s'est qualifié, dans son match d'ouverture, en disposant de l'Américain Tim Mayotte (9e ATP) en trois sets. Le Français a ainsi enregistré sa première victoire sur ce joueur qui, par le passé, l'avait battu trois fois en trois matchs...

Noah a donc effectué des débuts remarquables dans ce tournoi de Dallas, pour lequel il n'était pourtant pas très motivé au départ. Or, contre Mayotte, Noah est apparu sous son meilleur jour. Avec son service mais aussi une belle présence au filet, il a contrôlé le jeu du début à la fin face à un joueur guère concentré. Je n'ai pas eu beaucoup de balles de break dans ce match, mais je les ai presque toutes exploitées. Je me sens bien actuellement. Je dois seulement améliorer ma vitesse sur le court, a dit le Français.



Boris Becker s'est qualifié sans coup férir.

(AP)

Pour sa part, Edberg, troisième mondial et favori numéro un à Dallas, a facilement vaincu l'Argentin Martin Jaite (14e ATP), le remplaçant de dernière heure après le forfait du Suédois Mats Wilander, en trois sets, 6-4 6-3 6-0. Edberg et Noah se rencontreront pour la sixième fois. Les cinq premiers matchs ont tous été gagnés par le Suédois.

Dallas (Texas), tournoi WCT (GP-680.000 dollars), quarts de finale: Yannick Noah (Fr) bat Tim Mayotte (EU) 6-4 6-3 6-3; Stefan Edberg (Su) bat Martin Jaite (Arg) 6-4 6-3 6-0.

Demi-finales: Boris Becker (RFA) bat Brad Gilbert (EU) 6-4 6-2 6-1. (si)

Valeurs respectées Grand Prix Lusso-Eldorado

Spectacle de qualité pour les fervents du tennis pour la région neuchâteloise car les bonnes raquettes du pays s'affrontent au centre de tennis de Marin.

Les valeurs sont respectées dans la première partie du tableau car la tête de série No 1, Bertrand Zahno de Gains, se retrouve en finale après avoir éliminé tous ses rivaux avec beaucoup de facilité.

Dans la seconde partie du tableau, la tête de série No 2,

Martial Ritz de Pesieux, est éliminé en quart de finale et doit s'avouer vaincu face à Ralph Künzler de Dietikon après 2 sets très disputés.

M. Künzler accède en finale et lutte avec beaucoup de sportivité mais ne peut résister à la pression constante des balles de B. Zahno. Ce dernier remporte le trophée en 2 sets par 6-3 6-2.

Le prochain rendez-vous est fixé au 9-10 avril 1988 pour notre tournoi SM + SD B-C. (sp)

Vedette de choix

Tournoi de «La Clairière» à Saignelégier

C'est lundi de Pâques, à 9 heures, que débutera à la halle de tennis de Saignelégier le 3e Tournoi de «La Clairière». Cette compétition progressive D/C/B réunira une soixantaine de participants. Elle sera marquée par la participation d'un joueur noir, A. Kini, établi depuis peu à Courtedoux.

Cet entraîneur de tennis qui partage son temps entre le Jura et Paris où il donne des cours à Roland-Garros a été longtemps le partenaire d'entraînement de Yannick Noah. Il a été classé B3 par l'AST, mais les connaisseurs qui l'ont vu à l'œuvre, estiment qu'il est de valeur P2-P3.

Kini sera la vedette du tournoi messieurs dont les têtes de série sont:

1. A. Kini B3 (Courtedoux); 2. E. Nagels B3 (Saignelégier); 3. M.

Nagels B3 (Saignelégier); 4. C. Devanthery B3 (Saignelégier); 5. J.-F. Jendly B3 (Fontaines); 6. C. Hennet B3 (Saint-Imier); 7. R. Guillet C1 (Le Locle); 8. F. Dal Zotto C1 (Courrendlin).

Chez les dames, la qualité dépasse la quantité avec 13 participantes seulement mais deux B2, une B3, quatre C1, quatre C2 et deux D seulement.

Têtes de série: 1. N. Jeanneret B2 (La Chaux-de-Fonds); 2. S. Beucler B2 (Saignelégier); 3. K. Porchet B3 (Neuchâtel); 4. D. Siegenthaler C1 (Ittigen).

Le tournoi débutera lundi de Pâques à 9 heures, puis se poursuivra tous les soirs, à 18 h 30, pour se terminer le week-end suivant avec les demi-finales dimanche dès 9 heures et les finales à 13 et 15 heures. (y)

NATATION

Deux Chaux-de-Fonnières sélectionnées



Mélanie Lanz (à gauche) et Magali Chopard ont de quoi être réjouies.

(Privée Schneider)

Au vu des excellents résultats obtenus aux championnats nationaux du dernier week-end à Zurich, les jeunes Mélanie Lanz (1974) et Magali Chopard (1971) ont été sélectionnées par la Fédération suisse de natation pour participer aux Rencontres interna-

tionales des cadres juniors qui se dérouleront ces prochains jours.

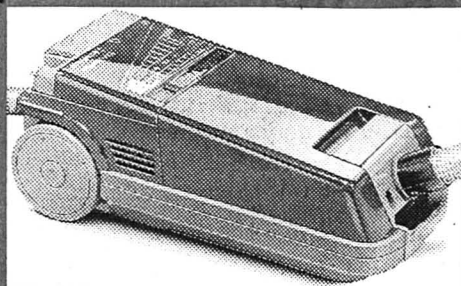
Mélanie se rendra à Patras en Grèce où elle participera au 100 m brasse, Magali à Anvers où elle disputera le relais 4 x 100 m libre et le 200 m brasse. (eb)

VOTRE GARANTIE

La fiabilité et la longévité des aspirateurs Electrolux sont légendaires. Les moteurs efficaces et silencieux garantissent une puissance d'aspiration hors du commun. Le boîtier double-paroi a été conçu pour durer et protège efficacement la partie électronique moderne et précise.

Voilà qui explique pourquoi tous les aspirateurs

Electrolux bénéficient de 2 ans de garantie complète!



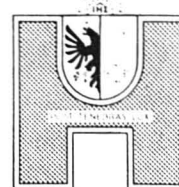
Electrolux
la qualité dont on parle

Electrolux Ménage SA
Badenerstrasse 587, 8048 Zurich
Téléphone 01/492 40 40

offres d'emploi



HOPITAL CANTONAL
UNIVERSITAIRE DE GENEVE



Nous sommes un important centre hospitalier universitaire où les progrès de recherche médicale, l'application des techniques de pointe et des équipes qualifiées et motivées assurent des soins de qualité en traitements hospitaliers et ambulatoires. Notre budget d'exploitation s'élève à 500 millions de francs. Pour notre Division financière, service de comptabilité, nous recherchons un(e)

CHEF DE LA COMPTABILITÉ

Occupant un poste de haut niveau, ce(cette) collaborateur(trice) sera directement rattaché(e) au chef de la Division financière. Ses principales tâches seront de:

- superviser l'ensemble de la comptabilité générale, débiteurs, fournisseurs et contentieux
- participer à l'élaboration et à l'analyse des comptes de résultats
- proposer la modification du plan comptable selon les nécessités.

Il(elle) aura également pour mission de procéder à l'étude de la mise en application de diverses comptabilités annexes, ceci avec la participation de notre division informatique, pour l'élaboration de programmes.

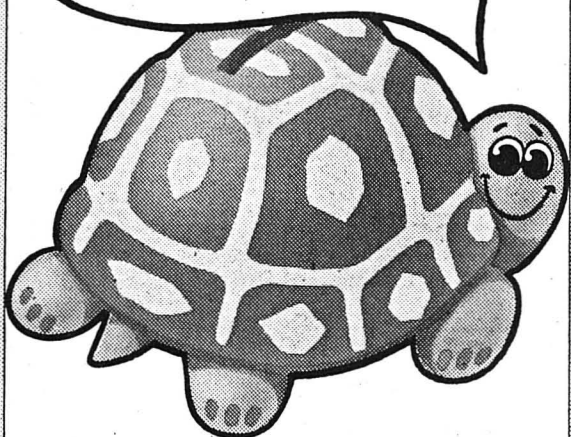
Nous demandons de l'entregent et de l'aisance dans les contacts et négociations.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme fédéral de comptable ou au bénéfice d'une formation universitaire équivalente complétée par de bonnes connaissances en informatique et de quelques années d'expérience dans la direction d'une équipe, n'hésitez pas à adresser vos offres complètes manuscrites, sous pli confidentiel, à

HÔPITAL CANTONAL UNIVERSITAIRE DE GENÈVE
Chef de la DIVISION DU PERSONNEL
24, rue Micheli-du-Crest 1211 GENÈVE 4

divers

Economise avec
Zoé la tortue



Ouvrez maintenant
un livret d'épargne
pour enfant:

Vous recevez une tirelire de Zoé la tortue. Quatre couleurs à choix. Vous emportez la plus belle!

**CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS**

Place Pury 13
2001 Neuchâtel
Tél. 038-21 31 71

Agences et bureaux dans tout le canton



VOTRE BANQUE RÉGIONALE SUISSE

Consultez-nous!

offres d'emploi

R René Thueler
Articles de soudure
Schweisstechnik
CH-2087 Cornaux **ESAB**

Nous sommes une entreprise spécialisée dans la vente de matériel de soudure et nous cherchons

un collaborateur dynamique

Pour:

- prospection du marché;
- visite de notre clientèle dans les cantons de Neuchâtel, Jura et Berne;
- réparation et entretien de machine à souder.

Profil souhaité:

- bonne présentation;
- contact facile;
- sens de la vente;
- bonnes notions des langues française et allemande.

Préférence sera donnée au candidat possédant des notions de soudure et d'électricité.

Veillez nous adresser vos offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

René THUELER
Case postale 16, 2087 Cornaux
☎ 038/47 18 36

Je donne
**cours de
guitare**
pour débutants.
☎ 039/26 82 45

**L'Alpe des Chaux,
Villars / Gryon / VD**
Holländer verkauft
seine sehr grosse
4-Zimmervohnung
(2 Badezi.) 106 m².
Fr. 250 000.-
☎ 027/61 22 29

divers

BRAND
indépendant du réseau • vitesse: 10 MHz

NEW



EPSON

SLASH S.A.
INFORMATIQUE
ET
BUREAUTIQUE

101, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds TEL. 039 21 21 91

NOTRE AVENIR,
C'EST
LA JEUNESSE.

pro juventute

Timbres et cartes pour notre jeunesse.



SPA

Chiens
et chats
à placer.

Tous les
jours au
039/26 51 93

depuis 1969
vite résolues.
dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

ADAM



C'est bien parti!

Union NE impérial en play-off de basketball

UNION NEUCHÂTEL - REUSSBÜHL 96-77 (51-54)

Les données étaient claires: Union devait à tout prix gagner d'une part, mais aussi marquer un maximum de paniers afin d'aborder le match retour du 10 avril en position de force. Ce ne fut pas facile car les Lucernois n'étaient pas venus faire de la figuration.

Il n'y eut pas de ronde d'observation: ce fut l'attaque à outrance. Chaque équipe cherchait à imposer sa manière et à impressionner son adversaire. Aux paniers de Knuckles, omniprésent, répondait un Valis insaisissable, véritable poison pour la défense.

Brugger avait demandé à ses intérieurs de venir aider les extérieurs afin de museler Jim Pyers. Ainsi le marquage de Valis fut-il approximatif.

PION ÉLIMINÉ

La rencontre fut pourtant de toute beauté. Valis et Knuckles tirèrent la vedette, avec un petit plus pour le mercenaire d'Union, qui enthousiasma le public par ses rushes spectaculaires et son adresse diabolique.

Vu sa réussite à mi-distance, l'entraîneur Boatright dut se résoudre à prendre Knuckles en box. Cette tactique épuisante fut payante puisque l'Américain n'inscrivit plus de paniers de la 12e à la 18e minute. Mais ses coéquipiers veillaient au grain et prirent leurs responsabilités empêchant Reussbühl de creuser un écart péremptoire. Celui-ci ne dépassa jamais cinq points (17-38-43).

Lors de cette première mi-temps, malgré l'écart déficitaire, union avait déjà éliminé un pion

En finale

Coupe de Suisse féminine

Demi-finales: Arlesheim - Nyon 57-91 (24-54); Fémina Lausanne - Birsfelden 69-79 (38-44). (si)

important. Pyers qui dut se défaire du box pour distribuer et s'épuisa nerveusement et physiquement.

CHANGEMENT DE DÉCOR

En fin tacticien, Brugger changea son système défensif. Valis fut noté par un Forrer absolument fabuleux. Résultat: quatre points en deuxième mi-temps contre 23 en première.

Tout de suite, on se rendit compte que la machine lucernoise ne baignait plus dans l'huile. Après 10 secondes seulement, le score avait passé à 55-54. Reussbühl était absolument décontenancé par la nouvelle tactique de Brugger. Plus rien ne fonctionnait.

Valis inutilisable, Pyers complètement asphyxié, de même que Tusek, Union prit ses distances, alors que Reussbühl connaissait des moments difficiles (5 tirs manqués sur 6). Ce fut le véritable tournant de la rencontre.

Dès la 29e minute (77-66), le jeu se stabilisa. Les vedettes s'économisèrent.

Pyers précipita son équipe dans le doute en commettant coup sur coup deux fautes évitables et, de surcroît, intentionnelles sur Dominique Cramerer qui partait seul au panier. Avec quatre fautes, Pyers finit le match complètement désabusé.

Dès la 35e minute, Reussbühl tenta bien une individuelle, mais sans conviction. Mal lui en prit, car à ce jeu, Knuckles fut absolument insaisissable. Il fit étalage de toute sa classe sous les applau-

dissements nourris d'un public conquis.

Jean-Paul Brugger, très calme et serein, disséqua la rencontre: Le changement apporté en deuxième mi-temps fut certes payant. Mais en fait tout s'est passé dans la tête. Reussbühl n'y a plus cru. De plus, en deuxième mi-temps, Knuckles a défendu. Voilà la différence. Nos chances ont passé à 70 pour cent. Ne soyons pas trop euphoriques tout de même.

Pierre-à-Mazel: 700 spectateurs.

Arbitres: MM. Busset et Schrammek.

Union Neuchâtel: Forrer (10), Lambelet (4), Alain Perlotto (2), Vincent Cramerer (8), Prébandler

(2), Grandjean, Dominique Cramerer (4), David Perlotto (21), Bongard, Knuckles (45).

Reussbühl: Rüdi, Tusek (2), Walker (11), Jasovic, Varrone (3), Valis (27), Pyers (19), Portmann (15), Backer.

Notes: Union joue sans Reusser. Reussbühl au complet. Fautes intentionnelles à Lambelet (26') et Pyers (32'). Faute technique à Lambelet (39'). Union: 45 paniers pour 32 tirs dont trois tirs à trois points. 3 lancers sur 5. Reussbühl: 34 paniers pour 71 tirs dont un tir à 3 points. 8 lancers-francs sur 14.

Au tableau: 10' 28-31; 15' 38-39; 25' 66-60; 30' 77-66; 35' 89-72.

Sch.

VOLLEYBALL

Départ probant

La Coupe des nations féminine

SUISSE - HONGRIE 3-1 (8-15 15-13 15-12 15-7)

C'est à l'équipe de Suisse qu'incombait la tâche d'ouvrir la 5e Coupe des nations de volleyball féminin, qui se déroule au CESSEV de Burier (La Tour-de-Peilz) jusqu'à lundi. Face à une équipe hongroise qui, théoriquement, lui est supérieure, la formation dirigée par le Bâlois Peter Nonnenbroich n'a pas manqué son entrée.

En début de partie, les Suissesses trouvaient difficilement leurs marques et s'inclinaient en moins de 20 minutes (15-8). Elle parvenaient néanmoins sans trop tarder à gommer les imprécisions, trouvaient un meilleur timing en attaque, et le résultat suivait. La Suisse enlevait le set suivant, le plus disputé, 15-13, et le troisième 15-1.

En jouant au service de l'équipe, Anne-Sylvie Monnet contribuait, aux côtés de la capitaine Mireille Vergé-Depré, à mettre en confiance les plus jeunes, avant tout Denise Löttscher à la passe. La Suisse enlevait brillamment la quatrième manche, obtenant un brillant succès aux dépens d'une équipe qu'elle n'avait encore jamais battue.

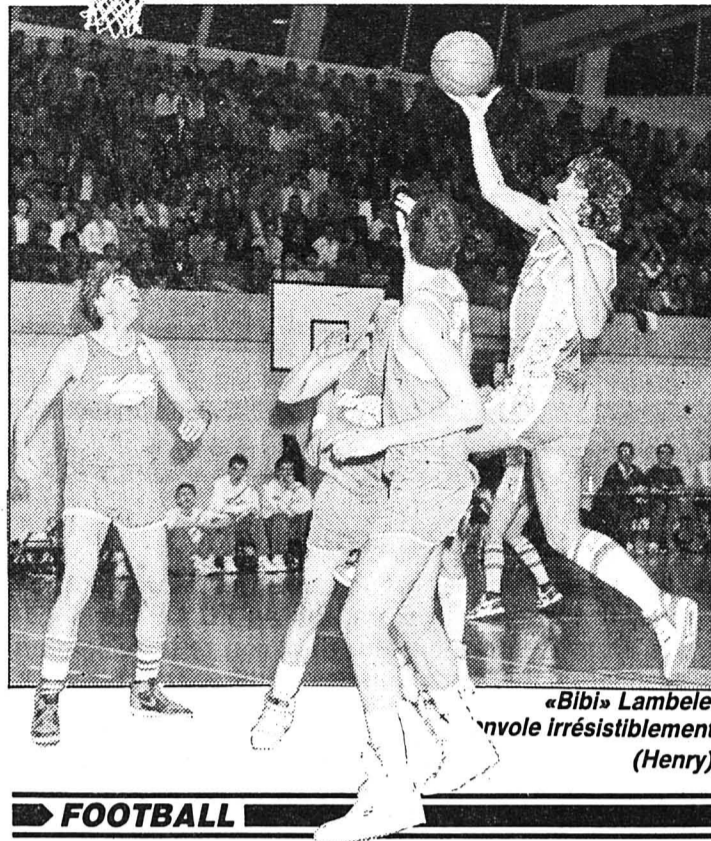
Suisse: Mireille Vergé-Depré, Anne-Sylvie Monnet, Andrea Spratek, Béatrice Jäggi, Denise Löttscher, Margot Schläppli, Gisela Roth, Delia Schmid.

Hongrie: Grozer, Nyari, Fekete, Bota, Kastner, Gall, Benaffi, Benko, Varga.

Autres résultats

● CUBA - FINLANDE 3-0 (15-9 15-3 15-1)

● CHINE - YOUGOSLAVIE 3-0 (15-2 15-4 15-4)



«Bibi» Lambelet envole irrésistiblement. (Henry)

FOOTBALL

Surprises!

Le tournoi de Berlin

URSS - ARGENTINE 4-2 (2-1)

Berlin-Ouest: 20.000 spectateurs.

Arbitre: Quiniou (Fra).

Buts: 14' Savarov 1-0; 15' Litovtchenko 2-0; 18' Troglio 2-1; 62' Protassov 3-1; 66' Baltacha (autogol) 3-2; 80' Protassov (penalty) 4-2.

URSS: Dassaev; Baltacha; Bessonov, Sulakvelidze (74' Yakovenko), Demianenko; Litovchenko (83' Gotsmanov), Kusnetsov, Savarov, Rats; Protassov, Belianov (75' Passulko).

Argentine: Pumpido; Brown (55' Garre); Ruggeri, Cucuffo; Sensini, Giusti, Diaz, Olarticoechea (46' Clausen); Caniggia, Maradona, Troglio.

RFA - SUÈDE 1-1 (1-0), 3-5 aux penalties

Berlin-Ouest: 20.000 spectateurs.

Arbitre: Haertmann (Hon).

Buts: 42' Allofs 1-0, 73' Truedson 1-1.

RFA: Immel; Herget; Kohler, Buchwald; Berthold (74' Reuter), Matthäus, Littbarski (74' Rolff), Thon, Frontzeck; Völler, Klaus Allofs (46' Eckstein).

Suède: Möller; Roland Nilsson, Hysen, Larsson, Schiller; Thern, Prytz, Strömberg, Holmqvist; Gren (61' Truedson, 83' Rehn), Eckström (70' Joakim Nilsson).

Penalties: Prytz 0-1; Thon 1-1; Larsson 1-2; Eckstein 2-2; Strömberg 2-3. Matthäus manque. Thern 2-4. Völler manque. (si)

HOCKEY SUR GLACE

Lugano s'impose sans convaincre

Premier match de la finale du championnat suisse

LUGANO - KLOTEN 5-3 (1-2 2-0 2-1)

Malgré sa victoire dans la première rencontre des play-off contre Kloten, le champion Lugano a laissé entrevoir quelques faiblesses.

Les Tessinois, menés 2-0 après onze minutes, prirent un départ laborieux avant de redresser la situation pour l'emporter finalement 5-3 (1-2 2-0 2-1) à la Resega, en présence de 7000 spectateurs.

Tendus, nerveux, Zurichois et Luganais multiplièrent les accrochages. Les arbitres prononcèrent 65 minutes de pénalité. Kloten aurait contesté davantage encore le succès de la formation s'il n'avait pas perdu son avant-centre canadien Yates, à la mi-match, touché au genou.

Resega: 7000 spectateurs. Arbitres: Weilenmann, Bernhard, Kunz, Stalder.

Buts: 5' Mongrain (Yales) 0-1;

11' Hollenstein (Celio) 0-2; 14' Eberle (expulsion Mongrain) 1-2; 25' Eggmann (Bernasconi) 2-2; 34' Lüthi (expulsion Zehnder) 3-2; 42' Mongrain (expulsion Eberle) 3-3; 47' Ton (Bertaggia) 4-3; 53' Lüthi (expulsion Walder) 5-3.

Pénalités: 9 x 2 minutes plus 5 minutes (Rogger) contre

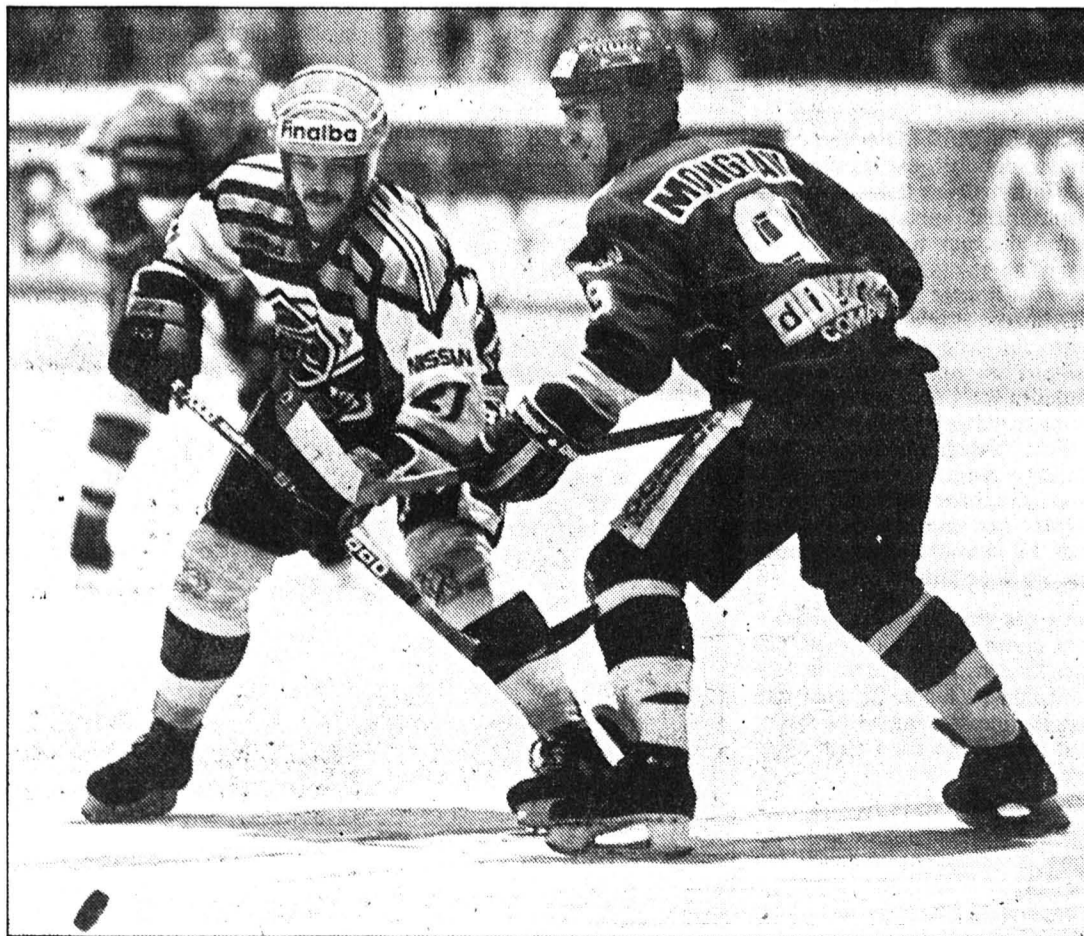
Lugano, 11 x 2 minutes plus 10 minutes (Yales et Zehnder) contre Kloten.

Lugano: Andrey; Bertaggia, Rogger; Ritsch, Eloranta; Massy, Domeniconi; Walter, Lüthi, Vrabec; Ton, Johansson, Eberle; Bernasconi, Eggmann, Patt.

Kloten: Pavoni; Rauch, Zehnder; Uebersax, Wick; Bruderer,

Baumann; Schlagenhaut, Mongrain, Wäger; Celio, Yates, Hollenstein; Erni, Beat Lautenschlager, Peter Lautenschlager.

Notes: Lugano sans Jaks (blessé). Ritsch, touché à l'épaule, est éliminé dès les premières minutes. Yates hors de combat à la 31e minute après une blessure au genou. (si)



Beat Eggmann (à gauche) a pris le meilleur sur Bob Mongrain. (AP)

Victoire suisse

L'équipe de Suisse des moins de 20 ans (renforcée) a entamé victorieusement, à Villars, son engagement à la Coupe Béard, un tournoi réservé par ailleurs à des équipes formées de joueurs de moins de 23 ans. Les Helvètes se sont imposés par 7-6 face à la sélection américaine, après avoir fait la décision dès la première période (6-2).

Buts pour la Suisse: 2' Dubois 1-0; 7' Aeschlimann 2-0; 11' Ruedi 3-1; 13' Dubois 4-1; 17' Bärtschi 5-1; 19' Leuenberger 6-2; 32' Leuenberger 7-2. (si)

Zenga à la parade

Match amical à Split

YOUGOSLAVIE - ITALIE 1-1 (1-1)

Le résultat nul, 1-1 (mi-temps 1-1) obtenu à Split face à une sélection yougoslave privée de ses mercenaires, n'ajoutera rien à la gloire de la «Squadra Azzurra».

Sans les parades du gardien Walter Zenga en première période, les Italiens auraient probablement perdu ce match amical qui se déroula devant une très faible assistance.

La Yougoslavie livra une remarquable première période, acculant les Transalpins sur la défensive. En seconde mi-temps, le rythme baissait. Les Yougoslaves relâ-

chaient leur pression. Les deux formations semblaient se satisfaire parfaitement de ce résultat.

Split: 8500 spectateurs.

Arbitre: Kohl (Aut).

Buts: 10' Vialli (0-1); 45' Jakovijevic (1-1).

Yougoslavie: Radaca; Miljus; Stanojkovic, Vuljc, Radanovic (80' Tosic); Katanek, Stojkovic, Brnovic (80' Asanovic), Savicevic; Pancev, Jakovijevic.

Italie: Zenga; F. Baresi; Bergomi, R. Ferri, Francini (51' Maldini); Donadoni, De Napoli, Gianini, De Agostini (73' Fusi); Mancini, Vialli. (si)

Sélection des moins de 18 ans

La sélection suisse des moins de 18 ans (juniors UEFA) affrontera son homologue anglaise le 21 avril à Courtemaiche.

En prévision de cette rencontre, les joueurs suivants ont été retenus:

Gardiens: Peter Burri (Bümplitz/69), Hervé Dumont (Courtepin/69).

Arrières: Francis Froidevaux (Moutier/71), Sébastien Fournier (Sion/71), Stefan Rolli

(Bümplitz/69), Marcel Sommerhalter (Lucerne/69), Bernhard Wyss (Chiètres/69).

Demis: Laurent Breit (Vevey/69), Christian Gay (La Chaux-de-Fonds/69), René Morf (Lugano), Daniel Otter (Klus-Balsthal/69), Christian Stübi (Goldschach/70).

Attaquants: Vincent Colletti (Servette/69), Patrick Messerli (Old Boys/69), André Wiederkehr (Grasshopper/70), Daniel Wyss (Aarau/70). (si)

En retard

Championnat d'Angleterre

Watford - Queen's Park Rangers 0-1.

Classement: 1. Liverpool 31-76; 2. Manchester United 33-62; 3. Everton 33-60; 4. Queen's Park Rangers 33-58; 5. Nottingham Forest 31-57.

Encore deux ans

Brunner reste à GC

Martin Brunner, gardien du Grasshopper-Club et de l'équipe nationale, restera deux ans encore au club zurichois. Brunner a effectué toute sa carrière à GC, depuis les juniors E, en 1970, jusqu'en première équipe, où il débuta lors de la saison 1981/82. (si)

**Union NE:
c'est bien
parti**

Page 9

SPORT

**Tennis:
Becker
en finale**

Page 11

Un joli cadeau de Pâques Précieux succès du FC La Chaux-de-Fonds à Bienne

● BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS 1-2 (0-2)

Le lapin de Pâques est arrivé prématurément. A Bienne, il a offert un joli cadeau au FC La Chaux-de-Fonds. Dans le cadre du tour final contre la relégation en première ligue, les «jaune et bleu» sont parvenus à conquérir deux points très précieux. Des buts de Philippe Chauveau et Alain Béguin lors de la période initiale ont permis aux visiteurs d'entamer une lutte pour leur survie de la meilleure façon. A ce stade de la compétition, la manière est largement supplantée par le résultat. Les 450 courageux spectateurs en ont obtenu une nouvelle preuve flagrante. Sur un terrain très difficile, les deux équipes se sont livrées à une partie de «hurra-fussball» pour reprendre un terme cher aux Alémaniques. La réussite de deux passes consécutives a, le plus souvent, constitué un exploit. C'est dire si le niveau est demeuré au ras du borbier de la Gurzelen. Le mérite du FC La Chaux-de-Fonds a résidé dans sa volonté de tenter quelque chose de plus. Combativité, discipline et efficacité ne se sont pas avérés de vains mots.

Plus volontaires, plus agressifs dans le bon sens du terme, les visiteurs se sont aussi montrés meilleurs footballeurs cherchant à présenter une jouerie digne de ce nom. Une constatation corroborée par la réflexion à haute voie d'un supporter biennois assis dans les

tribunes: «Ils ont remonté la pente La Chaux-de-Fonds.»

TOUT PRÈS DU ZÉRO ABSOLU
Si le FC La Chaux-de-Fonds est engagé sur une pente ascendante, le FC Bienne a pris le chemin inverse. L'équipe seelandaise est

descendue tout près du zéro absolu. La formation de Roland Weidle a balbutié d'entrée de cause à l'image de Claudio Taddei échouant tout seul sur Romain Crevoisier après 57 secondes de jeu déjà.

BIENNE
Laurent GUYOT

Les joueurs du lieu ne se sont jamais remis de ce raté. Crispés, nerveux, le capitaine Urs Teuscher et ses coéquipiers ont oublié les principes élémentaires du football. Seule la mansuétude de M. Hänni oubliant deux penaltys pour des fautes d'Heinz Häfliger sur Alain Renzi (15' et 48') est venue empêcher les Biennois de boire le calice jusqu'à la lie.

**CONTINUER
DANS CETTE VOIE**

A Bienne, le FC La Chaux-de-Fonds a surpris en bien. Les deux nouveaux arrivés, le Français Philippe Chauveau et Christian Fleury, se sont montrés à leur avantage pour leur première sortie officielle. Le Tricolore a concrétisé avec sang-froid une occasion offerte par Alain Renzi (13'). Le buteur s'est transformé en détonateur amorçant l'action, la plus belle du match au demeurant, débouchant sur le second but



Alain Béguin a réussi le but de la victoire à la Gurzelen.

(Schneider)

grâce à une reprise d'Alain Béguin sur un centre au cordeau de Patrick Sylvestre (30').

Manquant de lucidité et d'efficacité juste après le thé, les visiteurs ont raté le k-o notamment sur des actions d'Alain Renzi (49'), Alain Béguin (49' et 52') et Christian Fleury (59'). Heureuse-

ment les Biennois se sont montrés tout aussi maladroits.

A l'issue de la partie, Toni Chianidussi a apprécié à sa juste valeur les deux points obtenus.

Même en obtenant un point, je me serais déclaré satisfait. L'équipe a beaucoup travaillé et réussi à se créer des situations devant le but adverse. La lucidité et l'efficacité sont demeurés nos points faibles. Il nous appartient de les corriger mais de continuer dans la voie vue en première mi-temps. La plupart des joueurs en sont au début de l'apprentissage mais nous avons trouvé une colonne vertébrale avec les Crevoisier, Bridge, Chauveau et Fleury.

L'ex-Delémontain s'est montré aussi optimiste que son entraîneur en parlant de l'équipe.
Nous avons disputé une

bonne première mi-temps. Grâce à un engagement en desus de la moyenne et à notre discipline, nous sommes parvenus à récolter deux points précieux surtout après une si longue période de préparation. Je redoutais un certain manque d'agressivité, dans le bon sens du terme, de la part des jeunes joueurs. Il n'en a rien été et je suis persuadé que nous possédons les moyens de nous en sortir.

L. G.

LE CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Renens	1	1	0	0	2-1	2
Chx-de-Fds	1	1	0	0	2-1	2
3. Coire	2	0	2	0	1-1	2
4. Soleure	1	0	1	0	0-0	1
5. SC Zoug	2	0	1	1	2-3	1
6. Bienne	1	0	0	1	1-2	0

Bienne: quo vadis?

Du côté de la Gurzelen, les choses ne vont pas au mieux. Après les problèmes financiers, voici que ce printemps en apporte de nouveaux. D'abord les conditions atmosphériques, qui empêchent toute préparation normale avec un terrain annexe complètement sous l'eau. Ensuite, un match de Coupe contre Servette, qui aurait dû renflouer quelque peu la caisse, mais qui devient un «floodp» à cause du mauvais temps.

Enfin, la reprise du championnat, au cours duquel l'équipe joue son avenir et qui a dû être renvoyée par deux fois pour impraticabilité du terrain. Cette reprise a eu lieu. Elle s'est terminée par une défaite qui n'est pas tant dramatique quant au résultat, mais par la manière.

On a dû se rendre compte que les Biennois ne sont pas armés pour affronter ce tour final contre la relégation. Leur défense, dont les pièces maîtresses Grob et Ondrus sont des vétérans, ne suffit plus à enrayer des attaques menées dans un rythme élevé. Les autres défenseurs sont limités techniquement, ce qui empêche la construction d'un football digne de la ligue nationale.

Plus grave encore, on constate que l'entrejeu, qui comprend les seuls techniciens de l'équipe (Taddei, Herren, Gigon), fut dominé outrageusement par son vis-à-vis chaux-de-fonnier. Seule l'attaque permet d'espérer un sauvetage, car autant Terregna, Sollberger que Major et Muster (absent jeudi) sont capables de surprendre une défense et de tirer ainsi parti d'une erreur de l'adversaire. Sollberger le prouva en seconde mi-temps. A lui seul, il faillit changer le résultat, alors qu'intrinsèquement, La Chaux-de-Fonds était largement supérieure.

Les dirigeants biennois ne veulent pas entendre parler de 1ère ligue. Ils ont peut être tort. La reconstruction d'une nouvelle équipe ne pourra se faire que depuis là et il serait étonnant de ne pas voir au moins 450 spectateurs dans un derby de première ligue, alors que les frais généraux se réduiraient de moitié. Il faut savoir regarder les choses en face. Avec le contingent actuel, même si un sauvetage reste dans les possibilités, le problème subsistera pour la saison prochaine. Pas d'argent, pas de Suisses.

Jean Lehmann

Gurzelen: 450 spectateurs.
Arbitre: M. Charly Haenni de Vésin.

Buts: 13' Chauveau (0-1), 30' Béguin (0-2), 70' Ondrus, pénalty (1-2).

Bienne: Grob; Ondrus; Häfliger, Teuscher, Rahmen; Gigon, Taddei, Herren (79' Eberhard); Major, Hinz, Terregna (46' Sollberger).

La Chaux-de-Fonds: Crevoisier; Vallat; Maranesi, Bridge, Castro;

Sylvestre, Chauveau, Fleury, Guede; Renzi (88' Gay), Béguin (74' Egli).

Notes: pluie en deuxième mi-temps, terrain gras et glissant; Bienne sans Flückiger et Muster (tous les deux suspendus) et Missy (blessé), La Chaux-de-Fonds sans Persona (suspendu) et Richard (blessé); avertissement à Rahmen (antijeu); fautes sifflées: 16-20 (8-10), hors-jeu: 2-5 (1-2), tirs au but: 10-12 (4-6), corners: 2-5 (1-2).

Confirmer la tradition...

Neuchâtel Xamax joue à Aarau lundi après-midi

Après l'éclatante démonstration fournie mercredi face à Grasshopper, Neuchâtel Xamax tient de plus en plus nettement le rôle de grand favori dans la course au titre. Mais rien n'est encore définitif, car les hommes de Gilbert Gress doivent encore disputer dix rencontres avant le terme du tour final. Lundi, en fin d'après-midi (17h30), ils iront affronter le FC Aarau d'Othmar Hitzfeld dans son antre du Brügglifeld. Le déplacement en terre argovienne a toujours souri aux Neuchâtelois. En sept matchs joués en LNA à Aarau, Neuchâtel Xamax n'a jamais perdu. Encore plus impressionnant est le fait que le dernier but marqué par Aarau chez lui contre Xamax remonte au...25 août 1982!

Après son échec en Bundesliga au sein du grand Bayern Munich, le Danois Lunde a retrouvé avec plaisir les pelouses de notre pays sur lesquelles il semble très à l'aise. Pour son premier match

devant le public du Brügglifeld, il avait réalisé le hat trick contre Lausanne. Depuis, il n'a pas retrouvé le chemin des filets, tant à Lucerne (0-0) qu'à Saint-Gall (0-2).

Mais Lunde, l'artisan principal avec Prytz du titre conquis par Young Boys en 1985/86, voudra se rappeler au bon souvenir des Neuchâtelois. Et à celui des autres clubs aussi, en fonction d'un éventuel transfert en fin de saison...

CONFIRMATION

Du côté neuchâtelois, la situation se présente bien. L'équipe tourne à plein régime. Elle est visiblement en grande confiance. La maîtrise technique et tactique dont elle fait preuve lui autorise tous les espoirs. En évoluant au niveau qui a été le sien à Sion et contre GC, Neuchâtel Xamax devrait être capable d'éviter toute mauvaise surprise lundi après-midi.

Laurent WIRZ



Daniel Fasel progresse tant et plus.

(ASL)

Au programme

Tour final

Lundi

Young Boys - Servette ...	14.30
Aarau - NE Xamax	17.30
Grasshopper - Saint-Gall .	17.30
Lucerne - Lausanne	17.30

Promotion-relégation

GROUPE 1

Samedi

Malley - Bulle	17.30
Schaffhouse - Bellinzona .	20.00

Lundi

Bâle - Wettingen	14.30
Carouge - Old Boys	17.30

GROUPE 2

Lundi

Chênois - Martigny	14.30
Chiasso - Zurich	14.30
Locarno - Lugano	14.30
Sion - Granges	14.30

Tour de relégation

GROUPE B

Samedi

Baden - Montreux	renv.
------------------------	-------

Coupe de Suisse

Samedi

Young Boys - Old Boys ...	17.30
---------------------------	-------

Première ligue

GROUPE 1

Lundi

Le Locle - Leytron	14.30
--------------------------	-------

Tous ces éléments de statistique sont certes révélateurs, mais pas décisifs dans l'optique de la confrontation de lundi. On peut être certain que les Argoviens feront tout pour briser cette série négative.

La formation d'Hitzfeld ne manque pas d'arguments de choc. Sa ligne d'attaque notamment, qui est à même de perturber n'importe quelle défense helvétique. Wynton Rufer et le revenant Lars Lunde devront être tenus à l'oeil par Geiger et ses camarades.

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Dans le collimateur	14
LE LOCLE	Uniformes honnis	15
NEUCHÂTEL	M. Région applaudi	16
JURA BERNOIS	Le feuilleton des cotisations	17
JURA	Feu vert pour le Manège	18

Indice chauffage	
(en degrés-heures hebdomadaires DH)	
Du 22 au 29 mars 1988	
Littoral	+6,4° (1.950 DH)
Val-de-Ruz	+5,0° (2.174 DH)
Val-de-Trav.	+5,3° (2.131 DH)
La Chx-Fds	+2,3° (2.635 DH)
Le Locle	+3,4° (2.445 DH)

Le commandant de la police jurassienne réprimandé

Affaire Musey : fin d'un épisode

Lors de la séance parlementaire de jeudi dernier, le Gouvernement jurassien, par la voix de son président François Lachat, a rendu publiques les conclusions de l'enquête administrative ouverte à la suite de l'expulsion de la famille Musey le 11 janvier 1988.

Il ressort de l'enquête conduite par le juge d'instruction cantonal Pierre Seidler que toute la procédure utilisée pour parvenir à effectuer le refoulement de la famille Musey a été cahotante, imprécise, sinon touffue...

Les organes fédéraux sont intervenus directement auprès du commandement de la police cantonale jurassienne, qui s'est cru légitimé à exécuter l'arrestation de la famille Musey...

Le magistrat instructeur estime que le commandement de la police cantonale jurassienne n'a ainsi pas dérogé à l'usage...

Tirant la leçon des événements, le Gouvernement adressera une réprimande et une ferme mise en garde au commandement de la police cantonale... Il prendra des mesures législatives, réglementaires ou d'organisation pour prévenir le renouvellement de pareils événements.

ATTENTATOIRES À LA SOUVERAINETÉ CANTONALE

S'il y a eu des flottements reconnus sur le plan interne, le plus grave pour le gouvernement jurassien est la pratique totalement insatisfaisante de la part des instances fédérales dans le domaine de l'exécution des décisions fédérales par des organes cantonaux.

Dans un premier temps, les organes fédéraux ont parlé d'entraide judiciaire, puis d'entraide administrative, pour finir par dire, par la bouche du chef du Département fédéral de justice et police, que la section de l'état civil et des habitants du canton du Jura était compétente en la matière. Au cas particulier elle n'a jamais été saisie. Pour le Gouvernement jurassien, «de tels flottements au niveau

fédéral sont attentatoires à la souveraineté cantonale».

Sur le plan interne, le Gouvernement jurassien a adopté des directives afin de rappeler à tous les services de l'administration cantonale qu'ils doivent examiner la rectitude des procédures qu'ils sont appelés à suivre tant sous l'angle du droit que sous celui de l'opportunité. Sur le plan extra-cantonal, le Gouvernement poursuivra les démarches et mettra en œuvre tous les moyens propres à faire respecter les prérogatives des cantons par la Confédération et son administration.

Le ministre Pierre Boillat, quant à lui, a tenu – comme seul membre de l'exécutif ayant été mêlé à cette

affaire, bien que n'ayant donné aucune autorisation – à en assumer sur le plan strictement cantonal la responsabilité politique.

ENTERREMENT DE PREMIÈRE CLASSE

Les représentants des différents groupes parlementaires montés à la tribune ont été unanimes pour dire que le résultat de l'enquête administrative était décevant et ne correspondait que partiellement au

mandat donné au juge instructeur. Les partis gouvernementaux ont souhaité que les résolutions prises par l'exécutif ne restent pas lettre morte et que dès lors le Gouvernement gouverne... même le commandement de la police cantonale.

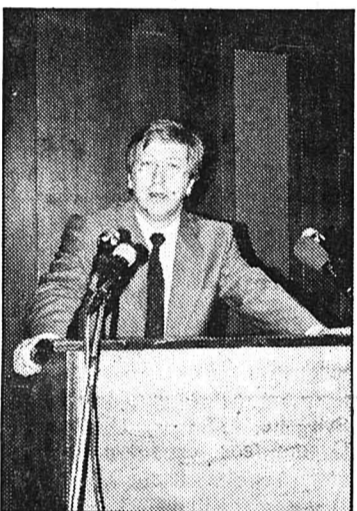
Parlant en son nom personnel le député Roland Béguelin regrette que le Gouvernement ait choisi la voie d'une prévisible dilution des responsabilités. Quant au député popiste Pierre Guignat, il a parlé

d'un enterrement de première classe, relevant que le Parlement se déconsidérerait en acceptant sans autre les conclusions de ce rapport d'enquête. Dès lors, le groupe popiste renforcé par combat socialiste a déposé une motion interne contresignée par huit des onze députés socialistes, demandant la création d'une commission parlementaire d'enquête. GyBi

● Lire également en page 18



Faire respecter les prérogatives des cantons par la Confédération. (Photos Impar-GyBi)



J'entends assumer, sur le plan cantonal, la responsabilité politique de cette affaire.

REGARD

La blessure cantonale

Sachez, M. Musey, vous vivez présentement au Zaïre avec votre femme et vos trois enfants entre la peur et l'espoir, que si vous avez pu être refoulé comme un malpropre après 17 ans de vie sur sol helvétique par des gendarmes jurassiens – certainement prêts comme citoyens à braver la loi pour la Rauracie – c'est que votre affaire est une affaire délicate et confuse, que le colonel Arbenz a voulu montrer qui commande en Suisse et qu'un commandement de la police – d'où qu'il soit – n'est pas mis en place pour réfléchir à la portée de ses actes mais pour obéir. Si cela peut vous consoler, vous êtes un cas d'espèce qui permettra peut-être d'éviter

d'autres grosses bavures, les cantons romands étant désormais sur leurs gardes.

L'enquête administrative commandée par le Gouvernement jurassien et conduite par le juge Pierre Seidler n'a strictement rien apporté de nouveau que l'on ne sache déjà, elle a justifié l'obéissance aux ordres du commandant de la police Bernard Dula. L'épisode jurassien de l'affaire Musey est donc clos. Les partis de gauche ont déposé une motion interne demandant la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire dont le projet sera balayé d'un revers de main par les partis bourgeois lors de la prochaine session parlementaire.

Reste la blessure cantonale infligée par un fonctionnaire fédéral imbu de son pouvoir et peu doué en droit fédéral. La

République et canton du Jura oublierait vite le sort désormais incertain d'une famille qui avait autant donné qu'elle avait reçu de notre pays. Par contre, les tenants de la souveraineté cantonale ne sont pas prêts de se remettre de l'affront infligé par la Berne fédérale au jeune canton peu encore rompu aux roueries fédérales. Une enquête parlementaire sur le plan fédéral est en cours et il y a fort à parier que Peter Arbenz ne pourra plus jouer du slogan «Un coup de fil c'est si facile» pour renvoyer à leurs bourreaux des requérants d'asile mal calibrés pour le filtre helvétique. Et si les cantons romands se mettent à revendiquer souverainement le droit à un peu d'humanité sur leur territoire, aucune mesure coercitive ne pourra les faire taire.

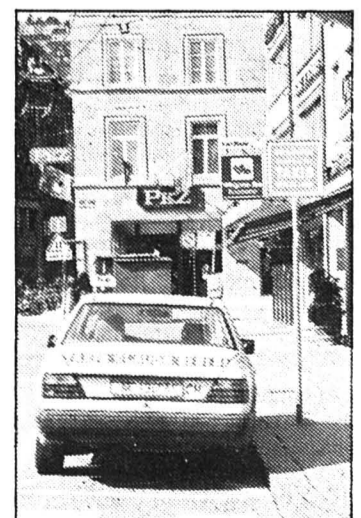
GladyS BIGLER

La guerre des taxis?

Neuchâtel: le service public doit se départager à l'amiable

Désormais une même compagnie de taxis peut aligner tous ses véhicules sur un même emplacement. C'est pourtant ce que voulait éviter le règlement d'exécution communal, afin de départager les courses entre des concessionnaires d'inégale importance.

«La guerre des taxis pourrait s'allumer si je n'avais pas fait preuve de fair play, explique Rémy Barthel qui dirige la compagnie Roland, composée de neuf véhicules. Même en ayant obtenu gain de cause au tribunal, je m'en tiens toujours au modus vivendi que le jugement a dénoncé. L'estime également qu'il n'y a aucune concurrence entre nous, parce qu'il y a du travail pour tout le monde.»



Une compagnie peut désormais aligner ses véhicules sur un même emplacement. (Photo Impar-Roussy)

Les initiatives de ce jeune chef d'entreprise bouleversent beaucoup d'habitudes. Arrivé il y a deux ans sur la place, il développe ses activités maintenant enviables. Avec une voiture pour le déplacement des handicapés, puis l'achat de trois ambulances pour assurer les transports interhospitaliers, et qui fait l'objet d'une convention, la configuration de l'offre a changé. Ajouté à cela l'arrêt de quelques petits concessionnaires, le service public se départage pratiquement entre trois compagnies. Dans ce contexte, les contrôles passent souvent pour injustes et les suspicions s'avivent.

Claude Montandon patron de Taxi Claude n'est pas content: «Des contrôles incessants entravent ma compagnie dans son travail. Mes chauffeurs se plaignent d'une police souvent tâtilonne». Mme Reubi de Taxiphone estime aussi que les tracasseries vont trop loin. Elle est encore plus amère quand la Direction de la police lui a refusé la reprise d'une concession. La patronne a déposé un recours devant le Conseil communal. «Depuis le jugement dit-elle encore, les inégalités de traitement me paraissent plus fortes encore.»

A cela Blaise Duport, directeur de la police de la ville, répond sereinement.

«Le règlement d'exécution s'est discuté avec chaque partie, il a recueilli l'approbation de la majorité des concessionnaires, sauf celle de M. Barthel qui a toujours signalé les problèmes que certains articles soulèveraient. Le service juridique de la ville étudie à nou-

veau la modification du texte caduque. Pour la concession refusée, j'ai engagé un même processus de consultation. Les compagnies ne voulaient pas que la concession échoie au rival. Pour Neuchâtel, 20 concessions suffisent, et ce n'est pas une de plus qui améliorera les prestations aux heures de pointe. Nous le savons, l'idéal serait de créer deux stations de taxis à 10 places, une à la gare, l'autre à la place Pury. Nous y réfléchissons.»

Concernant les contrôles de tachygraphes, et les PV, Blaise Duport est formel. S'il y a irrégularité commise chez l'une ou l'autre des compagnies, ce n'est pas avec la complicité de la police. Celle-ci ne protège personne. Mais les concessionnaires se regardent en chien de faïence.

Tous les concessionnaires se plaignent du contrôle du temps de travail, réglementé par l'OTR. «Les dénonciations sont le lot de tous, maintient Rémy Barthel. En ce qui me concerne, je reproche une application prise trop à la lettre, et qui débouche sur de véritables impasses: le chauffeur devrait débarquer le client en milieu de course pour prendre son heure de pose réglementaire. Cela va à l'encontre du service à rendre à la clientèle.»

C. Ry

A mardi

Notre journal ne paraîtra pas lundi de Pâques. Rendez-vous est donc donné à nos lecteurs mardi.

DUO DU BANC



Accidents aux suites mortelles

Perte de maîtrise aux Franches-Montagnes, issue fatale sur le Littoral

Un accident de la circulation s'est produit jeudi soir près de Montfaucon dans les Franches-Montagnes. Une personne a été tuée. L'automobiliste sur une route légèrement enneigée, a perdu le contrôle de sa machine alors qu'il roulait en direction du Bémont, a précisé hier la police cantonale jurassienne. La voiture a percuté un véhicule arrivant en sens inverse. Vincent Maître, 28 ans, domicilié à Tramelan, est décédé durant son transport à l'Hôpital de Delémont. Les

dégâts sont estimés par la police à près de 13.000 francs.

Le conducteur d'une camionnette, M. Olivier Doutaz, âgé de 23 ans, atteint mercredi matin dans le village de Saint-Blaise par une partie du chargement d'un camion arrivant en sens inverse, est par ailleurs décédé dans la nuit de mercredi à jeudi a annoncé la police. Le jeune homme est mort des suites de ses blessures à l'Hôpital de l'Île à Berne où il avait été transporté par hélicoptère.

Il était près de 8 h 00, mercredi, lorsqu'un camion chargé de poutrelles métalliques a perdu une partie de son chargement dans un virage. Sept plaques de coffrage métallique ont basculé contre une camionnette arrivant normalement en sens inverse, conduite par un habitant de Cormondrèche. Grièvement blessé, celui-ci avait été conduit dans un hôpital à Neuchâtel puis par hélicoptère à l'Hôpital de l'Île à Berne. Il est mort dans la nuit des suites de ses blessures. (ats)

Un camionneur dans le collimateur

Une entreprise de transport qui roule trop devant le Tribunal de police

Une peine d'arrêts de 20 jours est requise contre D. I., à la tête d'une entreprise de transports routiers en ville. Motif: infractions répétées à l'OTR, l'ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles. Ses camionneurs roulent trop.

D. I. n'est pas le seul à être renvoyé devant le Tribunal de police. Cinq chauffeurs étaient cités à comparaître après lui, hier après-midi. Un seul était censé venir, les autres étant sur les routes. Tous ont à répondre d'infractions répétées à l'OTR. Si celle-ci fixe à neuf heures la durée de conduite quotidienne maximale, l'un d'eux a roulé, d'après les contrôles, jusqu'à 13 h 40. L'OTR exige aussi des routiers qu'ils s'arrêtent après quatre heures de conduite. Le même prévenu a roulé jusqu'à 9 h 20 d'affilée.

Si les faits sont clairs et admis, le prévenu quant au fond met en cause l'ordonnance elle-même et la manière zélée avec laquelle elle est appliquée dans le canton. «Je suis obligé de débiter la loi à certaines périodes de forte activité, comme toutes les entreprises de transport», dit-il. Les marges de bénéfice sont étroites, l'entreprise s'est déjà débattue contre la faillite. «Elle a déjà réduit de moitié son parc de véhicules et le nombre de ses chauffeurs», a affirmé l'avo-

cat de D. I. Et d'ajouter que la réglementation de l'OTR est excessive et irréaliste.

Vu du fauteuil du président, occupé par Mme Valentine Schaffter, la loi existe et elle est justifiée, même si elle entrave par moments le travail des transporteurs. L'OTR vise à protéger la santé des camionneurs et surtout à garantir la sécurité publique. «Pensez-vous au danger que représente un camion dont le chauffeur roule neuf heures sans interruption?» questionne Mme Schaffter.

Une certaine marge de manœuvre doit être laissée aux camionneurs, dit D. I., surtout dans les transports internationaux qui constituent la plus grosse part de l'activité de l'entreprise.

I. ventile le travail en début de semaine pour des chauffeurs qui partent plusieurs jours sur les routes.

On ne peut dire qu'il les ait incités à ne pas respecter l'OTR. La peine de 20 jours d'arrêts requise par le Ministère public est «totale-ment exagérée», dit son défenseur.

Et de conclure à une peine d'amende déduite.

Représentant le Ministère public, M. G. Parel, inspecteur cantonal du travail a quant à lui confirmé la peine requise, étant donné le grand nombre d'infractions, leur répétition et leur gravité. Et de citer en exemple un contrôle effectué entre début janvier et fin mars 1986, dans l'entreprise de D. I., période pendant laquelle 329 infractions avaient été relevées. Le jugement sera rendu le 14 avril. R. N.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Inciter les gens à travailler... est-ce grave?

En tant que chef d'une entreprise de transport de la place, me voilà bien embarrassé: je risque la prison parce que je donne du travail à mes ouvriers. Que faire... Fermer, mettre mes gens au chômage?

Lorsque j'ai créé mon entreprise, les encouragements et remerciements fusai de toutes parts. Offrir une trentaine d'emplois dans une région vivant une phase économique difficile, voilà qui était bienvenu. Aujourd'hui, je risque vingt jours de prison ferme parce que j'incite mes chauffeurs à trop travailler.

Mes notions de gestion doivent être bien lacunaires: je croyais que

le seul moyen pour une jeune entreprise de se maintenir et se développer était de travailler dur, de prendre le travail quand il se présentait, afin de compenser les périodes plus creuses. Eh bien non, je me suis trompé et mon erreur est si grave que la peine requise n'est pas trop lourde. Evidemment, si j'avais commis une banale escroquerie avec à la clé entreprise fermée et ouvriers à la rue, on aurait encore pu passer l'éponge, mais mon crime est impardonnable, je m'efforce de faire tourner ma petite affaire, de maintenir les trente emplois qui dépendent de moi.

Certes, la loi existe, faite pour

assurer la sécurité du trafic routier, pour lutter contre les excès. Mais les textes sont bien loin de la réalité des faits, sont heureusement appliqués par des hommes, qui, eux, savent (ou devraient savoir) replacer la loi dans un contexte et lui donner une dimension plus humaine. C'est aussi ce que je croyais; me serais-je trompé sur ce point? Décidément, voilà beaucoup d'erreurs pour un seul homme. Mais de ces événements, il me reste au moins un sujet de méditation: travailler ou ne pas travailler, voilà la question...

Denis Ischer
Helvétie 46
En ville

Que le spectacle continue

Les éclaireurs Vieux-Castel sur scène

Ce petit cirque de province, le Vecchio Castello, a fait découvrir de drôles de choses au nombreux public venu assister samedi dernier à l'Ancien Stand à la soirée scout de la brigade Vieux-Castel.

Le magicien est retrouvé mort dans une caisse. Le directeur du cirque fait appel aux plus éminents inspecteurs: Maigret, Clouzot, Dupond, Dupont et Poirot. Ces derniers désignent dès le début du spectacle trois suspects: le clown, Monsieur Muscles et le pisteur. Ces personnages reviendront tout au long de cette soirée avec, à chaque apparition, de nouveaux indices pour faire progresser l'enquête.

En première partie, les éclaireurs ont présenté les coulisses du cirque. Les louvetaux, eux, ont montré un carnaval des animaux. Après l'entracte, ce fut la gloire pour les jeunes acteurs qui ont présenté un numéro d'acrobatie sous

les ultra-violetts, offrant un effet magique.

Les plus grands ont étonné le public avec des tours de magie impressionnants: l'eau qui change de couleur, les objets qui disparaissent et réapparaissent...

Beaucoup de musique a agrémenté cette manifestation: le clown et sa clarinette, les deux clowns «Trompette et Baryton» (c'est leur nom), l'aveugle et son accordéon et les guitaristes et leur... guitare.

A la fin de la soirée, le public a désigné le vrai coupable du meurtre du magicien: Monsieur Muscles! Maigret révélera qu'en fait le vrai coupable était le directeur du cirque... problèmes financiers obligent.

Après le cirque, les éclairs Vieux-Castel ont fini la soirée ou la nuit, dans la danse. (sp)

Premier slalom auto-ski

Nouvelle compétition sportive à Tête-de-Ran

Les projets les plus fous naissent souvent de la rencontre de deux passions. L'adage se confirme en ce qui concerne une nouvelle formule de compétition qui aura pour cadre les pistes de Tête-de-Ran.

Deux Jean-Pierre, le premier, Besson, connu de longue date dans les circuits de la FIS, le second, Balmer, plusieurs fois champion suisse de rallyes, décident de «s'affronter» dans leurs spécialités respectives avec une revanche sur le terrain de l'adversaire. La formule prend et les deux protagonistes décident d'élargir la compétition au grand public.

Ainsi Tête-de-Ran servira de cadre au premier «SAS», slalom auto-ski qui se tiendra le 9 avril prochain. Chacun, hommes et femmes, a la possibilité de s'inscrire auprès de l'Office du tourisme de

La Chaux-de-Fonds. Une seule condition: être titulaire d'un permis de conduire valable.

La participation est limitée à 100 concurrents pour assurer le déroulement optimal de l'épreuve. Les concurrents se mesureront dans une première phase sur les skis dans un slalom piqué sur les pentes de la Bosse. Un premier classement donnera l'ordre inverse des départs de la deuxième phase, soit un slalom automobile disputé sur le parc de l'Hôtel de Tête-de-Ran.

Des véhicules seront mis à disposition des participants. Les organisateurs se sont assurés les services de professionnels du chronométrage. De nombreux prix attendent les meilleurs. Premier départ, samedi 9 avril, 14 h. au portillon. (comm, Imp)

PUBLI-REPORTAGE

Téléski de La Sorcière - Bd de la Liberté

Renouant avec une tradition bien chaux-de-fonnaire, le baby-téléski de La Sorcière, situé au boulevard de la Liberté a repris du service. Il est à la disposition des petits et grands, débutants ou non, tous les après-midi de 13 h 45 à 17 h 00.

Sur simple appel téléphonique, l'installation est également ouverte le soir (dès quatre personnes).

Une buvette est à disposition, où chacun aura la possibilité de se restaurer. Madame Yvonne Schmocker se fera un plaisir de vous y accueillir. Renseignements: ☎ (039) 23.04.89.



En toute saison, **L'Impartial**
votre source d'informations

Hydros 1

fend la neige

Le modélisme inédit des frères Bringolf

Grands inventeurs, chercheurs passionnés en modélisme, Serge et Boris Bringolf ont mis au point un engin télécommandé inédit. Il se rit de la neige et file à 40 km/h sur les sols enneigés tout comme il se meut à l'aise sur l'eau. Hydros 1, deux ans de recherche et de réflexion, 500 à 600 heures de boulot, c'est aujourd'hui un prototype performant qui a connu un grand succès à la récente Foire de modélisme de Dombresson.



Les deux inventeurs Boris (à gauche) et Serge Bringolf avec leur engin neige-eau Hydros 1. (Photo Henry)

Amateurs de modèles réduits, ne cherchez pas Hydros 1 dans le catalogue, même le plus prestigieux, des voitures, avions et autres engins télécommandés. Il est né de la tête et des mains de deux jeunes étudiants du Technicum. Serge, bientôt 20 ans et Boris, de deux ans son cadet ont certes acquis quelques éléments existants tels le moteur 7,5 cm³, le cockpit et son pilote emprunté à un planeur, et la télécommande. Avec cela, ils ont gambé, imaginant une application inédite, soit un engin évoluant sur la neige et sur l'eau avec une hélice aérienne.

L'aîné est en dernière année de mécanicien de précision et poursuivra sa formation pour devenir technicien avec option mécanique de construction; le cadet est en mécanique de précision. C'est dire qu'ils ont alimenté leur recherche de leurs acquis scolaires, créant et réalisant une partie des pièces avec l'équipement du Technicum. Le dossier d'élaboration est époustoufflant, comprenant plusieurs développements à l'ordinateur, dont le dessin de l'engin terminé, et une implication pratique avec des machines à commandes numériques et des étampages créés spécialement.

UNE MACHINE INÉDITE

Hydros 1 mesure 70 cm de long pour un poids de 3 kg 100; sa largeur est de 30 cm additionnée de deux stabilisateurs le portant à 68 cm; la hauteur maximum avec hélice atteint 39 cm. Sur le plan technique, la recherche a été fort poussée pour les dérives et les gouvernails, le système de freinage, etc., adaptables à l'eau et à la neige.

Tous les problèmes résolus, Hydros peut donc se mouvoir dans des terrains accidentés, et même à flanc de coteau, il suit une ligne maîtrisée et stable; le double gouvernail donne la précision au guidage et le système de freinage le fait rire des bosses. Gouvernail supplémentaire pour l'eau et la

ligne de la coque assure la stabilité. Mais trêve de détails techniques, même les connaisseurs pourront aller l'admirer prochainement dans les vitrines du Berceau d'Or, rue de la Balance, et vérifier les détails et performances de cette mise au point étonnante.

Les frères Bringolf ont toujours l'esprit bouillonnant. Avec un petit dossier technique et un questionnaire, ils lancent un appel aux amateurs. Leur rêve: faire une petite série qu'ils proposeraient en kit (à monter soi-même) ou encore partiellement ou totalement terminée.

Des améliorations seraient déjà apportées à ces modèles soit une coque en epoxy renforcé fibre de verre ou carbone, teintée dans la masse. Ils cherchent à fixer un silencieux pour atténuer le bruit, aspect gênant du modélisme. Des phares, des clignotants et autres perfectionnements pourraient être pris en option. Le moteur serait plus puissant permettant d'atteindre 50 km/h.

Et ils rêvent encore: Boris, le spécialiste du design, pense à Hydro-sport, à la coque plus allongée; Serge, le fort en technique, imagine une application de la supra-conductivité et a plein d'autres projets.

Quant à la commercialisation, ce pourquoi il se sentent peu armés, ils ne diraient pas non à un financier enthousiasmé. Leur réalisation n'est malheureusement guère candidate au dépôt d'un brevet, car ils ont inventé surtout l'application inédite et mené à bien la mise au point technique d'un matériel existant en partie dans le commerce.

D'ailleurs, ils avouent tous deux avoir autant de plaisir, sinon plus, à réfléchir, chercher des solutions et monter l'engin qu'à le faire évoluer.

De vrais inventeurs qui n'ont pas tout dévoilé et à qui la Télévision romande consacrerait bientôt un reportage, démonstration à l'appui. (ib)

Voiture contre un arbre

Judi à 5 heures, M. Laurent Sigogne, 1964, de Morteau, circulait en voiture du Locle à La Chaux-de-Fonds. Aux Eplatures, à la hauteur de l'immeuble No 69, suite à une vitesse inadaptee, sa voiture s'est déportée sur la droite pour terminer sa course contre un arbre. Blessé, M. Sigogne a été transporté par une ambulance à l'hôpital de la ville.

Collision

Une automobiliste de la ville, Mme H. C. circulait, judi à 17 h 30 dans la voie centrale de l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert. A la hauteur de l'immeuble No 29, elle a enclenché son clignoteur gauche pour changer de voie. Lors de sa manœuvre, une collision se produisit avec l'auto conduite par M. P. L. du Locle qui roulait voie de gauche de l'artère précitée. Dégâts.

NAISSANCES

NOËLLIE
et
CÉLINE

sont heureuses de venir vous souhaiter de joyeuses Pâques avec leur famille
Liliane, Claude, Cindy et Yann
HEIMO-FRAGNIÈRE

Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Prévoyance 102

STELLA et **UBALDO**

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite fille

LUDOVICA

le 31 mars 1988

Maternité - Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Une blessée

Judi à 20 h 25, M. J.-F. F. de Genève circulait en auto de La Vue-des-Alpes à La Chaux-de-Fonds. Arrivé au lieu-dit Le Raymond, il a perdu la maîtrise de sa voiture sur la route enneigée. De ce fait, son auto a heurté le talus de neige à droite pour ensuite se renverser sur le flanc. Lors de cet accident, la jeune Sabine Francioli, 1973, de Genève, a été légèrement blessée et transportée par ambulance à l'hôpital de la ville.

Perte de maîtrise

Une voiture conduite par M. G. V. de Coffrane circulait, hier à 11 h 20, de La Chaux-de-Fonds à La Vue-des-Alpes. Dans le virage du Pré-de-Suze, alors qu'il circulait à une vitesse inadaptee aux conditions de la route mouillée, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui mordit le bord ouest de la route. Voyant qu'il partait sur la gauche, M. G. V. donna un coup de volant à droite. Lors de cette manœuvre, son véhicule heurta un talus de neige. Sous l'effet du choc, le véhicule effectua un quart de tour, traversa la chaussée et heurta la voiture conduite par M. L. C. de Colombier, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

Casquette brûlée et injures alémaniques

Peine ferme pour un réfractaire à l'uniforme

Ce n'est guère dans les habitudes du président du Tribunal du Locle, Fréquemment, Jean-Louis Duvanel se montre compréhensif et réduit les peines requises par le ministère public. Mais dans l'affaire mettant en cause J. H. il est allé au-delà en lui infligeant, par défaut, 30 jours d'emprisonnement ferme, alors que le réquisitoire prévoyait plus modestement 600 francs d'amende.

Biennois, J. H. (qui ne s'est pas présenté) n'est pas un inconnu des tribunaux. Il a déjà multiplié les infractions comme l'ivresse, le vol, le dommage à la propriété, les voies de faits.

Il semble pourtant s'être spécia-

lisé dans le domaine des violences et menaces contre les fonctionnaires. Avant de se signaler de cette manière à la fin de l'année dernière à la douane des Pargots, il était - selon ses antécédents - au bénéfice d'une «certaine expérience» dans ce domaine.

L'uniforme, J. H. n'aime pas ça ! Même un traitement psychiatrique entrepris fin 1986 à ce propos n'a servi à rien. H. est resté réfractaire à cette tenue.

COMME FOU...

C'est donc dans ces sentiments qu'il est arrivé à la frontière des Pargots au pied des Brenets dans

une voiture conduite par un vague cousin. Manque de chance pour lui, les douaniers découvrent les quelques grammes de drogue qu'il avait en poche.

«Il est alors devenu comme fou», rapporte un des agents qui, dans l'altercation qui s'en suit, se fait endommager sa montre. Arrive alors le chef de poste qui se fait insulter pendant que son jeune collègue se fait cracher à la face. Le premier raconte: «Qu'il me traite de trou du c... passe encore, mais de «Arschloch» alors là, c'était trop, d'autant que H. germanophone connaissait parfaitement la signification de ce terme.»

Dans l'aventure, la casquette d'un aspirant a été brûlée par un mégot de cigarette. Mais, comme rapporte le chef du poste, «le service juridique de notre direction n'a pas jugé utile que nous portions plainte à ce sujet, parce que nous ne pouvions déterminer lequel de ces deux hommes était l'auteur de cet acte».

Ce n'est donc pas pour ce délit que J. H. a été condamné, mais pour ses violences accompagnées de menaces et d'injures contre les douaniers que Jean-Louis Duvanel l'a condamné à 30 jours de prison ferme accompagnés d'une facture de frais s'élevant à 100 francs. (jcp)

Les jeunes connaissent la musique

La Musique scolaire en auditions



En guise de complément de l'apprentissage du solfège, la flûte douce. (Photo Impar-Perrin)

Témoignages concrets et démonstratifs des progrès musicaux des jeunes, les auditions de la Musique scolaire sont organisées chaque printemps pour les concrétiser.

C'était le cas en début de semaine avec l'apparition durant deux soirées sur la scène de la salle polyvalente du collège secondaire Jehandroz de quelque 150 élèves, membres de la Musique scolaire, présidée par Jean Huguenin.

Dans la philosophie des responsables de cette organisation, l'éveil à la musique (en continuation de l'apprentissage du solfège) passe par la flûte douce. Le raisonnement n'est pas faux et enthousiasme même une bonne soixantaine de jeunes flûtistes dont s'occupe Liliane Huguenin.

Par groupe, en duo, ou individuellement pour les plus avancés, ils se sont présentés face au public ravi et nombreux qui occupait à chaque soir la salle du collège. Suite à l'acquisition de ces bases élémentaires interviennent alors les autres instruments - qu'il s'agisse de cuivres ou de bois - de manière à former l'harmonie de cette Musique scolaire, dont la population apprécie les prestations lors de chacune de ses auditions.

C'est alors là le travail de Jean-Michel Ducommun et Claude Trifoni.

Impossible de citer ici toutes les prestations de ces jeunes qui ont tous eu à cœur de montrer le meilleur d'eux-mêmes en témoignant leur attachement à ce formidable mode d'expression que représente la musique. Même si au départ les premières notes étaient hésitantes! (jcp)

Défilé jeune et dynamique

Annonceur du printemps, le défilé de mode Vaucher Sport s'est déroulé comme de coutume au Restaurant de la Croisette.

A l'entrée, Mme Huguenin de l'Institut Juvena a remis à chacun une petite attention.

C'est Bernard Vaucher lui-même qui a présenté les modèles. Tout a commencé par les tenues «loisirs»: pantalons, jeans, man-

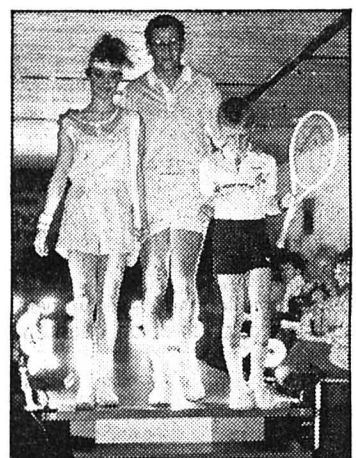
teaux, chemisiers, vestes, sans oublier le bouquet coloré de pulls Lacoste. En intermède Edith, Christine, Patricia, Christine du Physic-Club ont fait une démonstration de «fat burner», nouvelle technique de gymnastique.

Musique rythmée, 12 mannequins jeunes et dynamiques, le ton était donné pour saluer les tenues de sport, tennis, course, vélo etc. Un air de vacances avec les maillots de bain aux teintes, coupes, motifs variés sur mannequins bronzés et décontractés. Bonjour la pluie avec en final des K-Way super gais.

Les montres et bijoux ont été mis à disposition par la bijouterie Jossi, le podium a été monté par la menuiserie Dubois et l'éclairage a été assuré par l'entreprise Siegenthaler & Choffet.

Un clin d'œil aux trois «minis» du spectacle, Florence au sourire malicieux, Fabien touchant de timidité et Nicolas sûr de lui, qui n'en était pas à son premier essai!

Une soirée sympa et un rendez-vous pour cet automne! (ns)



(Photo sz)

Perte de maîtrise

M. A.V. du Locle circulait en auto, jeudi à 23 h 25, du Locle à La Chaux-de-Fonds. Arrivé au Pied-du-Crêt, il a perdu la maîtrise de son auto et a heurté la voiture conduite par Mme C.C. de Morteau qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts.

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage Filipovic Sasa et Carcione Clara Caterina Antonietta.

Décès Duvanel Jean Louis, veuf, 1901. - Wyss, née Guillaume-Gentil, Thérèse Elisa, veuve, 1898.

FRANCE FRONTIÈRE

Entreprendre: 50% de réussite

Une enquête en Franche-Comté

La création d'entreprises est l'un des éléments majeurs des scénarios de relance de l'activité économique. Mais au-delà des aides financières et des déclarations d'intentions, que deviennent les entreprises, souvent créées avec des moyens de fortune?

Une enquête menée en Franche-Comté par la Direction régionale de l'emploi, révèle que cinq ans après leur création, 49% des entreprises ferment leurs portes. Mais dans le même temps, l'emploi des entreprises concernées n'a régressé que de 22%.

Le rapport indique que plus la mise de fonds initiale est forte, meilleur est le taux de survie. Le seuil de trésorerie minimum serait de 50.000 francs français. Il apparaît également que les entreprises de production résistent mieux que celles offrant des services ou occupant le créneau du commerce de détail.

Enfin, les entreprises ouvertes par les jeunes de 25 ans ont davantage survécu que celles fondées par leurs aînés. La valeur n'attend donc vraiment pas le nombre des années. (pra)

NAISSANCE

DAVID et ses parents ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

LUC

le 1er avril 1988

Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Claire-Lise et Robert SINGER-SANDOZ Billodes 75 2400 Le Locle

LE LOCLE

Eglise réformée évangélique -

TEMPLE: Di, 8 h 15, culte matinal avec sainte cène; 9 h 45, culte de Pâques avec sainte cène, M. R. Grimm.

CHAPELLE DU CORBUSIER:

Di, 9 h 15, culte de Pâques avec sainte cène, M. E. Perrenoud.

SERVICES DE JEUNESSE:

Di, 9 h 45, garderie pour les tout petits à

la cure. Cultes de l'enfance et de jeunesse supprimés.

LES BRENETS: Sa, 17 h 15, recueillement au Temple du Locle avec sainte cène. Di, 9 h 45, culte de Pâques avec sainte cène, M. J. Bean.

LA BRÉVINE: Di, 9 h, culte, sainte cène, musique, Fr.-P. Tüller.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 10 h 15, culte, sainte cène, musique, Fr.-P. Tüller.

LES PONTS-DE-MARTEL: Di,

Pâques, culte à 9 h 45; chœur mixte. Je, office à 19 h 30.

Deutschsprachige Kirchengemeinde Le Locle (M.-A.-Calame 2). Sonn., Ostern, Festgottesdienst mit Taufe und Abendmahl in La Chaux-de-Fonds um 9.45 Uhr.

Eglise catholique romaine Le Locle. - Samedi-saint: une seule célébration pour les 3 communautés, Eglise du Locle, 21 h, veillée pascale. Pâques: 9 h 30, messe; 10 h 15, messe en italien.

Eglise catholique romaines, Les Brenets. - Di, 10 h, messe.

Eglise catholique romaine, Le Cerneux. - Di, 9 h 45, messe à l'église.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. - Pas de messe.

Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Envers 63). - Di, 9 h 30, culte. Je, 20 h, réunion de prière ou étude biblique.

Témoins de Jéhovah (France 14). - Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2 a). - Di, 9 h 30, services divins (français, italien); 20 h, (français).

Eglise évangélique libre (angle Banque-Bournot). - Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte. Je, étude biblique.

Armée du Salut Le Locle (Marais 36). - Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte (service d'offrandes) et école du dimanche; 20 h, évangélisation. Lu, 9 h 15, prière. Me, 14 h 30, ligue du foyer (séance féminine). Du ma 5 au ve 8 avril, de 9 h à 11 h, club pour enfants de 6 à 12 ans.

Armée du Salut Les Ponts-de-Martel. - Sa, 20 h, groupe musical. Di, 9 h 45, culte de Pâques. Lu, 20 h, prière. Me, 12 h, dîner en commun; 19 h 30, fanfare; 20 h 15, chorale.

Action biblique (Envers 25). - Di, 9 h 30, culte en commun avec l'église de La Chaux-de-Fonds. Club toujours joyeux et JAB, rencontres supprimées, vacances scolaires. Je, 21 h, réunion de prière.

Centre Charismatique de la Chapelle (Eglise Apostolique Evangélique) (rue de la Chapelle 5) - Dimanche de Pâques, 9 h 45, culte des familles. Me, 2 h, réunion de prière de l'Alliance évangélique, M.-A. Calame 2.

LA CHAUX-DE-FONDS

Eglise réformée évangélique. -

SAMEDI-SAINT

LES FORGES: 21 h, veillée pascale, culte de baptêmes avec les paroisses des Eplatures, de l'Abeille et la Mission catholique italienne.

PÂQUES

GRAND-TEMPLE: Di, 9 h 45, culte - M. Lebet (office de la Résurrection chanté); sainte cène. FAREL: Di, 9 h 45, culte - M. Vanderlinden; sainte cène; garderie d'enfants.

ABEILLE: Di, 9 h 45, culte - MM. Reymond et Morier; sainte cène; garderie d'enfants.

LES FORGES: Di, 10 h, culte - Mme Cochand; sainte cène.

SAINT-JEAN: Di, 9 h 45, culte - M. Moser; sainte cène; garderie d'enfants.

LES EPLATURES: Di, 10 h, culte - M. Laha-Simo; sainte cène. Di, 20 h 15, moment de prière ecuménique pour les prisonniers.

HÔPITAL: Di, 9 h 50, culte - M. Keriakis; sainte cène.

LES PLANCHETTES: Di, 10 h, culte - M. Rosat; sainte cène.

LA SAGNE: Di, 9 h 30, culte - M. Robert; sainte cène.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (Temple-Allemand 70). - Sonntag, Ostern, 9.45 Uhr, Festlicher Ostergottesdienst mit Taufe und Abendmahl.

Eglise catholique romaine. -

NOTRE-DAME DE LA PAIX: Samedi-Saint: pas de messe à 17 h 30; 20 h 30, messe de la nuit pascale. Pâques: 9 h 30, messe; 18 h, messe.

SACRÉ CŒUR: Pas de messe à 18 h; 20 h 30, messe de la nuit pascale. Pâques: 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h 55, messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (Crétets 91). - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 18 h, culte et prédication; sa, 19 h 15, culte.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, 9 h 30 et 20 h, services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h 45, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h 30, discours public - étude de la Tour de Garde.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). - Di, 10 h, culte.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h 45, culte.

Eglise évangélique libre (Paix 126). - Di, 9 h 45, culte de Pâques et garderie d'enfants. Ecole du dimanche en vacances. Je, 19 h 45, réunion de prière; 20 h 15, étude biblique. Sa, 15 h, mariage de Lucia Limoli et Vincent Cino, au Temple des Planchettes.

Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45. Service d'adoration: le di à 9 h 45 ou 17 h 45. (en alternance). Ren seignements sur le programme mensuel: ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Di, 9 h 30, culte de Pâques avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Me, 20 h, diapositives sur le thème «Comment la Bible nous est-elle parvenue?».

Action biblique (Jardinière 90). - Di, (Pâques) 9 h 45, culte à l'Eglise AB du Locle. Envers 25. Me, 20 h, nouvelles missionnaires et prières. Je, 20 h, étude biblique: comment témoigner? Ve, 20 h, groupe de jeunes.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte de Pâques; pas de rencontre le soir.

Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di, 9 h, prière, Société de Secours, Primaire; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7 entrée l'hiver Industrie 8). - Sa, 20 h, partage. Di, 10 h, culte avec sainte cène et les enfants au culte. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique, sujet: le plus grand Commandement.

Stadtmission (Musées 37). - Ostern, 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Abendmahl.

PROPOS DU SAMEDI

Visage de Dieu

Message de l'Eglise réformée pour Pâques

C'est un Homme qui revient de loin. Sur la ligne de partage entre la vie et la mort, il a fait le pas. Personne n'y croyait vraiment, même pas les disciples, que ce braconnier de la vie impossible, allait revenir. Et pourtant, ils l'ont vu, lui ont parlé, ils se sont souvenus de ces paroles de feu. Relisez les évangiles.

Aujourd'hui, comment pouvons-nous rattacher notre croyance au héros de cet événement? Il ne s'agit pas de lui serrer la main, de boire avec lui le verre de l'amitié. Ce n'est pas une image romano-gothique du Christ ressuscité dont nous avons besoin, mais du vrai Visage de Dieu. Ce n'est pas de commémoration dont nous avons besoin mais de réactualisation: mettre au centre de l'actualité le Visage de Dieu, en porter l'intérêt au-delà des églises, res-

saisir son contour infini qui fait éclater le temps, tourner à nouveau notre regard vers sa splendeur, le rendre présent ici et maintenant. N'est-ce pas là le lieu du sacré?

Comment faire? Il n'y a pas de mot d'ordre précis. L'enchantement de l'espérance, le feu du langage de la vie, un sourire éclatant, lumineux, christique peuvent être des réponses. Mais, par dessus tout, ne pas se lasser de regarder le Visage de Dieu.

Regardons-le souvent, laissons-nous prendre par son irradiation. Quand son regard nous brûle, quand notre désir s'enflamme, quand nos mains ou nos lèvres croient le toucher, ne fermons pas les yeux, car c'est souvent le moment où nous le voyons vraiment.

Jean-Pierre Roth

Monsieur Région applaudi

A Môtiers, les délégués des communes du Val-de-Travers encouragent le secrétaire de la LIM

Une quarantaine de personnes réunies mercredi soir dans la salle de la Grange, au Château de Môtiers. Antoine Grandjean, secrétaire régional, termine la lecture de son long rapport d'activité. Les délégués des communes et les députés sortent de leur torpeur pour applaudir chaleureusement Monsieur Région. Il le mérite bien.

Antoine Grandjean dispose de faibles moyens financiers et il n'est pas spécialement bien rémunéré. Cela ne l'empêche pas de se donner à fond dans son travail. Les dossiers LIM en constituent la partie la plus paperassière. En 1987, seuls quatre dossiers ont fait l'objet d'une décision favorable. Aménagements routiers à Boveresse et St-Sulpice, abri de PC à Môtiers, réservoir à Travers. Total: 376.000 francs de prêts sans intérêt qui ont permis des investissements de l'ordre de 1 million 772.000 francs. Quatorze nouveaux dossiers ont été déposés, les demandes de prêts avoisinent neuf millions de francs.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

Dans le domaine de la promotion économique, l'essentiel de l'activité du secrétariat régional se con-

centre sur la recherche de locaux, sur l'aide et les démarches permettant de financer de nouvelles activités, sur les possibilités de sous-traitance dans la région. Les services de la promotion économique de l'Etat favorisent l'implantation de nouvelles entreprises du type de Bioren, MTE, Racemark ou Kosche. Implantation impossible si Couvet n'avait préparé le terrain, sa zone industrielle créée grâce à l'aide de la Confédération et du canton.

ÉQUIPE SUISSE DE SKI

Le secrétaire régional est aussi chargé de révaloriser l'image de marque du valon et de promouvoir l'activité touristique. Il a frappé un grand coup en invitant l'équipe suisse de ski dans la région en juin. Tous les journaux ont parlé du Val-de-Travers.

Prospectus, tourisme rural, promotion pour les installations de ski, circuit dans les mines d'asphalte, signalisation touristique, train à vapeur, Bulle: Antoine Grandjean fut de tous les comités, de toutes les commissions.

Il a, de plus, accepté la lourde charge de président du télésiège Buttes-La Robella dont la survie dépend des communes du Val-de-Travers. L'Etat est prêt à participer aux lourds investissements pour les nouvelles normes de sécurité à raison de 45% pour autant que la région fasse aussi un effort.

CONSERVATOIRE

Le Conservatoire organise depuis quelques mois des cours pour musiciens de fanfares à Couvet. Le secrétaire régional a pris une part active à la réalisation de ce projet.

Il s'est également plongé dans celui des PTT qui s'intitule «Communes modèles suisses pour la communication». Avec succès puisque le Val-de-Travers a été choisi.

Antoine Grandjean fait aussi partie d'une commission pour la création d'une fondation pour les soins et l'aide à domicile. Le projet sera présenté prochainement aux communes.

Voilà, en gros, l'essentiel de l'activité du secrétaire régional. L'énergie, le travail, le courage, l'organisation, l'humour et la diplomatie n'apparaissent pas dans ce rapport d'activité. Mais, l'autre soir, une partie des applaudissements saluaient aussi ses qualités qui font les grands hommes dont la région a tant besoin. JJC



Michela Figini et l'équipe suisse de ski au Val-de-Travers. L'un des grands coups du secrétaire régional en 1987. (Impar-Charrère)

Concert en commun

Männerchor et fanfare à Couvet

La première «soirée» de l'année s'est déroulée samedi dernier à Couvet.

Männerchor et fanfare l'Avenir trouvaient réunis pour leur concert annuel dans une salle des spectacles au public clairsemé.

En première partie, le Männerchor interpréta huit chants sous la direction d'Olivier Pianaro.

Les membres sont très fidèles. Qu'on en juge: MM. Paul Henggi et Jakob Knöpfel furent félicités et gratifiés pour 30 ans comme membres actifs et M. Werner Ernst pour 50 ans.

En veillée pour les manifestations officielles vu son manque d'effectifs, l'Avenir avait tout de même réuni 25 musiciens samedi,

grâce à des renforts de Noiraigue et de L'Auberson.

Ce corps de musique dirigé par Frédy Guder a eu raison de ne pas abandonner.

Il peut maintenant compter sur des jeunes musiciens formés en son sein. Plusieurs d'entre-eux furent gratifiés: Martin Küpfer, Brigitte Vermont et Frédy Küpfer pour dix ans d'activités. Pierre Sasso pour 45 ans.

La fanfare interpréta cinq morceaux, en particulier la marche «Casarole» qui sera la marche d'ensemble de la fête des musiques du district. Organisée par l'Avenir, elle se déroulera à Couvet le 28 mai. (mpp)

LIM pour tous

Pendant l'assemblée de la «Région Val-de-Travers», le président Pierre Roulet a enterré les idées toutes faites qui voudraient que les aides fédérales et cantonales possibles dans le cadre de l'arrêté Bonny et des régions de montagne ne s'adressent qu'à des entreprises étrangères. C'est faux.

Au 31 décembre 1987, Confédération et canton ont soutenu 151 projets industriels, soit ceux de 49 entreprises étrangères et de 102 entreprises locales. Le Haut du canton, Val-de-Travers compris, est le principal bénéficiaire: 95 projets contre 56 dans le Littoral, Val-de-Ruz compris.

Ces 151 projets représentent des investissements de l'ordre de 418 millions de francs. Les cautions de la Confédération et du canton s'élèvent à 109 millions. L'Etat a investi 41 millions de

francs dans la relance. Dans le cadre des régions LIM, les aides sont de trois types. Aide à l'équipement des communes (zones industrielles, lotissements, routes, etc); aide à l'industrie et à l'artisanat; aide à l'hôtellerie.

A Couvet, l'Hôtel de l'Aigle a pu bénéficier d'une aide du Crédit hôtelier et du canton pour entreprendre ses transformations. Grâce à la LIM, le Val-de-Travers a réalisé à ce jour 36 projets pour un investissement total de 55 millions de francs. Sans les coups de pouces cantonaux et fédéraux la volonté d'entreprendre manquerait de vigueur et la charge des intérêts ferait reculer les communes.

Pierre Roulet, père de la «Région Val-de-Travers», peut être fier de son œuvre. Il faut lui rendre hommage, sa modestie dut-elle en souffrir. (jic)

Oui à la Fleurisia

Réunies mercredi soir sous la présidence de Nicolas Giger, les sociétés locales de Fleurier ont dit oui unanimement à l'achat de la Salle Fleurisia. Elles soutiennent donc l'exécutif dans sa démarche et respectent les statuts de leur propre association.

L'article premier des statuts de l'USL, adoptés en 1947, révisés en 1983, stipulent que l'association a pour but, entre autres choses, de construire une grande salle. La Fleurisia, transformée, agrandie, deviendra à la fois la grande salle de la commune et la maison des sociétés locales si le peuple accepte son achat les 16 et 17 avril prochain.

Après avoir pris position en faveur de la Fleurisia, les délégués des sociétés locales, très nombreux l'autre soir, ont discuté des superlotos. Le CP Fleurier, qui va fêter

ses 50 ans, forme des jeunes et anime la vie locale, a pu en obtenir un. La Société de tir «Les Armes-Réunies», qui va fêter ses... 60 ans d'existence et organiser le tir de fédération, pourrait obtenir le second si elle fait la preuve que le bénéfice du superloto lui est nécessaire.

Dans ce cas particulier, qui a suscité de longues discussions, le règlement des lotos est apparu trop imprécis. Le comité, au sein duquel Michel Jeannin a remplacé le secrétaire Yves Cottet, devra revoir ce problème. (jic)

Deux incendies éclaircis

Ferme au Mont-de-Travers et Galerie d'art à Bevaix

Le juge d'instruction I à Neuchâtel communique que l'enquête ouverte suite de l'incendie de la ferme des Parcs au Mont-de-Travers le jeudi 24 mars 1988 vers 17 h 20 a permis de déterminer les causes de ce sinistre. La ferme était habitée depuis peu par un couple engagé par le Syndicat d'alpage des Parcs, propriétaire de l'immeuble pour garder durant la saison d'estivage le troupeau du syndicat.

A la suite d'une querelle avec son ami, la femme, prise de boissons et sous l'effet de somnifères, mit le feu à un tas de regain dans la grange qui s'embrasa entraînant la destruction totale du bâtiment. L'auteur, inculpé d'incendie intentionnel, éventuellement d'acte commis en état d'irres-

ponsabilité fautive, a été écroué puis hospitalisé en milieu psychiatrique.

Une enquête de la police vaudoise a permis l'arrestation de l'auteur de l'incendie du mardi 21 avril 1987 de la galerie d'art ancien à Bevaix. Il s'agit d'une femme de 38 ans habitant dans le canton de Vaud qui travailla naguère dans la galerie et nourrissait de noirs sentiments à l'égard de son propriétaire.

La prévenue a été écrouée à Neuchâtel. Lorsque l'état de l'instruction l'a permis, elle a été libérée après avoir été inculpée de vol d'objets d'art et d'antiquités, de livres anciens et de chèques bancaires pour des montants importants au préjudice de la même galerie.

(comm)

LITTORAL

Dure existence...

Un jeune exemplaire devant le Correctionnel de Boudry

Il a tué un ami, blessé gravement son père et perdu un bout de mémoire dans un virage entre Les Grattes et La Tourne. Le Tribunal correctionnel de Boudry a estimé que la vie l'avait déjà durement puni.

Trop bien? On serait tenté de le dire. Car pour S. G. qui ne boit que rarement de l'alcool, ce taux de 0,89‰ représentait peut-être déjà une alcoolémie qui se répercutait sur sa façon de conduire. De toute façon, personne ne pourra dire exactement pourquoi, ce 21 mai 1987, entre Les Grattes et La Tourne, peu après minuit, S. G. a perdu la maîtrise de sa voiture, sur la chaussée glissante pour s'enfoncer dans un fortin.

Son ami en est mort, son père gravement blessé. Lui-même après un long coma, a perdu la mémoire des événements depuis les quinze jours qui ont précédé l'accident, et jusqu'à ce qu'il reprenne connaissance à l'hôpital, longtemps après. Il a dû recommencer une année d'apprentissage et il s'efforce par son acharnement de compenser ses problèmes de mémorisation.

Pour ce jeune homme que le rapport de renseignements, son employeur, ont décrit comme exemplaire, la vie a été cruelle. Précisant que l'accident avait déjà eu des conséquences morales et matérielles importantes pour S. G., le Tribunal correctionnel de Boudry ne lui a infligé qu'une peine de six mois d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, suivant le réquisitoire du ministère public. Les frais de la cause, par mille francs, sont à charge de l'accusé.

PAR DÉFAUT

Abus de confiance - pour avoir échangé un tracteur acheté à crédit et non encore totalement payé - violation d'une obligation d'entretien et dépassement par la droite avec un poids lourd (ainsi qu'excès de vitesse). Toutes ces préventions ont été retenues contre B. K. Il les avait en partie contestées lors de l'audience préliminaire, mais il ne

s'est plus déplacé jeudi. Le tribunal l'a jugé par défaut.

M. François Delachaux, président du Tribunal correctionnel, a prononcé une peine de 12 mois d'emprisonnement (M. Thierry Béguin, procureur général, requerrait 18 mois). Le sursis - pendant quatre ans - a été subordonné au remboursement de la pension par 8000 francs durant le délai d'épreuve, mais au moins par 2000 francs annuellement. S'y ajoutent 500 francs d'amende et autant de frais ainsi que 400 francs au mandataire d'office.

MARIAGE SALUTAIRE

F.-A. B. et D. D., anciens amis d'enfance, tous deux dans une mauvaise passe financière et sans emploi ont commis ensemble (en bande et par métier) une vingtaine de vols de février à mai 1987. Le premier a eu la chance de trouver une jeune fille qui, avec sa famille, lui a donné une chance. Leur mariage semble l'avoir remis sur la bonne voie. Le second apporte moins de témoignages de sa «reconversion». Il n'a pas pris de mandataire, et le Tribunal ne veut pas l'en pénaliser.

Comme la peine pour F. A. B. est complémentaire à une peine militaire de 20 jours d'emprisonnement, afin de pouvoir accorder le sursis (pendant trois ans) une peine de 17 mois d'emprisonnement a été prononcée, dont à déduire 14 jours de détention préventive. Le premier prévenu a conduit une moto avec une plaque trouvée - sans assurance responsabilité civile - il paiera une amende de 1000 francs et sa part de frais par 1350 francs.

Pour les infractions routières en moins, un «rabais» pour la peine de D. D., fixée à 16 mois d'emprisonnement, moins 20 jours de préventive. Le sursis, pendant quatre ans, sera subordonné à un patronage pour «entourer» l'accusé. Sa part de frais a été fixée à 1300 francs.

A. O.

Conducteur blessé

Entre Le Landeron et Lignièrès

Hier à 10 h 55, une voiture conduite par M. Gille Weber, 1967, du Landeron, circulait de Lignièrès au Landeron.

Dans une grande courbe à droite, à la sortie de la forêt du Chanet, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté le talus nord pour traverser la route de droite à gauche, dévaler un talus

et terminer sa course quelque 30 mètres plus bas contre un arbre. Souffrant de la mâchoire inférieure, du thorax et des genoux, M. Weber a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

VAL-DE-RUZ

Superbe exercice comptable

Prochaine séance du législatif de Chézard-Saint-Martin

L'exercice comptable 1987 de Chézard-Saint-Martin aura été particulièrement réussi, les comptes communaux laissant apparaître un bénéfice net de 182.163 francs alors que le budget supposait un déficit de l'ordre de 95.000 francs! Ils seront examinés par le législatif qui se réunira mardi 5 avril au collège.

Il faut chercher cet excellent résultat au chapitre des recettes, supérieures de 255.000 francs aux prévisions, alors que les charges ont augmenté de 6,2% seulement par rapport à 1986, soit en chiffre absolu, 16.000 francs de moins que le budget. Ce bénéfice a permis d'attribuer 6000 francs au compte

d'amortissement des anciennes salles d'attente des VR et 170.000 francs à la réserve ordinaire.

Les revenus procurés par les impôts (1.821.914 francs), les taxes (158.080), les recettes diverses (166.927) ainsi que le service de l'électricité (64.106) ont été largement supérieures aux prévisions, alors que dans les dépenses seuls les travaux publics (310.952) dépassaient le budget, l'instruction publique (853.544) et les œuvres sociales (287.488) restant en dessous des prévisions.

La commune a réalisé des investissements pour un montant net de un million. Outre le chapitre des comptes, le

législatif entendra les rapports des diverses commissions communales et se prononcera sur un arrêté concernant la modification de la période des matchs au loto.

La nouvelle convention relative à l'amortissement de la dette de 500.000 francs de la piscine du Val-de-Ruz lui sera également soumise avec, à la clé, un montant à couvrir de 56.803 francs, le Conseil communal recommandant encore l'acceptation d'un don anonyme de 9000 francs.

Enfin, les conseillers devront se prononcer sur le financement du secrétariat de la Région Val-de-Ruz et du Fonds régional. M. S.

FONTAINEMELON

Nouveau chef local

En fonction depuis 12 ans, M. Roger Guenat, chef local de la protection civile, a demandé à être relevé de sa fonction. Le Conseil communal a procédé à son remplacement en nommant M. Christian Ryser. Né en 1953, marié et père d'un enfant, M. Ryser est dessinateur en machines dans l'entreprise ETA de Fontainemelon. (ha)

Rédaction
Val-de-Ruz:
Mario Sessa
038 / 53.22.72

Abonnez-vous à L'Impartial

Place aux photographes

Espace Noir: deux expositions en parallèle à Saint-Imier

La communauté culturelle Espace Noir propose, ce mois, deux expositions de photographies présentées en parallèle et touchant toutes deux au monde du spectacle.

A la galerie tout d'abord, Jean-Paul Brun présente une série de photographies réunies sous le même thème, soit «Jazzmen on Stage» et consacrées donc à des musiciens de jazz croqués tous sur scène. Un domaine dans lequel ce photographe français est considéré comme un véritable spécialiste. La collection accrochée à Saint-Imier regroupe des portraits des plus grands musiciens de jazz du moment.

A relever que Jean-Paul Brun n'est pas un inconnu dans la région, puisque parmi ses nombreuses expositions, il en réalisa notamment une à Saignelégier.

De surcroît, on signalera que parallèlement à cette exposition, la librairie et le magasin de disques d'Espace Noir mettent en exergue divers ouvrages consacrés au jazz, des biographies de musiciens célè-

bres et, bien évidemment, toute une série de disques, dont ceux réalisés par les musiciens photographiés par Jean-Paul Brun.

JEUNE ET IMÉRIEN

Par ailleurs, sur les murs de la taverne, on a accroché des photographies signées Marc Michel-Amadry. Cet Imérien de 18 ans, étudiant au Gymnase économique de Bienne et photographe amateur, présente à cette occasion une série de clichés consacrés à la danse, à l'expression corporelle et au mouvement, croqués sur les planches de différents théâtres.

● Les photographies de Jean-Paul Brun seront exposées du 5 au 29 avril, tandis que celles de Marc Michel-Amadry demeureront accrochées à la taverne durant tout le mois.

SAINT-IMIER

Un Bel Automne tout fringant

Assemblée générale

La Salle des Rameaux, gracieusement mise à disposition par la Paroisse réformée, a servi de cadre aux assises annuelles de Bel Automne présidées par M. Georges Buchser. Quelque cent vingt personnes étaient présentes, auxquelles le président a apporté son souhait de bienvenue.

Le procès-verbal de l'assemblée générale de 1987 est lu et adopté sans modification. Le président prononce un vibrant hommage à la mémoire des quinze membres disparus au cours du dernier exercice, et il enchaîne avec la lecture du rapport d'activité dont on peut retenir la course à Sigriswil avec la participation de près de deux cents personnes enchantées de leur journée; la Fête de Noël a connu, elle aussi, un brillant succès grâce aux prestations de la fanfare des Cadets et de l'Armée du Salut.

Les quatorze nouvelles admissions enregistrées en 1987 ne compensent pas les décès et les admissions dans des homes mais l'effectif reste tout de même aux environs de quatre cents personnes désireuses de maintenir le contact entre gens du troisième âge.

Côté finances pour un roule-

ment qui dépasse les vingt mille francs, l'exercice boucle avec un modeste boni de presque quatre cents francs.

Le poste de président, vacant depuis deux ans, est repourvu, l'assemblée ayant nommé Mlle Yvonne Calame par acclamation.

COURSE 1988

Divers projets ont été examinés et le comité a proposé de conduire les membres au Lac Noir, le 8 juin prochain, ce qui est approuvé par l'assemblée.

Le chapitre des «divers» a donné l'occasion à Mlle Calame, nouvelle présidente, de remercier l'assemblée de sa confiance; elle a recommandé les séances de cinéma organisées à l'Hospice des vieillards et le bulletin des Associations de clubs d'ainés.

La partie administrative close, il appartenait à M. Daniel Borle de présenter le Service social du Jura bernois, organisme d'information et de conseils fondé en 1982, et qui lutte contre l'alcoolisme et la drogue; par son bureau d'information, il a créé le passeport de vacances et aide les petites communes manquant de personnel social qualifié.

COMMUNIQUÉS

Jura bernois: 1er Mai centralisé

L'USJB communique:

L'Union syndicale du Jura bernois (USJB) a proposé aux différents comités d'organisation qui mettaient habituellement sur pieds des manifestations à Saint-Imier, à Tramelan, dans la vallée de Tavannes ainsi qu'à Moutier, de tout regrouper en un seul lieu. En effet, les travailleurs comprendront qu'il est absolument indispensable que dans la situation difficile que nous vivons nous devons tous nous sentir concernés par ce qui se passe.

Que des problèmes surgissent chez Longines, Tornos ou ailleurs dans notre région, c'est l'ensemble du Jura bernois qui est frappé et qui doit réagir.

Pour 1988, la manifestation aura lieu à Saint-Imier le samedi 30 avril le matin. Tous les détails seront communiqués en temps voulu et nous tenons d'ores et déjà à lancer un pressant appel à tous les travailleurs du Jura bernois afin qu'ils contribuent au succès de cette manifestation. (comm)

Jeu de boules, challenge «L'Impartial»

Le challenge L'Impartial, organisé par l'Association intercantonale des joueurs de boules, s'est déroulé récemment à Saint-Imier. Voici les résultats: 1. Erguel I 538 quilles, Chopard Roger 138, Rubin Pierre 137, Geiser Willy 135 et Geiser Alcide 128; 2. Epi II 535; 3. Erguel II 496.

Les meilleurs résultats individuels sont: Francis Farine 139, Roger Chopard 138, Jean-Pierre Hirt 138, Edgar Bapst 138, Pierre Rubin 137.

(comm)

JURA BERNOIS 20

Le feuilleton des cotisations

FJB: le Conseil municipal de Moutier recourt contre une décision du préfet Monnier

La commune de Moutier vit toujours à l'heure des feuilletons. Le plus ancien, celui du paiement des cotisations à la Fédération des communes du Jura bernois, rebondit une nouvelle fois avec le recours de l'avocat de la municipalité, suite à une décision du préfet Monnier.

Moutier, depuis plusieurs années, refuse de payer l'intégralité des cotisations que la Fédération des communes du Jura bernois lui réclame. La FJB n'apprécie pas du tout cette façon de faire et se défend régulièrement, avec un succès variable, d'instance en instance. En son temps, elle avait été obligée de justifier l'ensemble des cotisations réclamées, chose qu'elle n'avait pu faire. Mais malgré cela, elle réclame toujours.

La commune de Moutier a donc reçu ces derniers jours une décision du préfet de Courtelary, Marcel Monnier. Celui-ci la condamne à payer le solde des cotisations pour 1985 et 1986. Pour la première année, la somme réclamée se monte à 17.007 francs, et pour la seconde à 14.888 francs. A ceci

s'ajoute les frais, 250 francs, et une indemnité à verser à la FJB, de 1000 francs.

Moutier a, comme de bien entendu, la possibilité de recourir contre cette décision auprès du tribunal administratif du canton de Berne, ce dans un délai de trente jours. Et comme d'habitude, le Conseil municipal a chargé son avocat, Me Roland Schaller, de déposer un recours. Le feuilleton continue donc.

BÉNÉFICE

Lors d'une séance qui a duré quatre heures, le Conseil s'est également penché sur les comptes 1987. Le budget prévoyait un déficit de 256.200 francs. Et heureuse surprise, lors du bouclage des comptes, les conseillers ont pu

constater un bénéfice de 739.195 francs, soit une différence par rapport au budget de 995.395 francs. Cet exercice favorablement bouclé grâce à des rentrées fiscales supérieures aux prévisions profitera aux investissements de la commune. En effet le Conseil a décidé d'attribuer le tiers du bénéfice, soit 246.398 francs, au compte des salles polysports, et le solde, soit 492.797 francs, à celui de la future salle de spectacle.

IMPLANTATION

Le Conseil exécutif du canton de Berne a nommé, en la personne de Rémi O. Schläfli, un chasseur d'entreprise pour le Jura bernois. Le Conseil municipal a décidé de proposer les locaux abritant anciennement le délégué économique, pour y installer le nouveau chasseur. De plus, il garantit la collaboration des services communaux, et ceci sans que cela ne coûte rien au canton de Berne. Il s'agirait bien d'une mise à disposition gratuite.

Toujours en matière économique, le Conseil municipal a annoncé que l'association de développement économique pour Moutier et sa région était en voie de constitution. Cette association sera composée de personnalités importantes du monde industriel et économique de la région prévôtoise et se réunira pour la première fois au début du mois de mai.

Rien de nouveau par contre en ce qui concerne l'affaire Tornos. Le maire, Jean-Rémy Chalverat, le Conseiller municipal Alain Coulery de même que le Conseiller d'Etat Bernhard Müller ont toutefois rencontré la direction de la Tornos jeudi matin, mais aucune nouvelle n'a été communiquée en ce qui concerne le résultat de cette entrevue. Le Conseil municipal a par contre confirmé la mise en place du logiciel Plasta de l'OFIAMT de même que l'ouverture de l'office du travail toute la journée, dès le 2 mai.

D. D.

TRAMELAN

Le «Pion-rouge» ratisse large

Forte participation pour un tournoi de carambole

Quatre-vingt deux participants au deuxième Top-Ten de l'année: ce chiffre démontre à l'évidence combien l'organisation du «Pion-rouge» est appréciée.

La deuxième manche du Top-Ten s'est déroulée à Tramelan dans la grande salle du restaurant de l'Union. La forte participation est la récompense des organisateurs qui voient là leurs efforts justifiés. Néanmoins, le fait d'assumer cette tâche importante, expliquerait-il les résultats moyens, obtenus par les joueurs Tramelots?

Quoi qu'il en soit, le «Pion-rouge» a enregistré un succès sans précédent, l'élite des joueurs suisses était présente et l'on relève la participation d'un joueur venu de Vienne (Autriche).

«P'tit Rolf» et son équipe ont tout lieu d'être pleinement satisfaits. Si l'on tient compte du fait que la compétition eut lieu le dimanche des Rameaux et que, par ailleurs, la météo était des plus défavorables, l'avenir s'annonce sous les meilleurs augures.

D'excellentes parties ont été disputées au cours de cette journée,

notamment, où Markus Locher, d'Oberburg, champion suisse en titre, a perdu, en demi-finale, face au Lausannois Yvan Spassou.

Le Neuchâtelois «Speedy» a été, sans conteste, le meilleur joueur de ces joutes. Non seulement il a remporté le Top-Ten, mais encore le tournoi des pénalités.

Un seul regret pour le président du «Pion-rouge», Rolf Schupbach, le peu de Tamelets engagés dans la compétition. (vu)

1. Speedy, Neuchâtel (remporte le challenge offert par le restaurant de l'Union ainsi qu'une chaise rustique); 2. Yvan Spassou, Lausanne; 3. Markus Locher, Oberburg; 4 ex. Dominique Comte, Lausanne, et Claude, Neuchâtel; 6 ex. Lionel Chaignat, Les Breuleux, Daniel Donzé, Les Breuleux, Laurent Chevalley, Lausanne, André Knuchel, Granges, Boris Marchon, Romont; 11 ex. Andreas Mathys, Lyss, Marcel Ory, Villeneuve, Samuel Golay, Les Breuleux, Mändou Stauffer, Bienne, Tschubi, Spiez, Big Stück, Oberburg.



Un peu déçu, Markus Locher (au centre), assiste à la finale opposant Speedy de Neuchâtel (à droite) à Yvan Spassou de Lausanne (à gauche). (photo vu)

TOURNOI PARALLÈLE

55 participants: 1. Vincent Pizzera, Neuchâtel; 2. Gilles Mamie, Alle; 3. Mario Leoni, Neuchâtel; 4. Anne-Marie Comte, Lausanne.

TOURNOI DES PÉNALTIES

1. Speedy, Neuchâtel, 28 pts; 2. Dominique Comte, Lausanne, 26 pts; 3. Tony et Mumu, Neuchâtel, 25 pts.

CONSEIL EXÉCUTIF

Grèves estudiantines: l'exécutif n'est pas concerné

Ou l'on reparle un brin du mouvement Zaffaraya

En novembre dernier, le député Guillaume-Albert Houriet, de Courtelary, avait interpellé le gouvernement, s'inquiétant des sanctions possibles contre les étudiants ayant marqué par une grève leur soutien au mouvement Zaffaraya. Or, l'exécutif lui répond qu'il n'est pas concerné.

Le parlementaire radical demandait quelles sanctions la Direction de l'instruction publique, et plus précisément sa directrice Leni Robert, entendait prendre contre les étudiants en question d'une part, dans le cas où de tels événements se reproduisaient d'autre part.

Or le Conseil exécutif, dans sa réponse écrite, précise que la DIP

n'intervient pas dans ce genre d'affaires. Si elle exerce bien la haute surveillance sur toutes les écoles du canton, cette direction n'est cependant pas autorité disciplinaire de première instance. Dans le cas des écoles communales tout d'abord, les autorités scolaires compétentes - direction et commission - se prononcent directement sur les absences d'élèves et sévissent si nécessaire.

En ce qui concerne les écoles normales, les directeurs sont compétents pour les infractions mineures à la discipline.

Et le gouvernement de rappeler enfin que les étudiants de l'Université, pour leur part, ne sont tenus à aucune obligation de fréquenter les cours. (de)

Un nouveau ténor

Männerchor «Frohsinn» de Cortébert

Après l'éclatant succès de sa soirée annuelle, en janvier, le Männerchor «Frohsinn» tenait récemment ses assises annuelles, sous la présidence de Max Bühler.

Si l'effectif des membres n'augmente pas de manière spectaculaire, il n'en demeure pas moins que l'admission d'Andreas Loosli, en qualité de ténor, constitue un point très positif.

Comme par le passé et pour étoffer quelque peu les registres, un certain nombre d'activités sont jumelées à celles du Männerchor de Villeret. Actuellement, chacun répète fébrilement les chœurs qui seront présentés le 30 avril à Orvin, au Festival du Bas-Vallon. La sortie annuelle a été fixée au 6 août, le prochain concert au 21 janvier 1989. (cc)

L'Impartial

lu par tous...
et partout

Les informations «filtreront» officiellement

Les parlementaires adoptent le «glasnost» pour leurs commissions

Les parlementaires jurassiens devaient se prononcer jeudi dernier – outre l'important dossier Musey dont nous avons parlé en première page – sur une modification du règlement du Parlement qui autorisera dès lors les présidents des commissions, à diffuser une information publique appropriée sur les travaux en cours et les décisions des commissions. La modification a été acceptée par 35 voix contre 21.

Le groupe pdc par la voix de son porte-parole Philippe Petignat aurait souhaité une adjonction au texte proposé qui oblige les présidents de commissions à obtenir l'accord de la majorité des commissaires avant de diffuser une information à la presse. Pour Pierre-Alain Gentil (psj) la situation actuelle présente d'évidentes lacunes, la discussion devrait porter sur les moyens choisis pour informer, l'opinion publique devant être de toute évidence tenue au courant des délibérations des commissions.

Comptes-rendus:
Gladys BIGLER
et Victor GIORDANO

Pour Victor Giordano (psci) le texte proposé prête à interprétation et à titre personnel, le député regrette que l'Association des journalistes (ajj) n'ait pas été consultée par le groupe de travail chargé d'élaborer l'adjonction. C'est finalement par 35 voix contre 21 que la modification suivante a été acceptée: «Les présidents des commissions, après consultation des commissaires peuvent diffuser une information publique appropriée sur les travaux en cours et les décisions des commissions.» (GyBi)

HOMMAGE À EDGAR FAURE

En introduction de séance, le président du Parlement jurassien Claude Hêche a tenu en début de séance parlementaire à rendre hommage à Edgar Faure, cet ami du Jura transfrontalier. Edgar Faure nous était en effet très proche, a-t-il relevé, puisqu'il présidait la communauté de travail du Jura (ctj) aux côtés du ministre François Lachat, de même que le Conseil des régions d'Europe.

Côté mauvaise nouvelle toujours, Claude Hêche a déploré la nouvelle vague de licenciements intervenue chez Tornos-Bechler S.A., relevant que si le coût social du chômage peut être évalué en francs, il n'en va pas de même des souffrances humaines qu'il suscite. Le président du Parlement a enfin

tenu à féliciter les joueurs du HC Ajoie pour leur ascension en ligue A donnant une excellente note au public qui a su encourager son équipe dans la joie et le fair-play. (GyBi)

À L'HEURE DES QUESTIONS ORALES

C'est à un véritable marathon des questions orales que nous avons assisté jeudi en fin de matinée après les multiples interventions concernant les conclusions du rapport d'enquête sur «l'affaire Musey».

● Le député Maurice Maillard (plr) a ouvert les feux en demandant au président du Gouvernement quelles questions précises ont été posées au Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur lors d'une récente enquête touchant à l'image des Jurassiens. Le ministre François Lachat a répondu que le rapport était confidentiel et que le but de l'enquête visait simplement à améliorer l'image de marque des Jurassiens vis-à-vis de l'extérieur.

● La députée Andrée Bailat (suppléante pdc) a souhaité – à la veille des votations communales de Delémont sur l'aménage et la distribution du gaz naturel – recevoir des assurances concrètes de la part du canton concernant le développement du réseau sur le plan cantonal. Le ministre François Mertenat l'a assurée que le dossier «gaz naturel» était sur des rails prometteurs, l'Etat jurassien participera à la future société jurassienne de l'énergie (Sojuren) à raison de 45% du capital action, les banques et les industries se montrent également fortement intéressées. Le Parlement statuera sur la constitution de la future société dès l'automne 1988.

● Edmond Bourquard (plr) s'adresse au ministre Jean-Pierre Beuret pour lui demander où en est l'étude de la construction de la future école professionnelle de Delémont. Le ministre répond que le groupe de planification des travaux est à l'étude mais qu'il est freiné par les points encore obscurs concernant le futur effectif de cette école, le canton de Berne – dont beaucoup d'apprentis suivent

les cours de l'école delémontaine – tendant à rapatrier ses élèves sur Bienne.

● André Comte (suppléant plr) s'inquiète des effets non réguliers du barrage français du Châtelot, lors des récentes inondations dues aux crues du Doubs. Le ministre François Mertenat débatera de cette question lors d'une prochaine séance de la communauté de travail du Jura (CTJ).

● Le député Dominique Amgwerd (pdc) s'étonne des rumeurs qui parlent d'un coût de un million de francs pour le futur déménagement du Département de l'environnement qui s'installera prochainement dans les anciens locaux des Forces Motrices Bernoises à Delémont. Pour François Mertenat, ceux qui répandent ces rumeurs sont de parfaits imbéciles... Le chiffre de 1 million de francs concerne toutes les mutations qui se feront dans le courant des mois prochains au sein de l'administration cantonale. La facture de l'installation du Département de l'environnement et de l'équipement dans ses nouveaux locaux s'élèvera à moins de 20.000 francs.

● La députée Marie-Madeleine Prongue (pdc) demande si l'exécutif a été consulté concernant les mesures préconisées par le Conseil fédéral en matière d'adoption internationale. Le ministre Pierre Boillat précise qu'il s'agit encore d'un avant-projet d'ordonnance et que le canton du Jura sera consulté lorsque le projet sera définitivement déposé.

● Le député Daniel Gerber (psci) se demande si les intérêts jurassiens sont pris en compte dans les discussions qui précèdent le choix des futures transversales ferroviaires alpines. Pour le ministre François Mertenat, le Gouvernement statuera sur une proposition d'adhérer à la communauté d'intérêt en faveur du Lötschberg, pour autant que la communauté tienne compte de la ligne de Delle et de celle de Bienne-Delémont-Bâle.

● Le député René Schaffter s'est insurgé contre la récente manifestation du groupe Bélière à Saignelégier alors que les officiers jurassiens étaient réunis en assemblée dans le chef-lieu franc-montagnard. On se souvient que les Bélières avaient dressé un mur de neige devant la porte de l'Hôtel de Ville, protestant contre la place d'armes de Lucelle et contre les prises de positions des officiers en



Le visage déjà préoccupé par l'affaire Musey, les parlementaires ont eu à affronter devant le Parlement une manifestation pacifique organisée par les éducateurs des institutions sociales jurassiennes qui réclament le respect de leur convention collective et la séparation des pouvoirs entre l'Etat et l'institution de droit privé. (Photo Impar-GyBi)

faveur du commandant de la police Bernard Dula au sujet de l'affaire Musey.

Répondant à l'interpellateur, le président du Gouvernement François Lachat, a relevé que chacun était libre de manifester sur la voie publique et que l'ancien lieutenant ou député Schaffter avait été le premier à en rire.

● Pascal Schindelholz (psj) demande au ministre de la coopération si le tour d'Europe des jeunes ne devrait pas élargir les possibilités offertes aux Jurassiens, ceux-ci n'ayant pas d'autres choix que la région du Bade Wurtemberg. Pour le ministre François Lachat le tour d'Europe des jeunes doit trouver sa vitesse de croisière, en 18 mois d'existence, près de 800 jeunes européens ont «tourné» d'un pays à l'autre. Mais il sera envisagé d'élargir les possibilités offertes aux Jurassiens.

● Le député socialiste Jean-Claude Prince est quant à lui consterné de la onzième vague de licenciements chez Tornos Bechler. Le député demande au Gouvernement s'il compte intervenir et où en est la loi sur le service de l'emploi. Le ministre Jean-Pierre Beuret lui a répondu que le Gouvernement était tenu au courant mais qu'il n'avait pas de pouvoir de décision. Les travailleurs jurassiens de Moutier et de Courgenay

seront évidemment touchés par cette nouvelle vague de licenciements. Quant à la loi sur le service de l'emploi, son avancement dépend de la Confédération.

● Jean-Pierre Petignat (psj) note une recrudescence des accidents de la route et relève que les policiers ont la détestable habitude de faire des contrôles radar aux heures de sortie du travail. Le ministre François Lachat relève qu'il a pour objectif premier de favoriser la prévention et l'éducation et que lui-même s'est vu

récemment délesté de 100 «pétards» aux Rangier... Eh oui, tout le monde peut faillir. Pour François Lachat, la peur du gendarme reste la meilleure conseillère.

● Le député socialiste Jacques Bassang demande quelles sont les mesures prises à l'école pour éduquer les enfants à la protection de l'environnement. Le ministre Gaston Brahier lui a répondu: «Votre préoccupation est la nôtre.» Une commission spéciale se préoccupe de la question. (GyBi)

Pour le confort des aînés...

Une seule enveloppe pour quatre projets de construction ou de transformation de homes catégorie A pour un montant avoisinant les 38 millions de francs et qui procure- ront 162 places pour nos aînés. C'est ce que les parlementaires ont accepté sans rechigner.

C'est donc dans la poche pour la transformation du Foyer Saint-Vincent à Saignelégier qui bénéficiera d'une subvention de 740.000 francs de la part du canton et l'équivalence de la part de la Confédération. On sait que les travaux débuteront cet été et qu'ils offri-

ront aux aînés de la région de substantielles améliorations au niveau du confort et de l'intimité. C'est le député démocrate-chrétien qui a plaidé la cause du home de Saignelégier. Les trois autres arrêtés – tous acceptés sans hésitation – sont Les Toyers à Vicques, la fondation Clair-Logis à Delémont et le Foyer de Porrentruy.

A relever que le délai de mise en chantier fixé par la Confédération pour que les ouvrages bénéficient de la manœuvre de l'Ofas, fixe dans un premier temps à juin 1988, a été reculé au 30 juin 1990. (GyBi)

Feu vert pour le Manège

Une subvention de 846.000 francs à la Société franc-montagnarde

Les députés ont ensuite adopté sans débat en seconde lecture la loi sur le marché du logement qui fait suite à une initiative populaire déposée par le parti socialiste en... 1982. L'octroi d'une subvention de 846.000 francs à la Société du Manège S.A. des Franches-Montagnes a été adopté sans opposition, après un plaidoyer notamment de la députée Simone Bouillaud.

Pour sa part, le ministre Jean-Pierre Beuret a souligné la nécessité de rentabiliser cette entreprise par des offres intéressantes, les promoteurs devant prendre des initiatives dans ce sens. Un large consensus s'est fait autour de l'idée que ce manège comble une lacune de l'équipement touristique des Franches-Montagnes et viendra en aide aux éleveurs chevalins, comme l'a souligné le député Germain Thiévent, dc.

Les députés ont encore adopté un crédit de 11,2 millions destiné à la construction d'une salle de gymnastique et d'une piscine couverte à destination des Ecoles cantonales et du public, à Porrentruy. A noter l'intervention de Liliane Charmillot, démocrate-chrétienne, s'insurgeant contre le coût élevé de

ce projet qualifié d'excessif et de trop onéreux, mais renonçant à s'y opposer...

Toujours unanimes, les députés ont adopté deux arrêtés relatifs à la création d'une Ecole de soins infirmiers à Delémont devant pallier le déplacement de celle de Moutier à Saint-Imier et un crédit de 420.000 francs permettant l'installation de cette école et son ouverture à la prochaine rentrée scolaire, après des examens d'admission obligatoires pour tous les candidats. Tous les intervenants ont souligné l'utilité et les bienfaits de cette réalisation.

Le Parlement a ensuite adopté sous forme de postulat une intervention de Pierre Gueniat, popiste, tendant à octroyer l'éligibilité des

étrangers dans les Conseils de ville. Cette réforme égalitaire n'est pas simple à réaliser, dira le ministre Pierre Boillat. Il faudra l'accord des communes concernées, il sera peut-être nécessaire de modifier la Constitution, il faudra éviter de créer ainsi de nouvelles inégalités, les étrangers admis aux assemblées communales ne pouvant les présider, alors qu'un étranger siégeant au Conseil de ville pourrait en assumer la présidence. Bref, une étude du dossier vaut mieux qu'une acceptation source d'embûches ultérieures, ce que le Parlement admet à une large majorité.

LA PUB DES AMBULANCIERS

Dans une interpellation, Pascal Schindelholz, socialiste, relevait les débuts d'activités de Paramedics, une entreprise privée d'ambulances qui se vante, dans sa publicité, d'être reconnue par le service de la santé publique et affirme que ses prestations sont remboursées par les caisses maladie. Il n'en est rien, dira Pierre Boillat. Pas de reconnaissance par les pouvoirs publics,

pas de prise en charge automatique par toutes les assurances.

Mais la liberté de commerce et d'industrie ne permet pas de s'opposer à l'activité d'une telle société. Les contacts se poursuivent avec elle, notamment en ce qui concerne son intervention sur le lieu d'accidents. La police et les hôpitaux sont associés aux discussions. La question de la formation professionnelle du personnel de Paramedics a aussi été soulevée, de sorte que cet objet reviendra sans doute en discussion tôt ou tard au Parlement.

En fin de séance, la résolution déposée par Odile Montavon, combat socialiste, condamnant la politique d'apartheid et demandant que la Suisse prenne des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud a échoué, ne recueillant que 30 voix contre les 31 nécessaires à son adoption. Gageons que si l'affaire avait été mieux présentée, elle aurait recueilli un soutien suffisant, même si les députés étaient fatigués par plus de sept heures de délibérations. (vg)

CELA VA SE PASSER

Silvius à Delémont

La galerie du Cénacle à Delémont accueillera du 2 au 24 avril l'artiste-peintre jurassien Silvius. Auteur de nombreuses expositions privées et collectives, l'artiste bruntrutain fait des apparitions régulières au Cénacle pour le plus grand plaisir de ses admirateurs. Vernissage aujourd'hui à 18 h 00. Ouverture de la galerie, les vendredis, samedi et dimanche entre 16 et 19 h. 00. (gybi)

Quinzaine gastronomique: honneur aux Genevois

En l'honneur des hôtes genevois du Marché-Concours, les cafetiers et restaurateurs francs-montagnards organisent du 17 au 30 juin une quinzaine gastronomique du plus bel effet gustatif. Nous aurons l'occasion d'en reparler mais les dates sont déjà à retenir. (gybi)

Rédaction
jurassienne:
Gladys Bigler
032/97.49.13

DELEMONT

Tamponnement par l'arrière

Un accident est survenu route de Bâle à la hauteur de la rue du Vieux-Château, jeudi vers 20 h 50. Il s'agit d'un tamponnement par l'arrière. 10.000 francs de dégâts.

COMMUNIQUE

Non à la politique du fait accompli

L'Union syndicale jurassienne communique:

Après l'annonce de la direction de Tornos-Bechler S.A. de licenciement dans un premier temps froidement 38 travailleurs, l'Union syndicale jurassienne est solidaire de la FTMH et des commissions d'entreprises dans leurs actions pour la défense des travailleurs victimes de la politique du fait «accompli» orchestrée par la direction de Tornos-Bechler S.A.

L'USJ s'associe pleinement aux revendications légitimes des travailleurs et interviendra concrètement dans le cadre de ses activités au niveau cantonal. (comm)

Le mot mystère

Définition: Animaux: un mot de 6 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. Solution: Page 5

Q	E	C	U	P	U	O	L	A	I	E	T	S
O	O	C	H	R	E	L	R	U	H	A	A	A
C	R	U	A	I	T	A	O	C	R	R	M	K
U	Y	R	R	R	E	V	I	U	A	U	U	I
O	X	U	E	S	A	N	A	J	M	A	P	W
B	N	B	R	U	O	G	A	R	A	E	O	I
E	Y	U	B	A	R	N	E	A	G	N	I	B
T	L	E	F	U	I	E	A	D	E	I	L	I
E	Z	U	E	V	U	I	T	J	O	O	A	S
L	E	I	O	T	G	U	O	T	A	M	M	O
O	O	N	R	L	X	N	I	H	P	S	A	I
S	C	O	E	A	H	N	A	R	I	P	A	N
E	T	A	R	E	L	E	B	O	A	R	A	I

- | | | | | | | |
|-------------------------------|---------------------------------------|--|--|--|--|--|
| A Aigle
Ara
Aras | B Bêler
Bête
Boa
Bouc | C Chien
Coati
Coq
Faon
Gaur
Grue | H Hurler
I Ibis
K Kiwi
L Laie
Lama
Loup
Lynx | M Matou
Mode
Moineau
Naja
Najas | N Niche
O Oeuf
Once
Oryx
Ours
Ovin
P Piranha
Poil
Puce
Puma
R Race
Rage | R Ramage
Rat
Rate
S Saï
Saki
Soie
Soin
Sole
Sphinx
T Tortue
U Urubu
Z Zébu |
|-------------------------------|---------------------------------------|--|--|--|--|--|

● spectacles-loisirs

CIRCUS NOCK

Des moments inoubliables!

Neuchâtel (Place du Port)
1 - 4 avril

Vendredi - Samedi -
Dimanche
à 15 h et 20 h 15
Lundi à 14 h 30 et 18 h
Tente bien chauffée !

Location:
Grands magasins
Aux Armourins (information).
Caisse du cirque 10 - 12 h et
1 heure avant les spectacles
(24 55 99)

Cirque des enfants (1 heure)
Vendredi - Dimanche - Lundi
à 10 h 30, ensuite tours à dos
d'éléphants et de poneys.
Zoo tous les jours
à 10 h et 18 h.

● immobilier

Vendre
votre immeuble locatif
sans impôts immobiliers:

A la vente de votre immeuble,
nécessitant des rénovations, à
notre groupe d'artisans, nous
prenons tous les frais à nos
charges! (vos impôts inclus!)

Nous vous garantissons un
déroulement discret sans
déplacement des locataires
et payons comptant!

Envoyez-nous sans engagement
votre adresse ou votre numéro
de téléphone à case postale 30,
2525 Le Landeron/NE

● divers

SERVICE DE RAMASSAGE GRATUIT

de bibelots, vaisselle, livres, vêtements et
meubles divers en bon état, etc.
Centre Social Protestant
La Chaux-de-Fonds et région des
Montagnes, ☎ 039/28 37 31

Une bonne adresse pour tous vos travaux de nettoyage

maisons, fabriques, appartements,
bureaux, petites conciergeries, tapis,
moquettes, débarras de chambres
hautes et caves.

Entreprise Colbert

☎ 039/26 78 84
Possibilité de faire des con-
trats d'entretien.

LE LOCLE

La surprenante LADA SAMARA



10 950.-

5 places - 3 portes - 1300 cm³ -
Traction avant - Catalyseur
Livrable du stock
Contactez-nous!

Garage du Stand

Le Locle - ☎ 039/31 29 41

Armée du Salut
rue du Marais 36, Le Locle

Du mardi au vendredi 8 avril
de 9 à 11 heures

club de vacances

pour enfants de 6 à 12 ans
chants, histoires bibliques,
films, bricolages, etc.

Vous êtes toujours les bienvenus



Hôtel du Lac
Les Brenets
☎ 039/32 12 66

Fondue chinoise

Fr. 17.50 par personne.

Toutes restaurations à la carte.

Jean Habegger

Café-Restaurant



Le Col-des-Roches, ☎ 039/31 46 66

Vacances annuelles

du 4 au 20 avril.

Réouverture le 21 avril.

Location

robes de mariées Smokings

Annette Geuggis - Beau-Site 3
2016 Cortaillod - ☎ 038/42 30 09



Qu'est-ce que tu attends? Fais le premier pas!

La publicité crée des contacts.

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Place du Gaz: attractions foraines. Jusqu'au 17 avril.
Bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois: ☎ 039/28 75 75.
Pharmacie d'office: Chapuis, L.-Robert 81, sa jusqu'à 20 h, di 10-12 h 30, 17-20 h. Lu, Fontaine, L.-Robert 13b, 10-12 h 30, 17-20 h. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17. **Service d'urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ☎ 21 11 91.
Cinéma de samedi, dimanche, lundi
ABC: 20 h 30, Sting, Bring on the night.
Corso: 14 h 30, 16 h 30, 21 h, Au revoir les enfants; 19 h, Happy end.
Eden: 14 h 30, 16 h 45, 21 h, Les aventures de Chatran; 18 h 45, Le grand chemin; sa, di, 23 h, L'auberge des petites polissonnes.
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Frantic.
Scala: 18 h 30, 21 h, Wall Street; 14 h 30, 16 h 30, Le livre de la jungle.

Le Locle

Cinéma Casino: sa, di, lu, 15 h, 20 h 30, Fantasia; 18 h 30, Les gens de Dublin.
Pharmacie d'office: de la Poste, sa jusqu'à 16 h. Casino, sa jusqu'à 19 h, di, lu, 10-12 h, 18-19 h. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Centre de loisirs: sa 21 h, groupe rock «Edith».
Place du Port: sa, di, 15 h, 20 h 15, lu, 14 h 30, 18 h, Cirque Nock, di, lu, 10 h 30, cirque des enfants.
Musée d'art et d'histoire: di, 14 h, 15 h, 16 h, démonstrations d'automates.
Plateau libre: 22 h, Pat Cisarano.
Pharmacie d'office: sa jusqu'à 21 h, di, lu, 10-12 h 30, 17-21 h, Wildhaber, rue de l'Orangerie. En dehors de ces heures, ☎ 25 10 17.
Cinéma de samedi, dimanche, lundi
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, aussi sa 23 h, L'insoutenable légèreté de l'être (v.o.); 15 h, aussi sa 23 h 15, Bigfoot et les Henderson; 17 h 30, 20 h 30, Les possédés; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, aussi sa 23 h 15, Moonstruck.
Arcades: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Le cri de la liberté.
Bio: 15 h, 21 h, sa, di, 23 h, La vie est un long fleuve tranquille; 18 h 45, Yeelen, la lumière.
Palace: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, Le livre de la jungle; 20 h 30, aussi sa, di, 23 h, Broadcast news.
Rex: 14 h 30, 17 h 45, 20 h 45, L'empire du soleil.
Studio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, aussi sa, di, 23 h 15, Frantic.

Val-de-Ruz

Médecin de service: du sa 12 h au lu 8 h, Dr Mounier, ☎ 57 16 36. Du lu 8 h, au ma 8 h, Dr Peter-Contesse, ☎ 53 33 44; **Pharmacie d'office:** di, Marti, Cernier. Lu, Piergiovanni, Fontainemelon. **Urgence,** ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: sa 20 h 30, di 17 h, lu, 17 h, 20 h 30, Dirty dancing; di, lu, 14 h 30, Bernard et Bianca. Di, 20 h 30, La maison assassinée; sa, 23 h, Deux Danoises...
Pharmacie de service: de sa 16 h à ma 8 h, de l'Areuse, ☎ 63 13 89. Ouverte di et lu 11 12 h. **Médecin de service:** de sa 12 h à lu 22 h, Dr Reinhard, Couvet, ☎ 63 28 28/63 10 76. **Ambulance:** ☎ 117. **Hôpital de Couvet:** maternité et urgences, ☎ 63 25 25. **Hôpital de Fleurier:** ☎ 61 10 81.

Jura bernois

Saint-Imier, cinéma Espace Noir, sa 20 h 30, di 17 h 30, 20 h 30, Boire et déboires.
Pharmacie de service: sa 13 h 30-16 h, 19-19 h 30, di et lu 11-12 h, 19-19 h 30, Liechti, ☎ 41 21 94. En dehors de ces heures, ☎ 111. **Médecin de service (Saint-Imier et Haut-Vallon):** ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: sa 20 h 30, L'homme voilé.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: sa, di, 20 h 30, Les Keufs.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: sa 17 h, 20 h 45, di 20 h 30, Pirates.
Les Breuleux, cinéma Lux: sa-di 20 h 30, Zoo.
Urgence médico-dentaire: di et jours fériés, ☎ 066/66 34 34. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33, Saignelégier; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, ☎ 53 15 15; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes,** ☎ 039/51 12 03. Sa ouverte jusqu'à 16 h, di et lu 10-12 h. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01.

Même à Pâques le POP ne pose pas de lapin



POP LE LOCLE

Responsable: Ch. Débieux.



Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

employée de fabrication

qualifiée pour s'occuper du département
mouvements.
Contact avec les fournisseurs, réception des
marchandises, sous-traitance, etc.
Connaissance de la langue allemande sou-
haitée.

Faire offre à CYMA SA, Billodes 26,
2400 Le Locle ou prendre rendez-vous par
téléphone au 039/31 42 53.

L'annonce, reflet vivant du marché

CANTON DE NEUCHÂTEL

Fausse alerte!

Manifestation autorisée à Neuchâtel

Hier la police signalait la formation d'un cortège du Temple du Bas à la Collégiale. On pouvait dénombrer 80 personnes affichant beaucoup de bonne humeur et une banderole.

En fonction, des agents se sont tout de même alertés.

Il a fallu faire quelques recherches pour s'apercevoir que cette manifestation avait un caractère religieux et qu'elle avait reçu les autorisations d'usage. La police est prise sur le fait: elle travaille bien. Son excès de zèle l'honore: il n'y a pas de jour saint qui fasse! C. Ry

CELA VA SE PASSER

Concert de Pâques à Boudry

La paroisse réformée, en collaboration avec la Société de développement présentent dimanche à 17 heures, au temple de Boudry, un concert de Pâques exceptionnel. L'histoire de la résurrection du Christ telle qu'elle a été décrite dans les quatre Evangiles et mise en musique par Heinrich Schütz (XVIIe siècle). Interprétation sur des instruments originaux et selon les techniques de l'époque par l'Ensemble vocal Josquin des Prés et l'Ensemble de violes d'Ancey, spécialisés dans la musique ancienne. (ao)

Abonnez-vous à L'Impartial

Fuite après accident

Hier à 1 h, une voiture conduite par M. Y. D. de Saint-Blaise, circulait route des Falaises en direction de Saint-Blaise. A la hauteur de l'immeuble No 34, il heurta avec l'avant droit de sa voiture une barrière de chantier sur une vingtaine de mètres. Après s'être arrêté quelques instants, il repartit pour rentrer chez lui. Il a été intercepté en cours de route. Dégâts.

Camion contre camion

Jeudi à 9 h 50, un camion conduit par M. H. S. de Thoune circulait rue de l'Evole en direction de Serrières avec l'intention d'emprunter le tunnel de Prébarreau. A l'entrée de ce dernier, dans le virage, une collision se produisit avec le camion conduit par M. M. G. de Pontarlier qui était à l'arrêt pour les besoins de la circulation. Dégâts importants.

JURA BERNOIS

Eh bien grimpez, maintenant...

Macolin: les enfants et l'alpinisme

L'alpinisme est-il à la portée des enfants? Voilà une question à l'origine de réponses diverses mais issues, presque toujours, de réactions passionnées plus que d'une sage analyse. Pour dédramatiser quelque peu ce sujet, le Club alpin suisse (CAS), qui a intégré, il y a cinq ans déjà, l'alpinisme des enfants à sa structure, a organisé, récemment, un cours spécifique dont les résultats ont été en tout point positifs et encourageants. Les enfants aiment «grimper»! Ce serait aller à fin contraire que de leur présenter la montagne comme un fruit défendu. Il est bien plus sage de les préparer à l'aborder avec respect et toute la prudence qui s'impose. Des cours d'initiation organisés avec compétence par des personnes qualifiées leur

permettront d'éviter, maintenant et plus tard, les accidents dus la plupart du temps, on le sait, à une mauvaise appréciation des données, à un équipement insuffisant et à un manque de maîtrise technique.

Pour en savoir plus, on lira avec avantage «Macolin» (3/1988), qui vient de sortir de presse et qui, en plus de ce sujet traite encore, entre autres, d'un historique de la première ascension du Finsteraarhorn, il y a 175 ans, des aspects juridiques liés aux accidents de montagne, de basketball et de psychologie du sport.

«Macolin» n'étant pas vendu en kiosques, on peut l'obtenir en s'adressant directement à la rédaction: EFGS, 2532 Macolin, ☎ (032) 22.56.44. (sp)

CANTON DU JURA

Artistes jurassien et neuchâtelois à la Vallée de Joux

Comme l'air, l'art se transporte partout, même où les préjugés humains voient le désert culturel. La Vallée de Joux fait partie de ces régions à l'écart, marginalisée par les centres. Pourtant, le Centre socio-culturel du Chenit «L'Essor», au Sentier, n'a rien à envier aux autres galeries suisses. Tout au long de l'année, il propose des expositions de grande qualité dans un cadre merveilleux. Pour ouvrir la saison 88, deux artistes connus chez nous occupent la place jusqu'au 10 avril.

Hubert Froidevaux expose une quarantaine de photos essentiellement en noir et blanc. Une série rend hommage à Lino Ventura, une autre croque les gestes d'un distillateur public vaudois. Un paysage jurassien de 2 mètres carrés, des natures mortes et des formes abstraites complètent le tout. Delémontain et Franc-Montagnard d'origine, il vit en pays vaudois où il travaille l'objectif avec une cohérence et une poésie remarquables. Une bonne dizaine

d'expositions en Suisse et en France l'ont fait connaître depuis qu'il s'est consacré entièrement à son art, encouragé en cela par son oncle peintre André Bréchet.

Les sculptures d'André Bregnard dégagent des contours résolument modernes. Entièrement taillées à la main dans le marbre, ses œuvres sont autant de suggestions de corps féminin, de silhouettes gracieuses et évocatrices. Parmi la quinzaine de pièces exposées, signalons La Mère et l'Enfant comme la plus émouvante de toutes.

D'origine jurassienne, Bregnard a vu le jour en Colombie. Toute sa jeunesse fut pourtant chaux-de-fonnière. Il y fréquenta l'Ecole d'art où il devint bijoutier. Installé dans le Gard depuis dix ans, il a abandonné les chevalières pour le marbre rose du Portugal qu'il façonne à l'ancienne, en parfait autodidacte, sans auxiliaires mécaniques. (bt)

● L'Essor, Le Sentier, 26 mars au 10 avril, de 15 h à 20 h.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT DU 31 MARS

Toutes les pistes des Franches-Montagnes sont praticables, 5-30 cm de neige mouillée, non tracées. Le téléski des Genevez est fermé. Le téléski des Breuleux: se renseigner au ☎ 039/54.16.21.

(Communiqué par l'Office jurassien du tourisme)

La magie Nock

Le cirque helvétique de passage à Neuchâtel

Début mars, 100 véhicules, autant de voyageurs et autant d'animaux entamaient une tournée dans 60 villes. La 9e étape, Neuchâtel, installe le Cirque Nock jusqu'au 4 avril pour 11 représentations.

Le programme de cette année a mis de la fantaisie à chaque numéro. Et réinvente une nostalgie à paillote avec un hommage à Fred Astair et une Arlequinade qui rappelle la Commedia dell'arte. Chevaux, fauves, voltige, humour, le Cirque Nock invente également un nouvel esthétisme virtuose. Complices du public, Gaston et Pipo accompagnent la troupe des artistes de bout en bout comme un contrepoint à la gravité et au péril: car le cirque est aussi la première école du suspens et du risque.

Les frères Van Gool, les Niko-lays du cirque d'Etat Bulgare, Job Lijfering et ses tigres du Bengale qu'il dresse dans le respect, donne au spectacle ses points de tensions et de beautés qui saisissent le public.

Le Cirque Nock propose également un dossier pédagogique de 70 pages pour parents et enfants au prix de 25 fr. Ci-dessous, les heu-



Gaston et Pipo. (Photo Cirque Nock)

res des spectacles et l'ouverture de la ménagerie. C. Ry

● Neuchâtel (Place du Port) ☎ (038) 24 55 00.

Samedi 2 avril 15 h 00 + 20 h 15

dimanche 3 avril 15 h 00 + 20 h 15

lundi 4 avril 14 h 30 + 18 h 00

Cirque des enfants: 10 h 30

dimanche 3 avril 10 h 30

lundi 4 avril 10 h 30

Parcours VITA: 20 ans de pleine forme

Soirée d'anniversaire sous le chapiteau

En vingt ans, le parcours VITA a su se faire une place dans nos mœurs. Tracé dans les forêts selon les récentes découvertes de la médecine sportive, il symbolise un heureux mariage entre nature et santé. La recette inaugurée à Zurich a essaimé une foule d'adeptes. Actuellement la planète compte 2000 parcours dont 500 pistent les sous-bois helvétiques.

Pour rester l'allié de la pleine forme, le parcours VITA va lui aussi se rajeunir. En collaboration avec l'EPFZ et l'Ecole fédérale de sport à Macolin, les parcours vita

subiront de substantielles modifications.

Un tel succès et un tel avenir ne peuvent que réjouir l'initiatrice de cette formule magique: la compagnie d'Assurances sur la vie, VITA, a offert une soirée récréative sous le chapiteau du cirque Nock hier soir à Neuchâtel. Ses invités ont tous contribué à l'implantation et l'entretien des parcours en Suisse. Autant dire des centaines de responsables politiques, sportifs et ingénieurs forestiers qui ont pris l'apéro sous le chapiteau.

C. Ry

DÉCÈS

COLOMBIER

François Berthoud, 1919. Jean Driutti, 1936.

NEUCHÂTEL

Denyse Junod, 1906. Suzanne Descœudres, 1908. Robert Schinz, 1906.

CORMONDRECHE

Olivier Doutaz, 1965.

COUVET

Edmée Laubscher, 1898.

PERREUX

Antoinette Aellenbach, 1897.

SOUVENIR

Fernand PIC

1986 - 2 avril - 1988

très cher époux et papa, trop tôt tu nous as quittés.

Au fond de nos cœurs est gravée la douce image du bonheur passé ensemble où jamais ne régnera l'oubli.

Ton épouse
Tes enfants.

COLOMBIER

Monsieur George Berthoud;

Mademoiselle Philippine Berthoud;

Monsieur et Madame Fabien Süssstrunk-Berthoud et leur fils Guillaume;

Monsieur et Madame Jean-Claude Berthoud et leurs enfants;

Le pasteur et Madame Raymond Berthoud, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Alain Berthoud et leurs enfants;

Monsieur et Madame Georges Willer et leurs enfants;

Madame Françoise de Pury et ses enfants,

ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

François BERTHOUD

2013 COLOMBIER, le 31 mars 1988. (Notre-Dame 4).

Proverbes 19: 21.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS MORTUAIRES

Madame Hermine Schild-Carré,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Werner SCHILD

leur cher et regretté époux, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui mardi, dans sa 82e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 mars 1988.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: 111, rue Jardinière.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

Marc 13, v. 37.

Madame Berthe Pellaton-Leuba:

Mademoiselle Josiane Pellaton;

Les descendants de feu Paul Triponez,

ainsi que les familles parentes, alliées et les amis, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Louis LEUBA

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection subitement jeudi, dans sa 67e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 mars 1988.

République 5.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 5 avril, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Berthe Pellaton-Leuba 16, rue Numa-Droz.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient de lettre de faire-part.

NEUCHÂTEL

Car auprès de toi est la source de la vie; Par ta lumière nous voyons la lumière.

Ps. 36, v. 10

Madame Milly Schutz-Descœudres, à Peseux, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur J.-A. Haldimann-Descœudres, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Yvonne Bernhardt-Descœudres;

Les enfants et petits-enfants de feu Georges Descœudres;

Ses fidèles amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès subit, dans sa quatre-vingtième année, de

Mademoiselle

Suzanne DESCŒUDRES

ancienne institutrice

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui le vendredi 1er avril 1988.

NEUCHÂTEL, Beauregard 16, le 1er avril 1988.

Le culte aura lieu à la Chapelle des Charmettes, à Neuchâtel, le mardi 5 avril 1988, à 11 heures, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Adresse de la famille:

M. et Mme J.-A. Haldimann-Descœudres, Les Allées 27, 2300 La Chaux-de-Fonds.

On peut penser à l'œuvre des Perce-Neige, ccp 23-4234-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT-LIEU.

REMERCIEMENT

LE LOCLE

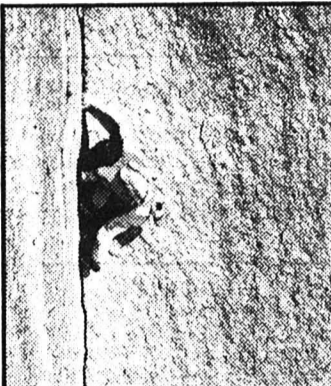
La famille de

MADEMOISELLE EVA DUBOIS

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs et les prie de croire à sa gratitude émue.

Suisse romande

- 10.00 Svizra rumantscha
- 10.45 Empreintes
- 11.00 Imédias
- 11.30 La petite maison dans la prairie (série)
- 12.15 Sam, ça suffit (série)
- 12.40 Franc-parler
Avec Nelly L'Epplatenier.
- 12.45 TJ-midi
- 13.05 Starsky et Hutch (série)
- 13.55 Temps présent



A 14 h 45
Christophe: y'a pas de malaise!

Gros insecte grim pant dans la paroi, comme collé au rocher dans un geste de volonté farouche, Christophe Profit a réussi l'ascension de l'aiguille du Dru en juin 1982.
Photo: Christophe Profit. (tsr)

- 15.25 «éCHO»
La crise des chefs.
Chaîne alémanique:
- 16.00 Handball
Coupe d'Europe, demi-finales, match retour: Sankt Othmar-Kaunas Vilnius, en direct de Saint-Gall.
- 16.00 Daktari (série)
La chasse au tigre.
- 16.50 Un atoll et un rêve
- 17.40 Patinage artistique
Gala final, en différé de Budapest.
- 18.50 Alf (série)
La grande ballade.
- 19.15 Tirage de la loterie
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Maguy (série)
Tel Pierre tel fils.
- 20.40 La valise en carton (série)
Premier épisode.
- 22.10 TJ-nuit
- 22.30 Sport
Chaîne alémanique:
- 23.05 Veillée de Pâques
Rite byzantin-slave, transmission de Muri (AG).
- 23.30 Avalanche express
Film de M. Robson (1978).
- 0.55 Bulletin du télétexte

France 1

- 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe!
En direct de Meru (Oise).
- 8.02 Nicolas le jardinier
- 8.15 De la cave au grenier
- 8.30 Le club de l'enjeu
- 8.58 Météo
- 9.00 Le magazine de l'objet
- 9.30 Chéri, qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui?
- 9.45 Un samedi nommé désir
- 11.00 Télé connexion
- 11.30 La calanque (série)
30^e épisode.
- 12.00 Tournez... manège
- 12.55 Météo - Journal
- 13.15 Reportages
- 13.45 La Une est à vous
- 13.50 Matt Houston (série)
L'argent blanchi.
- 15.45 Tiercé à Saint-Cloud
- 16.00 La Une est à vous
- 18.50 Trente millions d'amis
- 18.35 Mannix (série)
Silhouette dans le paysage.
- 19.25 Marc et Sophie (série)
Trois hommes et un poussin.
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 Tapis vert
- 20.40 Tirage du loto



A 20 h 45
Intercontinents

Quatre pays, représentés par Mexico (Mexique), Le Caire (Egypte), Kyoto (Japon) et Paris (France), vont s'affronter ce soir.
Avec la participation d'Annie Cordy, Sophie Barjac, Jean-François Lamour, Popek.
Photo: Sophie Barjac. (fr3)

- 22.45 Les oiseaux se cachent pour mourir (série)
Ralph poursuit brillamment son sacerdoce à Sydney.
- 0.05 Journal
- 0.20 Les incorruptibles (série)
L'homme à la chambre froide.
Eliot Ness met au point un stratagème pour arrêter un redoutable voleur de banques.
- 1.10 Minuit sport
Finale WCT à Dallas.

a2 France 2

- 9.00 Journal des sourds et des malentendants
- 9.20 Récré A2
- 11.00 Aventure, aventures
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.05 Kazcado
- 12.35 Alf (série)
Bien malin qui pourra le dire.
Alf s'amuse parfois à hypnotiser Lucky, le chat des Tanner.
- 13.00 Journal
- 13.20 L'assiette anglaise
- 14.00 Les mystères de l'Ouest (série)
5^e épisode.
- 15.00 Samedi passion
Téléballe - Sport passion.
- 17.55 Ma sorcière bien-aimée (série)
Les maléfices d'Endora.
Une fois encore, Jean-Pierre s'est disputé avec sa belle-mère, endora.
- 18.25 Entre chien et loup
Animal star - Sur le terrain - Mémoire de chien, etc.
- 19.05 INC
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 Bêtes à malices
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo



A 20 h 35
Champs-Élysées

Avec Linda De Souza, Luciano Pavarotti, Léo Ferré, le groupe Images, Gérard Blanc, Lino Ferrer, Les Calamités.
Photo: Linda De Souza. (a2)

- 22.15 Sam et Sally (série)
Week-end à Deauville.
Pour faire une surprise à Sam, Sally a décommandé la suite royale qu'ils avaient réservée à l'hôtel de Deauville pour acheter une maison de campagne.
- 23.10 Les enfants du rock
Spécial nanas - Spécial Talking Heads - Portrait de Stéphane Eicher.
- 0.40 Journal

FR3 France 3

- 10.45 Espace 3
- 11.00 Sport - Loisirs
Rallye de Tunisie.
- 12.00 En direct des régions
- 14.00 Espace 3
Des cadres et des entreprises - Samedivision - Connexions - Entreprises.
- 17.03 Disney Channel
Winnie l'ourson - Dessins animés.



A 18 h
Diligence express

Un ami pour Sam.
Les anciens parents adoptifs de Sam veulent récupérer l'enfant, mais ce dernier, maltraité par eux, veut rester au sein de sa nouvelle famille.
Photo: un extrait de ce feuilleton. (fr3)

- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.52 Diplodo
- 20.02 La classe
- 20.30 Disney Channel
La bande à Picsou: la perle de sagesse.
- 21.00 Le chevalier lumière (feuilleton)
Tricherie.
Au cours d'une sélection pour un tournoi, Ernie triche et bouscule l'un de ses camarades afin de faire partie de la meilleure équipe de football.
- 21.50 Soir 3
- 22.10 Le divan
Avec Emma Freud.
- 22.25 Les Actes des apôtres
Les disciples de Jésus établissent enfin leur communauté. Une sorte de règlement hiérarchique y est institué.
- 23.20 Sport 3
Portrait de l'invité - Séquence anniversaire, etc.
- 0.20 Musiques, musique
Morceau de concert pour clarinette, cor de basse et piano, en ré mineur, opus 14, de Mendelssohn, interprété par les solistes du Nouvel Orchestre philharmonique.

Suisse alémanique

- 12.00 TV scolaire
- 12.25 Tiparade
- 12.55 Télé-cours
- 14.00 Les reprises
- 16.00 Handball
- 17.15 Pause
- 17.25 Telesguard
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 SEISMO
- 18.45 Tirage de la loterie
- 18.55 Samschtig-Jass
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 19.50 L'Evangile du dimanche
- 19.55 ... ausser man tut es
- 20.10 Buana - Die weissen Löwen von Timbavati, film
- 22.05 Panorama sportif
- 23.05 Veillée de Pâques

ARD Allemagne 1

- 13.45 Carrousel de la mode
- 14.30 Rue Sésame
- 15.00 Formule 1
- 15.45 Die goldene Eins
- 16.05 Königswalzer, film
- 19.00 Sport
- 20.00 Téléjournal
- 20.10 Sport
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Miami vice
- 23.05 Fletch, der Troublemaker

Allemande 2

- 12.10 Voisins européens
- 13.40 Cette semaine
- 14.00 La renaissance du poêle de faïence
- 14.30 Charlie und sein Feuerstuhl, film
- 16.05 Unter der Sonne Kaliforniens
- 16.50 Reportage sportif
- 19.00 Informations
- 19.30 Bientôt exterminé
- 20.15 Das Schweigen im Walde
Film d'A. Wohrer.
- 21.50 Actualités sportives
- 23.05 Haben und Nichthaben

Allemande 3

- 16.00 Der Pfarrer von Lus
- 16.45 Le martin-pêcheur
- 17.30 Images de la chimie
- 18.00 Introduction dans les formes de la musique moderne
- 18.30 L'enseignement chrétien
- 19.00 Ebbes
- 19.25 Das Sandmännchen
- 19.30 Combat pour la Terre sainte
- 20.30 La clé des notes
- 21.10 Actualités
- 21.15 Ludwig van Beethoven
- 22.35 Café Grössenwahn
- 23.25 Ludwig van Beethoven

Suisse italienne

- 13.25 Victor
- 14.00 Carta bianca
- 15.15 Il cassetto della Nico
- 15.40 La camera candida
- 16.00 Pallamano (chaîne alémanique).
- 16.05 Centro
- 17.05 Un'ora per voi
- 18.05 Scacciaפשרieri
- 18.50 Lotto svizzero a numeri
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.40 Il fantasma del pirata Barbanera, film
- 22.35 Sabato sport
- 23.05 Veglia pasquale, da Muri

RAI Italie 1

- 11.00 Il mercato del sabato
- 12.30 Check-up
- 13.30 Telegiornale
- 14.05 Prisma - Vedrai
- 14.50 Sabato sport
- 16.30 Speciale Parlamento
- 17.00 Il sabato dello zecchino
- 18.05 Parola e vita
- 18.35 Buona fortuna
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Europa Europa
- 23.10 Cinema

Sky Channel

- 14.45 Pop formule
- 15.45 Ford ski report
- 16.30 International motor sports
- 17.30 Top 40
- 18.30 Lost in space
- 19.30 Emergency
- 20.30 Life and time of Grizzly Adams
- 21.45 The road to wrestlemania
- 23.00 Transworld sport

RTN-2001

Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Youpie c'est samedi
- 6.00 Flash-Infos SSR
- 7.00 Flash-Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.45 Mémento
- 8.00 Infos SSR
- 8.15 Rubrique agricole
- 8.45 Naissances
- 9.00 Samedi-actualités
- 9.30 Foot. série inférieure
- 10.15 Auto/Moto
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.05 Les gros calins
- 11.15 Mémento sportif
- 11.30 Rubrique mariage

Nouvel horaire de Youpie

Attention au nouvel horaire de Youpie, c'est samedi. Dominique, faisant preuve de bon cœur, vous laisse désormais dormir une heure de plus. (De 7 h à 10 h et de 14 h 30 à 17 h.).

- 12.05 Météo
- 12.15 Infos neuchâteloises
- 12.30 Infos SSR
- 12.50 Dédicaces et jeux
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.05 Starmania
- 14.30 Youpie, c'est samedi
- 14.33 Magazine vidéo
- 17.00 L'aventure est au bout du micro
- 18.00 Infos SSR
- 18.05 Météo
- 18.10 City lights
- 19.50 Restons sportifs
- 22.30 Infos SSR
- 23.02 Musique de nuit

La Première

9.05 Décalage horaire. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Midi première week-end. 12.30 Laissez passer la chanson. 14.05 La courte échelle: jeunes vocations. 15.05 Superparade. 16.15 Quatre à quatre. 17.05 Propos de table. 18.05 Soir première week-end. 18.25 Revue de presse à quatre. 18.30 Samedi soir. 22.40 Les cacahuètes salées. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

8.15 Terre et ciel. 9.05 L'art choral. 10.30 Samedi musique. 12.40 Escal. 13.30 Provinces. 14.00 Nos patois. 15.00 Musique aux champs. 16.30 A la croisée des chemins. 17.05 JazzZ. 18.15 Nouvelles de la chanson française. 18.50 Correo español. 19.20 Per i lavoratori italiani. 20.05 Plein feu. 22.15 Magazine 22.40 Plein feu;

Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 12.00 Samedi midi. 12.30 Journal de midi. 12.45 Zytlupe. 14.00 Musiciens suisses 15.00 In memoriam: André Winkler. 16.00 Ma musique, avec Kurt Brogli. 17.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 19.15 Musique populaire et sport. 19.50 Les cloches. 20.00 Samedi à la carte.

fjn France musique

6.30 Musique légère. 7.02 Avis de recherche. 9.07 Carnet de notes. 11.00 Fidèlement vôtre. 13.30 Signé Radio France. 14.00 Jazz. 15.00 Désaccord parfait. 17.00 Concert. 18.0 Avis aux amateurs. 19.00 Les cinglés du music-hall: Fred Adison et son orchestre. 20.05 Opéra: Il trionfo del tempo e del desinganno. 24.00 Musique

Fréquence Jura

7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 Samedi d'être avec vous. 10.00 Le joker. 11.00 Info en bref. 11.05 Le joker. 11.30 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Formule 1. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Sports en musique. 20.00 Couleur 3. 22.40 Bal du samedi soir.

Radio Jura bernois

Radio suisse romande 1. 9.00 Bonjour l'humour. 9.30 De bouche à oreille. 10.00 Samedi est à vous, les dédicaces et agenda des manifestations. 11.45 Mémento sportif. 12.30 Midi première. 12.45 Les activités villageoises. 13.00 La bonn'occace. 13.30 Cocktail populaire.

À PROPOS

En Chine, en Ethiopie, en Espagne, à la fin des années trente, les civils deviennent les plus nombreuses victimes de guerres de plus en plus sauvages. Les prisonniers des Allemands, dans un premier temps, se comptent par millions, cinq millions de Russes par exemple, sur lesquels deux millions au moins périrent. Il y eut aussi l'horreur des camps de concentration, les six millions de Juifs exterminés, les 3/4 de ceux d'Europe, le tiers de ceux du monde (ces informations ont été données dans une autre émission - voir L'Impartial du 30 mars), et ce silence, maintenant encore, tout de même étrange, sur les massacres de

Tziganes. Il y eut aussi Dresde rasé sous les bombes, Hiroshima, Nagasaki. Juridiquement, la Croix-Rouge était impuissante devant les massacres civils, comme devant ceux de partisans considérés par les Nazis comme des «civils», non comme les soldats d'une armée. Dans la troisième partie du document de Daniel Costelle (le retour de la guerre / TSR dimanche 27 mars), on sent s'installer, oh discrètement, une interrogation, peut-être un doute. Cette image d'un délégué accueilli par des officiers allemands, dans un camp de prisonniers, laisse songeur, comme la suite de la séquence, du genre

«La soupe est bonne», du moins ce jour-là ajoute le commentateur. M. Jacques Moreillon, président du C.I.C.R., a-t-il raison de croire que les massacres de prisonniers soviétiques, plus intenses que ceux d'autres nations, vient du fait que l'URSS n'avait pas signé les conventions de Genève? L'anti-communisme des Allemands n'explique-t-il pas aussi cette attitude? Refait surface, toujours discrètement, le silence de la Croix-Rouge sur les camps d'extermination ou elle ne put envoyer des délégués qu'au début de 1945 (à part l'envoi de quelques colis). Alors se pose une question plus large: qui savait,

quoi, depuis quand? Il n'y a alors dans le document que les réponses de ceux qui comprennent ce silence, qui le justifient au nom d'une mission, même modeste, à poursuivre, car la dénonciation publique aurait eu pour conséquence l'impossibilité de toute action ultérieure. Il est peut-être trop facile de s'en prendre au seul silence de la Croix-Rouge face aux génocides des années 39/45, les «silences» furent plus larges. Et le document de Lanzmann, «Shoah», avait bien montré le soin extrême pris par les Nazis pour «camoufler» les génocides... alors, tous coupables? Peut-être...
Freddy Landry

À VOIR

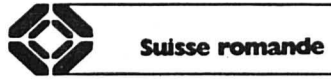
La valise en carton

Linda De Souza, l'idole de toutes les bonnes portugaises car elle représente la réussite de leurs espoirs, ouvre sa valise pour nous offrir, en trois épisodes, le roman dramatico-comique de sa vie. Et ce, par comédienne interposée: c'est en effet Souad Amidou, la fille du comédien Amidou, qui incarne la chanteuse, dont le roman «La valise en carton» a été adapté au petit écran par Françoise Verny.
Digne d'un conte de Dickens

méridional, l'histoire de Linda commence dans la misère de la campagne portugaise, puis dans la banlieue de Lisbonne, pour s'achever sous les feux de la rampe à l'Olympia en 1983. Tout en restant fidèle à l'histoire du roman, Françoise Verny a orienté la version télévisée en mettant davantage l'accent sur son caractère social, analysant aussi les problèmes issus de la difficile intégration des immigrés en France, en même temps que les

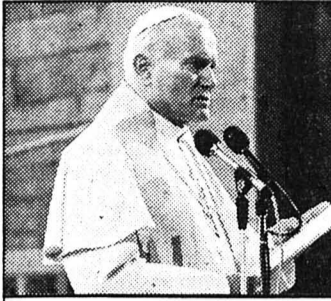
conditions de vie au Portugal. Tout commence à Beringel, village perdu dans le profond Alentejo - au Portugal - où vit la petite Linda Lança. Bientôt la misère fait émigrer la nombreuse famille Lança à Lisbonne, où elle croit trouver un «mieux vivre» hypothétique. Puis, la grave maladie de sa mère projetera Linda et une des ses sœurs dans un orphelinat sévère. Cinq ans plus tard, Linda part du pensionnat en emportant une valise en carton

pour y serrer son maigre baluchon... A son retour, elle découvre cette famille qu'elle avait idéalisée en proie à la violence provoquée par une promiscuité quasi-inévitable. En outre, la dureté de sa mère la marque profondément. Mais déjà Linda veut travailler. C'est alors l'usine à treize ans, où elle entraîne de sa voix ses camarades de travail...
(TSR, 20 h 30 - sp)



Suisse romande

- 8.45 Chocolat chaud
- 10.00 Culte de Pâques
En Eurovision de Sainte-Suzanne (Doubs).
- 11.00 Messe du jour de Pâques
Transmise de Muri (AG).



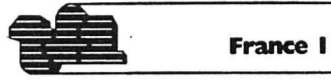
A 12 h

Bénédition urbi et orbi

Donnée par le pape Jean Paul II sur la place de la Basilique Saint-Pierre, à Rome.

Photo: Sa Sainteté le pape Jean Paul II. (tsr)

- 12.30 Concert
- 12.45 TJ-midi
- 13.05 Cache-cœur
- 13.15 K 2000 (série)
Les mauvais garçons.
- 14.00 Cache-cœur
- 14.05 Papa Bonheur (série)
Souvenir de guerre.
- 14.30 Les routes du paradis (série)
Tout ce qui brille.
- 15.15 Cache-cœur
- 15.20 Chinook, chien de traîneau
Documentaire.
- 16.10 Cache-cœur
- 16.15 Cyclisme
Tour des Flandres, en direct de Meerbeke.
- 17.35 Empreintes
Pâques.
- 17.50 Automobilisme
Grand Prix du Brésil.
- 19.45 TJ-soir
- 20.15 La croisée des enfants
2^e partie.
- 21.25 Livre à vous
- 21.55 L'épopée de la Croix-Rouge
Dernière partie.
Sur tous les fronts du monde.
- 22.45 TJ-nuit
- 23.00 L'Evangile selon saint Mathieu
Film de P.P. Pasolini.
Un ange du Seigneur annonce à Marie et à Joseph la conception de Jésus, fils de Dieu.
- 1.10 Bulletin du télétexte



France 1

- 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe
- 8.00 Météo
- 8.02 Dorothée dimanche
- 10.05 Tarzan (série)
- 11.00 Les animaux du monde
- 11.30 Auto-moto
- 11.58 Météo
- 12.00 Téléfoot
- 12.55 Météo - Journal
- 13.20 Starsky et Hutch (série)
- 14.20 Le juste prix
- 15.35 Tiercé à Auteuil
- 15.40 Les chevaliers du ciel (série)
La mystère de l'ASLP.
- 16.30 A la folie...
- 18.05 Pour l'amour du risque (série)
Le grand amour de Max.



A 19 h

Questions à domicile

Avec Laurent Fabius. Premier ministre socialiste de 1984 à 1986, actuel député de Seine-Maritime et président du Conseil régional de Haute-Normandie, Laurent Fabius est un des hommes politiques les plus diplômés de sa génération.

Photo: Laurent Fabius. (key)

- 20.40 On n'est pas des anges... elles non plus
Film de M. Lang (1980), avec S. Azéma, P. Vernier, G. Beller, etc.
Durée: 110 minutes.
- 22.30 Sport dimanche soir
- 23.00 Journal
- 23.15 Météo

A 23 h 20

Hello Actors Studio

L'Actors Studio, aujourd'hui sous la présidence de Paul Newman et la direction artistique d'Ellen Burstyn, est animé par des acteurs et des metteuses en scène mondialement connus.

Photo: Paul Newman. (tsr)



France 2

- 9.00 Emissions religieuses
Connaître l'islam - Chrétiens orientaux - Présence protestante - Le jour du Seigneur.
- 12.00 Bénédiction papale
En direct et en Eurovision de la Basilique Saint-Pierre, à Rome.
- 12.30 PNC
- 13.00 Journal
- 13.20 Le monde est à vous
- 15.00 Mac Gyver (série)
La route dangereuse.
Sœur Margaret Parnell et Debra Easton s'occupent d'orphelins en Asie du Sud-Est.
- 15.50 L'école des fans
Avec la Compagnie créole.
- 16.35 Thé tango
- 17.15 Le chevalier de Pardaillan (feuilleton)
Maurevet apprend à la Florentine et au roi que le duc de Guise compte mettre son projet d'assassinat à exécution.
- 18.50 Stade 2
- 19.30 Maguy (série)
Adam et chèvre.
Les Boissier ont un nouveau voisin qui ressemble à un bouc et qui se livre au trafic de chèvres.
- 20.00 Journal
- 20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret
Le notaire de Châteaufort. Maigret enquête sur une série de vols au sein d'une riche famille provinciale.



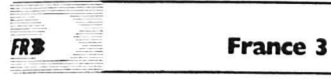
A 22 h 05

Musiques au cœur

Karajan à Salzburg. Chef à vie de la Philharmonie de Berlin, Herbert von Karajan est né à Salzburg en 1908. Il a donné son premier récital à 5 ans et a ensuite consacré toute sa vie à la musique.

Photo: Herbert von Karajan. (a2)

- 23.35 Apos'
- 23.50 Journal
- 0.20 Mac Gyver (série)



France 3

- 7.00 Sport 3
- 8.02 Amuse 3
- 9.00 Carrefour des télévisions
- 9.30 Ensemble aujourd'hui
- 10.30 Latitudes
- 11.30 RFO hebdo
- 12.00 Musicales
- 12.57 Flash 3
- 13.00 D'un soleil à l'autre
- 13.30 Forum RMC/FR3
- 14.30 Sport - Loisirs
- 17.00 Flash 3
- 17.03 Pare-chocs
- 17.30 Amuse 3
Cadichon ou les mémoires d'un âne - Diplodo - Les petits malins - Signé Cat's eyes.
- 19.00 Mission casse-cou (série)
Amour à mort.
Après avoir été témoin d'un crime, Dempsey reçoit une couronne mortuaire et un message l'invitant à se rendre dans une école abandonnée.
- 19.55 Flash 3
- 20.02 Benny Hill
- 20.30 Le sphinx
Divertissement.
- 21.55 Soir 3
- 22.15 Tex Avery

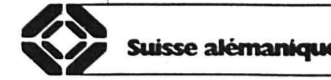


A 22 h 30

Bastogne

Film de William A. Wellman (v.o., 1949), avec Van Johnson, Ricardo Montalban, John Hodiak, etc.
Fin 1944, en Belgique, au moment de l'offensive allemande de von Rundstedt dans les Ardennes. L'histoire d'une compagnie américaine encerclée à Bastogne.
Durée: 120 minutes.
Photo: Denise Darnel et Van Johnson. (fr3)

- 0.30 Musiques, musique
Prélude et fugue en ut majeur, de J.-S. Bach, interprété par P. Roge.



Suisse alémanique

- 12.00 Message du Pape
- 12.40 Pays, voyages, peuples
- 13.25 Teleguard
- 13.45 Entretien de Pâques
- 14.45 Zora la Rousse
- 15.15 Dimanche-magazine
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 From Bach to Mozart
- 17.50 Automobilisme (chaîne romande).
- 18.20 Ballade der Naiven
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Actualités culturelles
- 20.05 Vladimir Horowitz
- 20.15 Parions que
- 20.00 Téléjournal - Sport
- 22.25 Entretien de Pâques
- 23.25 Bulletin de nuit
- 23.30 Die Geschichte von Billie Holiday, film



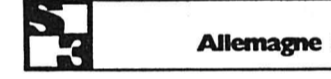
Allemagne 1

- 12.55 Magazine de la semaine
- 14.00 Der liebe Herr Teufel
- 15.00 Heidi kehrt Heim, film
- 16.45 Parcs européens
- 17.30 Le conseiller de l'ARD
- 18.00 Der Maestro Europas
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Der Mann mit dem goldenen Colt, film
- 22.15 Dieu et le monde
- 22.35 Téléjournal
- 22.40 Reportage culturel
- 23.10 Zorro, film



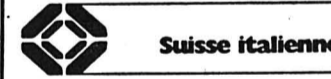
Allemagne 2

- 12.00 Concert dominical
- 12.45 Informations
- 13.15 Il y a 40 ans
- 13.30 Wenn die Söhne mit dem Vater
- 13.50 Bei uns und nebenan
- 14.15 Peter sucht den Klapperstorch
- 14.45 Das Herz aller Dinge
- 15.50 Danse des professionnels
- 17.05 25 ans ZDF
- 18.10 RFA: grands cuisiniers
- 19.10 Bonn en direct
- 19.30 Menschenkinder!
- 20.15 Parions que...
- 22.05 Mise en scène actuelle



Allemagne 3

- 14.00 Les autels
- 14.15 Le pur-sang arabe
- 14.35 Musique pour vous
- 15.35 Die Kinder von Tucuruvi
- 16.20 Cette semaine sur SWF
- 16.40 Wenn wir, alle Engel wären, film
- 18.15 Clipp-Klapp
- 19.00 Pavarotti im Madison Square Garden
- 21.10 Actualités
- 21.15 Avec Toi, je bâtirai une Eglise
- 21.45 Tingeltangel
- 22.30 Festival de jazz



Suisse italienne

- 12.40 Concerto domenicale
- 13.30 Siamo come l'erba che germoglia al mattino
- 14.05 Guerre stellari, film
- 17.50 Automobilismo (chaîne romande).
- 18.00 Natura amica
- 18.30 Parliamoci chiaro!
- 18.50 La Parola del signore
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.20 Capitano James Cook
- 21.40 Bravo Benny
- 22.20 Il pastor fido



Italie 1

- 12.15 Linea verde
- 13.00 TG l'Una - TG 1-Notizie
- 14.00 Domenica in... studio
- 14.20, 15.50 e 16.50 Notizie sportive
- 18.25 90.00 minuto
- 18.50 Domenica in... studio
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Film
- 22.10 La domenica sportiva



Sky Channel

- 14.15 Great video race
- 15.15 A country practice
- 17.00 Fashion TV-FTV
- 17.30 Eurochart top 50
- 18.30 Gemini man
- 19.15 The bionic woman
- 20.15 Lies, film
- 22.50 Bondstec movie time
- 23.20 Eurochart top 50



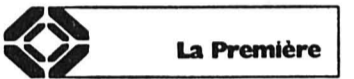
Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Programme musical
- 8.00 Infos SSR
- 8.15 La nostra realta
- 9.00 Jazz cocktail
- 11.30 Flash-Infos SSR
- 11.05 Odyssée du air
- 12.00 Dimanche accordéon
- 12.30 Infos SSR
- 13.00 Chorales et fanfares

Micro-passion

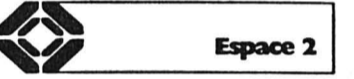
Si par hasard, vous avez manqué Micro-passion, l'émission phare du mercredi, ne désespérez pas. Elle sera rediffusée le dimanche soir, de 20 h à 21 h.

- 14.00 Flash-Infos SSR
- 16.00 Loup-garou
- 18.00 Infos SSR
- 18.05 Rock and roll
- 19.30 Magazine neuchâtelois
- 19.50 Urba 2001
- 20.00 Musical paradise
- 22.30 Infos SSR
- 23.02 Musique de nuit



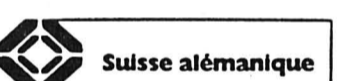
La Première

Pâques. Informations toutes les heures. 8.30 Rétro, vous avez dit rétro? 9.10 Messe. 10.05 Culte protestant. 11.05 Instantané. 12.00 Message de Pâques. 12.30 Midi première week-end. 13.00 Scooter. 15.05 Surprise par ville. 16.05 Goût de terroir. 17.05 Votre disque préféré. 20.05 Du côté de la vie. 22.40 Reprise Parole et Tribune de première. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

6.15 Climats. 9.15 L'Eternel présent. 10.00 Disque en lice. 12.35 Pour sortir ce soir. 12.45 Le petit écotier. 13.15 Festivals et concours. 15.00 Contrepoint. 17.05 L'heure musicale. 19.05 Novitads. 19.15 Correspondances. 20.00 Espaces imaginaires: Ignace de Loyola, pèlerin et compagnon. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires. 0.05 Notturmo pascal.



Suisse alémanique

10.00 Das prominente Mikrofon. 11.00 Ensembles de cuivres. 12.00 Dimanche midi. 13.30 Le coin du dialecte. 14.00 Arena. 15.10 Basilikum und Zikaden. 17.00 Musique de films. 17.45 Sport. 18.00 Welle eins. 18.45 Parade des disques. 19.45 Entretien. 20.00 Doppelpunkt. 21.30 Bumerang. 22.00 Oldies, raretés et tubes. 23.00 Histoire tardive. 24.00 Club de nuit.



France musique

1.30 Les nuits de France musique. 6.30 Concert-promenade. 8.37 Cantate; musiques sacrées. 10.00 Violence et lumière: Frédéric Chopin. 11.30 Concert. 13.07 Grandes voix. 14.00 Le concert romantique. 15.30 Retransmissions musicales. 17.00 Comment l'entendez-vous? 19.00 Jazz vivant. 20.05 Avant-concert. 20.30 Concert. 23.05 Climats; musiques traditionnelles.



Fréquence Jura

6.00 Radio suisse romande 1. 8.10 Bonjour Fréquence Jura. 8.15 Les dédicaces avec Jean-René, Vicky, Corinne, Angela, Maryse. 9.00 Radio suisse romande 1. 9.10 Les dédicaces. 11.00 L'information en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Journal Fréquence Jura. 18.45 Informations jurassiennes. 18.55 Rediffusion. 19.15 Animation. 20.00 Radio suisse romande 1. 0.05 Couleur 3.



Radio Jura bernois

Espaces imaginaires, à 20 h. Ignace de Loyola, pèlerin et compagnon. A Pâques, il y a 450 ans, Ignace de Loyola décida de suivre Jésus humble et pauvre et fonda la Compagnie de Jésus. C'était le début d'un courant religieux qui allait traverser le monde, de la Chine au Paraguay. Né l'année même où Christophe Colomb découvrait l'Amérique, Ignace découvrit Dieu.

NOTES BRÈVES

Info en URSS

L'information sur l'URSS s'améliore: on sait ce qui vient de se passer dans le Sud du pays. Les invités de «Table ouverte» purent donc, dimanche dernier, s'interroger sur la montée des «nationalismes» et surtout des limites que le pouvoir central de Gorbatchev devra forcément leur imposer. Intéressantes, ce jour-là, aussi certaines questions des téléspectateurs qui commencent, en l'occurrence, à vraiment comprendre ce qui est important. Quelques-uns, en effet, demandèrent aux invités de dire, ou de formuler des hypothèses, sur la manière dont l'information circule à l'intérieur du pays, pas seulement cette adresse à l'extérieur.

Pauses publicitaires

TF1 se fait réprimander par la C.N.C.L. et le conseil d'état pour dépassement de ses quotas publicitaires - douze minutes par heure. M. Bouygues se fâche parce que les chaînes publiques drainent encore des sommes importantes sur le marché publicitaire français. Rien d'étonnant à tout cela. Ce qui l'est, c'est l'apparente passivité des téléspectateurs qui prétendent, selon des sondages semble-t-il sérieux, trouver une meilleure image de marque à «A2» alors qu'ils sont toujours plus nombreux à suivre «TF1». Le public commence-t-il à rejeter les continues pauses publicitaires, en profiter pour aller faire pipi?

Ein undig der liebe

Étonnant, non, dans cette rubrique, un titre en allemand. En vérité, je m'en veux de ne pas être plus souvent attentif à ce qui se passe sur la télévision suisse alémanique ou sur les chaînes allemandes ou autrichiennes, sauf rapides coups d'œil quand je «pitonne» - expression du Québec qui remplace joliment le «zapping» du français.
Dimanche dernier, à midi: appel de Munich. Un ami de longue date, un Roumain, émigré en Allemagne, désormais citoyen allemand, Radu Gabra, grand cinéaste n'ayant pas encore connu de vrai succès public (sauf dans son pays d'origine)

m'annonce que la Z.D.F. présente en deux parties, dimanche et lundi, un film de presque quatre heures qu'il a réalisé d'après l'œuvre d'un jeune auteur fort connu en Allemagne, Ludwig Fels.

Planifié pour suivre d'autres émissions, j'arrive tout de même à suivre la première partie de la première partie (la petite ville) et la seconde de la seconde (la grande ville). Eh bien, si l'ensemble des téléfilms des chaînes allemandes est de cette qualité, avec des images brillantes et rigoureuses, une belle lumière, une direction d'acteur forte, un personnage qui devient attachant, alors je vais plus souvent regarder outre-Sarine ou outre-Rhin...

Freddy Landry

À VOIR

Bastogne: un des meilleurs films de guerre

C'est l'un des épisodes les plus sanglants des tout derniers mois de la Deuxième Guerre Mondiale que William A. Wellman nous raconte dans «Bastogne», sur un scénario de Robert Pirosh.

Fin 1944, en Belgique, alors que la résistance allemande semblait s'effondrer, Von Runsted lançait dans les Ardennes une contre-offensive qui allait stopper net, pour quelque temps, l'avance des troupes alliées. Mais, grâce au courage de ces dernières, qui y laissèrent des milliers de morts, ce devait être l'ultime grande offensive des nazis.

Wellman nous raconte, avec une précision dans laquelle il est maître, avec la sobriété qui est la marque de ce grand réalisateur, l'histoire d'une compagnie de la 101^e division aéroportée américaine envoyée à Bastogne.

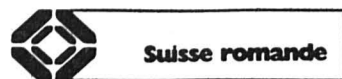
Son talent, ici encore, apparaît dans toute sa grandeur. C'est avec un grand réalisme qu'il décrit les angoisses des G.I.'s mais il a su aussi mêler quelques doses d'humour, comme pour faire oublier les scènes les plus tragiques.

La guerre, Wellman l'avait vécue en 14-18. Sorte de tête brûlée, il

s'était engagé comme brancardier dans la Légion Etrangère, alors qu'il avait tout juste 18 ans. Cela lui permit d'apprendre à piloter des avions et, de retour dans la vie civile, il se servit de cette expérience pour exécuter des cascades en avion. Ce fut pendant un temps son gagne-pain.

Ce fut même la clé avec laquelle il entra dans le monde du cinéma. Selon une anecdote qui n'a jamais été vraiment confirmée, il aurait fait un jour un atterrissage forcé dans la propriété de Douglas Fairbanks qui l'engagea à ses côtés comme comédien.

(FR3, 22 h 30 - ap)



Suisse romande

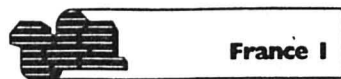
- 11.05 Demandez le programme!
- 11.15 Viva
Un génie souriant du design: Charlotte Perriand.
- 12.05 Les jours heureux (série)
Œil pour œil, poing pour poing.
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Symphonie (série)
19^e épisode.
- 13.35 Un homme est passé
Film de J. Sturges (1954). Avec S. Tracy, R. Ryan, A. Francis, etc.
Un étranger arrive dans une petite ville américaine, où un Japonais a disparu pendant la guerre du Pacifique.
- 15.00 Concours international des jeunes danseurs
16^e Prix de Lausanne, épreuves finales, en différé du Théâtre de Beaulieu.
- 16.30 La croisière s'amuse (série)
Le rêve passe (2^e partie).
- 17.15 TJ-flash
- 17.20 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.35 Denis la malice
- 18.05 Max la Menace (série)
Qui fait quoi?
- 18.35 Top models (série)
65^e épisode.
- 19.05 Sauce cartoon
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Spécial cinéma



Ragtime

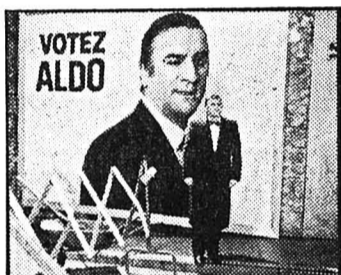
Film de Milos Forman (1981), avec James Cagney, Bras Dourif, Elizabeth McGovern, Kenneth McMillan, etc.
Dans les jardins-terrasses du Madison Square Garden, un jeune homme tue froidement un architecte de renom, ex-ami de sa femme, la ravissante Evelyn Nesbit.
Durée: 155 minutes.
Photo: Elizabeth McGovern. (tsr)

- 22.40 TJ-nuit
- 22.55 Football
- 23.55 Franc-parler
Avec Nelly L'Epplatenier.
- 24.00 Bulletin du télétexte



France 1

- 6.45 Bonjour la France!
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Surtout le matin
- 10.30 C'est déjà demain (série)
- 11.00 Parcours d'enfer
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.02 Tournez... manège
- 12.50 Bébête show
- 13.00 Journal
- 13.35 La Bourse
- 13.45 Dallas (série)
Rien n'est jamais parfait.
- 14.30 La chance aux chansons
André Claveau, le chanteur de charme.
- 14.55 Hôtel du Nord
Film de Marcel Carné (1938), avec Annabella, Paulette Goddard, Arletty, Em 1938, à Paris. Deux jeunes gens ont voulu mourir ensemble dans un petit hôtel, au bord du canal Saint-Marjtin.
- 16.30 Tiercé à Longchamp
- 16.45 Club Dorothée vacances
- 18.00 Agence tous risques (série)
Aux frais de la princesse.
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.30 La roue de la fortune
- 19.50 Bébête show
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 Tapis vert

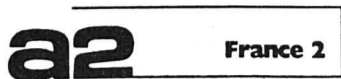


A 20 h 40

Plus beau que moi, tu meurs

Film de Philippe Clair (1982), avec Aldo Maccione, Philippe Clair, Philippe Castelli, etc.
En 1982, en France et en Tunisie. Les joyeuses aventures d'un gredin de charme, amateur de jolies filles et nanti d'un frère jumeau qui est tout son contraire.
Durée: 105 minutes.
Photo: Aldo Maccione. (tsr)

- 2.225 Santé à la Une
Miracles et guérisons inexplicables.
- 23.40 Journal - La Bourse
- 23.50 Livres en tête
- 24.00 Minuit sport
Basket américain.



France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Matin bonheur
- 8.35 Amourusement vôtre (feuilleton)
- 11.25 Danse avec moi (feuilleton)
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.05 Kazcado
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.35 Les trois mousquetaires
Téléfilm de C. Barma, avec J.-P. Belmondo, D. Sorano, J. Chevrier, R. Hirsch, etc.
Les célèbres aventures des quatre mousquetaires du roi qui déjouent les pièges tendus par les agents de Richelieu à la reine Anne d'Autriche.
- 16.35 Un dB de plus
Chansons françaises.
- 16.50 Récré A2
- 17.25 Au fil des jours (série)
Ann et ses amis.
- 17.55 Magnum (série)
Illusion d'immortalité.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Bugs Bunny
- 19.35 Maguy (série)
Blague de fiançailles.
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo

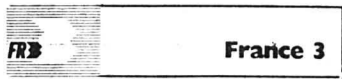


A 20 h 35

Le pont de Cassandra

Film de George Pan Cosmatos (1976), avec Sophia Loren, Ava Gardner, Martin Sheen, Burt Lancaster, etc.
En Suisse et à travers l'Europe. Un terroriste fugitif, porteur d'un virus inconnu, met en danger les passagers d'un train.
Durée: 120 minutes.
Photo: Ava Gardner. (a2)

- 22.35 Parlez-moi d'Histoire
Lou Andreas Salomé.
Née en 1861 dans la Russie des tsars et morte en 1937 à Göttingen, dans l'Allemagne nazie, Lou Andreas Salomé eut une vie longue et romanesque.
- 23.35 'Strophes
- 23.50 Journal



France 3

- 11.30 Modes d'emploi 3
- 12.00 Tennis
Open international féminin de Bayonne.
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à plein temps
- 14.00 Les grands jours du siècle
Gandhi.
- 15.03 Télé-Caroline
- 17.03 La dynastie des Forsythe (feuilleton)
Mariage chez les Forsythe (1^{re} partie).
- 17.30 Amuse 3
- 18.30 Le mystère de l'île au trésor (feuilleton)
Le nid de corbeaux.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.53 Diplodo
- 20.02 La classe

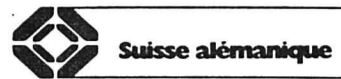


A 20 h 30

Le salaire de la peur

Film d'Henri-Georges Clouzot (1953), avec Yves Montand, Charles Vanel, Vera Clouzot, Folco Lulli, etc.
En 1951, en Amérique du Sud. Deux aventuriers acceptent, au risque de leur vie, de convoier de la nitroglycérine en échange d'une forte prime et espèrent ainsi échapper à leur destin.
Durée: 145 minutes.
Photo: Yves Montand et Charles Vanel. (fr3)

- 23.00 Soir 3
- 23.25 Océaniques
Zagorsk: la grande Pâques en Union soviétique.
- 0.20 Musiques, musique
Prélude et fugue en ut mineur, de J.-S. Bach, interprétés par P. Roge.
- Mardi à la TVR
10.55 Demandez le programme!
11.10 Bonsoir
12.05 Les jours heureux
12.30 1000 fr. par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Symphonie
13.45 Bandolero, film
15.35 Chansons à aimer



Suisse alémanique

- 10.00 Guillaume Tell, opéra
- 13.10 Rendez-vous
- 14.00 Patinage artistique
- 16.00 Histoires des châteaux européens
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 18.00 Les chimpanzés
- 18.30 Reportage collectif
- 19.30 Téléjournal
- 19.55 Der Mann mit dem goldenen Colt, film
- 22.20 Stroszek, film



Allemagne 1

- 12.00 Club de la presse
- 12.50 L'Orchestre radiophonique de Stuttgart
- 14.20 Ein Schwein kommt selten allein
- 14.50 Sport
- 16.45 Ganze Tage auf der Rambla
- 17.30 Merveilles de la terre
- 18.15 An hellen Tagen...
- 19.00 Miroir du monde
- 19.50 Sport
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Liebling - Kreuzberg
- 21.00 Tatort
- 22.30 Sous les toits allemands
- 23.25 Die grosse Lüge, film



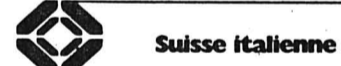
Allemagne 2

- 12.20 Coutumes de Pâques
- 12.50 La musique, un secret
- 13.35 Roobarb
- 13.40 Die Kinder von Bullerbü
- 14.25 Die Erbschaft in Oregon
- 16.05 Animaux, clowns et acrobates
- 17.10 Karajan et Salzbourg
- 18.40 Pensées pour Pâques
- 19.00 Informations
- 19.10 Waldhaus
- 20.15 Doktor Schiwago, film
- 23.25 Les grands chefs d'orchestre



Allemagne 3

- 14.55 Cinderellas silberer Schuh
Film de B. Forbes.
- 17.00 Entre les dictateurs et les guérilleros
- 17.45 Il y a trente ans
- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Sowieso
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Rendez-vous
- 19.30 Pays, hommes, aventures
- 20.15 Europas grosser Faltenwurf
- 21.00 Die Melkkuh
- 22.00 Actualités - Sport
- 22.50 Les girls de Tropicana



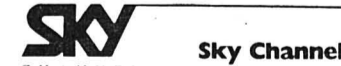
Suisse italienne

- 12.15 Concerto festivo
- 13.05 Oro
- 14.00 Telegiornale
- 14.05 L'incredibile macchina
- 15.50 Lo scoppone scientifico
- 17.00 Lunedì sport
- 17.45 Per i più piccoli
- 18.15 Finalmente... sabato!
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Amore e ghiaccio
- 21.25 Nautilus
- 22.20 Telegiornale
- 22.30 Il pastor fido



Italie 1

- 11.30 Il calabrone verde
- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 13.30 Telegiornale
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Colonna sonora
- 16.00 Big!
- 17.35 Parola e vita
- 18.05 Parola mia
- 19.30 Il libro, un amico
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 A me mi piace, film
- 22.15 Telegiornale
- 22.30 Speciale TG 1



Sky Channel

- 15.50 The Schlager festival
- 16.00 GD TV
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 The Monkees
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 Three's Company
- 19.30 Black sheep squadron
- 20.30 Motorsports news
- 21.00 Great moments of wrestling: wrestlemania III
- 22.45 Spanish football
- 23.45 Top 40



Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Arène 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos-neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Cocktail FM
- 12.15 Infos neuchâteloises

Magazine des sports

Tous les lundis, de 19 h 15 à 20 h, retrouvez votre magazine des sports: résultats du week-end, interviews, commentaires et même un concours qui vous permet de gagner des places pour assister à des compétitions.

- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Phase deux
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Memento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.20 Régional news and events
- 18.30 Journal du soir
- 19.15 Magazine des sports
- 20.00 Magazine BD
- 20.30 Rincon espagnol
- 21.00 Jazzophil
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit



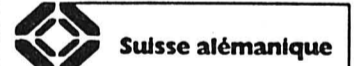
La Première

Lundi de Pâques. Informations toutes les heures. 9.05 Entre Gange et Denézy. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif en fête. 17.30 Soir première. 18.05 Le journal. 18.25 Le journal des sports. 18.30 Titres et page magazine. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 20.30 Polar première. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle.



Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public; le livre de Madeleine. 12.00 M. Théodorakis se raconte. 13.00 Musimag. 14.05 Cadanza; musica ex machina. 15.00 Portraits journaliers. 16.05 A suivre. 16.30 Appogiatura. 18.05 Magazine 88. 19.00 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 Musiques du monde.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque et sport: club des jeunes spécial, sport et musique. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; marches célèbres. 20.00 Concert de l'auditeur; musique populaire. 21.00 Anciens et nouveaux disques. 22.00 Opérette, opéra.



France musique

6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Cours d'interprétation. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Spirales. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Dictionnaire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert.



Fréquence Jura

7.30 L'Info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'Info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Mister DJ. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Hors antenne. 19.15 Résultats sportifs. 20.00 Couleur 3.



Radio Jura bernois

Magazine des arts visuels, à 18 h 05. Approche psychologique dans la création, c'est le titre d'une communication proposée par le professeur Claudine Rosset-Christ, le 1^{er} octobre dernier à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel.

À PROPOS

La croisade de Sir Richard Attenborough et de Donald Woods

En Europe, «Le cri de la liberté» connaît un début d'immense succès, alors que ce serait un échec aux Etats-Unis. Le réalisateur, Sir Richard Attenborough, notable britannique qui occupe dans son pays de hautes fonctions, et Donald Woods, l'auteur de deux livres qui inspirent le film, étaient les hôtes de Christian Defaye (Spécial-cinéma/lundi 28 mars).
Pour réveiller une opinion publique assoupie, peut-être parfois lassée par un surcroît d'informations régulières, faut-il un film spectaculaire, généreux et dénonciateur comme ce «Cri de la liberté»? Car l'œuvre est importante pour faire comprendre dans

le langage du spectacle de fiction ce qu'est l'apartheid, qui est plutôt allé en augmentant depuis l'époque où se déroulent, il y a une dizaine d'années, les événements authentiques relatés par le film.

Ce grand spectacle a demandé un investissement imposant, chose plutôt rare quand le propos enraciné dans notre temps présent, est plus important que le spectacle. Il n'a pas pu être tourné en Afrique du Sud, mais le fut au Zimbabwe, où à plusieurs reprises, des tentatives d'attentats furent perpétrées contre l'équipe du tournage, ce dont Attenborough ne se rendit que partielle-

ment compte absorbé qu'il était par son travail qui fit peur à Woods. Ainsi entre deux Britanniques d'origines différentes apparaît une différence de sensibilité, l'un touché par le problème qu'il traite, l'autre influencé par l'esprit du pays dans lequel il aime vivre, qu'il dut quitter dans les conditions relatées par un film courageux.

Mais la violence, toute britannique donc calme, des propos des deux invités de Christian Defaye, qui vont nettement plus loin que dans le film, est frappante. C'est elle qui nous permet de parler d'une véritable croisade entreprise contre l'apartheid. L'inter-

diction récente de plusieurs mouvements non-violents par le gouvernement Botha conduit Donald Woods à évoquer le climat de l'Allemagne nazie de 1936. Mais les touristes ne se rendent pas compte de cette ambiance quand ils vivent en luxueux hôtels dans un merveilleux pays... Puisse dès lors le film influencer l'opinion publique et conduire ceux qui possèdent le pouvoir à dire des «non» de plus en plus fermés à l'apartheid qui sépare cinq millions de blancs de trente millions de noirs en communautés opposées, ce qui pourrait provoquer des massacres de plus en plus horribles...
Freddy Landry

À VOIR

Spécial cinéma: Ragtime

Que voilà une grande fresque américaine, intense et étourdissante! Milos Forman a adapté très librement le best-seller de Edgar Lawrence Doctorow, mais il a conservé ce mélange de fiction et de réalité historique, ces épisodes éclatés qui s'ordonnent autour d'une anecdote centrale. Devant un tel foisonnement de personnages, le cinéaste s'attarde plus particulièrement sur certains individus et, en quelques traits géniaux et

précis, il saisit un caractère, cerne un comportement ou éclaire une passion. La reconstitution de l'époque (début du XXe siècle) séduit également et le (télé)spectateur n'est pas près d'oublier les rues de New York, les costumes, les plages de la côte Est et la bande musicale.

Au début du siècle, une certaine Amérique danse et s'amuse au rythme du ragtime. Dans les salles obscures, on projette des actualités: les premiè-

res voitures sillonnent les rues de New York, le vice-président Fairbanks fait campagne pour Théodore Roosevelt et Harry Houdini défie une nouvelle fois la mort, suspendu par les pieds.

Dans les jardins-terrasses du Madison Square Garden, un jeune homme tue froidement un architecte de renom, ex-ami de sa femme, la ravissante Evelyn Nesbit.

Pendant ce temps, à New Rochelle, une famille respecta-

ble recueille une jeune noire, Sarah, et son bébé. Le père ne tarde pas à se manifester. Venant de se faire engager comme pianiste dans un club de Harlem, il se sent enfin capable d'assumer sa paternité et veut épouser Sarah. Mais le mariage n'aura pas lieu. Poussé à bout par l'injustice, le pianiste se transformera en terroriste et investira une bibliothèque avec ses hommes.

(TSR, 20 h 05 - sp)

L'Impartial ouvert sur...

PÂQUES

Le rire de Pâques Un vieil usage à redécouvrir?

Dimanche des Rameaux, Semaine sainte, Vendredi-Saint, Pâques: ce cycle de fêtes marque, du point de vue du calendrier de l'Eglise chrétienne, la célébration de l'événement fondateur du christianisme: la passion, la mort et la résurrection du Christ. Cette période printanière de fête, dont beaucoup ignorent aujourd'hui la signification religieuse, rappelle aux croyants l'enracinement de leur foi dans cette histoire d'il y a bientôt 2000 ans. C'est donc pour l'Eglise une période particulièrement importante et lourde de sens.

VENDREDI-SAINT COMME FARCE

Il y a une manière de célébrer Vendredi-Saint qui risque fort de transformer cette fête en une simple farce. En effet, c'est un peu le cas lorsqu'on pleure et s'attriste le vendredi tout en sachant que cela ne durera pas et que dimanche déjà éclatera la joie qui viendra effacer la tristesse de Vendredi-Saint. Après la pluie, le beau temps... Dans cette suite linéaire, la tristesse devient artifice, mascarade, et tourne donc à la farce.

Comment éviter ce danger? Soulignons tout d'abord que le calendrier liturgique est trompeur. La résurrection de Pâques n'a pas

mental. Vendredi-Saint et Pâques sont donc indissolublement liés, comme l'événement et sa signification vitale. Pour le dire autrement: le message de Pâques proclame que malgré toutes les apparences contraires, la mort du Christ sur la croix est victoire sur la mort, que dans cette mort surgit la vie, et que donc la vie éternelle s'annonce dans nos vies mortelles, que la force s'accomplit dans nos faiblesses, que la joie luit dans nos souffrances, que la confiance s'affermirait dans nos doutes. Plutôt qu'un dépassement de la mort par la vie, c'est le paradoxe de la vie dans la mort qui est constitutif de Pâques. Et ce paradoxe devient le signe distinctif de la vie croyante: «Pressés de toutes parts, nous ne sommes pas écrasés; dans des impasses, mais nous arrivons à passer; pourchassés, mais non capturés; terrassés, mais non achevés; sans cesse nous portons dans notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit elle aussi manifestée dans notre corps» (2 Cor. 4,8-10).

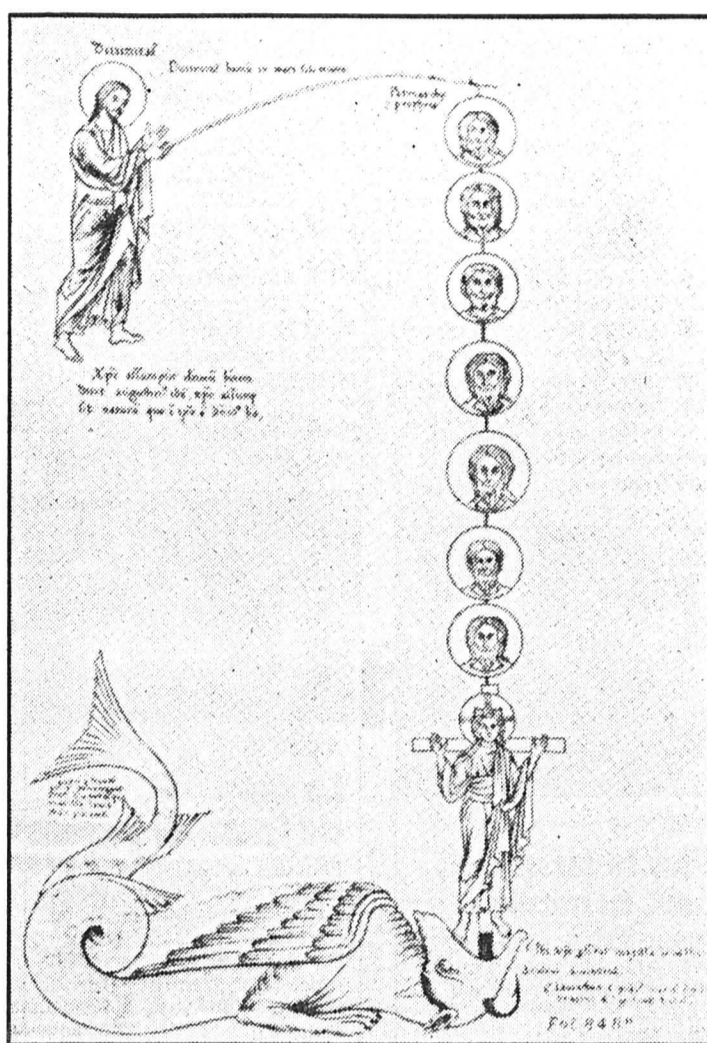
par Pierre Bühler,
professeur de théologie, Neuchâtel

Insister sur cette unité entre la mort et la vie de Jésus, c'est la seule manière d'éviter que Vendredi-Saint devienne une simple farce. Mais par là précisément s'ouvre pour nous la possibilité de découvrir une signification beaucoup plus centrale de l'humour dans le message pascal.

UN DÉCALAGE EXPRIMÉ PAR LE RIRE

Le paradoxe de la vie et de la mort nous surprend, nous prend à rebours. Il nous met en décalage, en écart d'avec notre représentation habituelle, suscitant ainsi une heureuse surprise, un renversement inattendu. Pour marquer cette heureuse surprise, on a vu se développer au courant du Moyen Age un rite qui s'est maintenu longtemps dans les Temps modernes, malgré les critiques du rationalisme. Il s'agit du rite du rire de Pâques (risus paschalis): à l'annonce de la résurrection, la communauté marque par un éclat de rire la joie de la victoire inattendue sur la mort.

Comme beaucoup d'autres rites, celui-ci a connu lui aussi une destinée un peu malheureuse. Les abus guettaient, et la tradition n'a pas toujours su les éviter. La tentation était grande de faire de ce rite une simple compensation des peines du temps de Carême. Il se vida donc assez vite de son contenu



premier et devint un artifice liturgique. Les prédicateurs, d'ailleurs, s'épuiseront à trouver des moyens efficaces de faire rire l'assemblée.

On connaît à la fin du Moyen Age des recueils de fables de Pâques, possibilités souvent toutes profanes de susciter le rire pascal. Ce sont ces abus qui expliquent probablement l'attitude plutôt négative des Réformateurs à l'égard de ce rite, ce qui n'empêchera qu'il se maintienne au-delà de la Réforme, et même dans les Eglises protestantes.

Pourtant, le sens premier de cette pratique liturgique est intéressant: l'heureuse surprise de Dieu vient nous bouleverser, nous chambouler, dégageant le ridicule de nos habitudes humaines trop humaines, nous invitant à en rire, pour nous en délivrer dans une liberté nouvelle. Pour parler en termes de poissons d'avril, il y a bien là comme une farce, un tour joué par Dieu, qui nous surprend à l'improviste.

A TROMPEUR TROMPEUR ET DEMI

La tradition chrétienne exprime cette idée par de très vieux motifs mythologiques présentant la mort

du Christ en croix comme une farce jouée par un Dieu au trompeur qu'est le diable. Ces récits paraboliques s'organisent autour de la descente du Christ aux enfers telle qu'elle est confessée dans le Symbole des apôtres. Victoire de la mort sur la mort: le Christ force le séjour des morts, oblige Satan à rendre les pécheurs qu'il a pris. S'inspirant des livres de Job et de Jonas, on représente Satan sous la forme d'un monstre ou d'un poisson géant (cf. les illustrations ci-contre). Les trois motifs les plus connus sont: le Christ comme appât sur l'hameçon destiné à prendre le poisson Satan; le Christ comme insecte rongeur dans les entrailles de Satan un trou qui permettra aux pécheurs de s'enfuir; le Christ comme fiel, comme poison rendant le diable malade (cf. ci-dessous le récit grotesque de la nausée de Satan).

De tels récits comiques et grotesques auront de quoi nous surprendre. Mais n'est-ce pas là l'indice, comme un Vendredi-Saint qui tombe le premier avril, que le registre de l'humour pourrait nous aider à exprimer l'exacte signification de la surprise bouleversante du message pascal? Pourquoi ce message de joie ne nous déride-t-il pas plus?

La nausée de Satan

«Pour la doctrine de la descente aux enfers, Luther emploie des éléments d'une conception mythologique déjà très vieille, la conception de la farce jouée par Dieu et Satan, en des termes qui pourraient bien choquer ceux qui vivent dans l'ambiance d'un rationalisme émoussé ou de la solennité liturgique. Dans ce contexte, Luther se représente le diable comme un monstre affamé. Assis dans son antre infernal, il dévore avec avidité tous les pécheurs qui lui sont livrés. Il préfère bien sûr les pécheurs les plus gras; ce sont les morceaux les plus succulents. Mais voilà qu'entre Vendredi-Saint et Pâques arrive, parmi ces pécheurs précipités dans les enfers, le Christ mort. L'appétit démesuré du diable le rend aveugle: par erreur, il l'engloutit lui

aussi. Mais Christ est le seul qui est sans péché. Il est différent de tous les autres – et son «goût» aussi est différent. Son goût est même tellement insupportable que le diable en reçoit une nausée indescriptible et le recrache. Mais pas lui uniquement: suscitée par l'absolue pureté du Christ, la nausée est tellement convulsive et élémentaire que le diable doit vider complètement son estomac et qu'il vomit avec le Christ tous les pécheurs engloutis. Eux aussi, qui étaient assis «dans l'ombre de l'enfer et de la mort» – comme Jonas dans le ventre du poisson –, sont libérés, parce que le Christ, par substitution, s'est laissé dévorer avec eux».

(H. Thielicke. Das Lachen der Heiligen und Narren, Herder, Freiburg I. Br., 1974, pp. 74-75)

Foi et humour

Le roman «Le nom de la rose» d'Umberto Eco est tout entier porté par un débat qui en constitue comme la toile de fond: est-il permis au croyant de rire? Partant de la thèse que Jésus n'a jamais ri, le vieux moine aveugle Jorge redoute et condamne le rire. Ce dernier ne pourrait que servir à la profanation de la piété et de la foi. De la même manière, certains cercles du piétisme ont au XVIIe siècle, et souvent plus tard, même, condamné le rire comme un péché, ainsi que toute distraction, tout divertissement, le théâtre ou l'opéra par exemple.

Aujourd'hui encore, il n'est pas rare d'entendre dire que l'humour, le rire peuvent blesser le sentiment religieux et qu'il vaut donc mieux les éviter en matière de foi, le sérieux religieux et l'humour s'excluant mutuellement.

Malheureusement, même si cette idée n'est pas défendue telle quelle, la réalité vient trop souvent la confirmer. «Y'a pas d'quoi rire! C'est pas la joie!» n'est-ce pas là l'impression dominante que l'Eglise et la foi donnent fréquemment aux contemporains? Somme toute, quelque chose d'assez triste et de morose?

PARTI PRIS

Pourtant, à l'encontre de tous ces faits, il faut souligner que l'humour constitue une des expressions privilégiées de la liberté chrétienne, cet humour qui permet à la foi de dire et de vivre sa confiance joyeuse en tension avec un monde pesant de résignation et de morosité. C'est ce qui s'exprime par exemple dans un cantique allemand intitulé «Die Welt ist mir ein Lachen»: le monde m'est un rire.



Mais il n'en va pas seulement du monde, il en va aussi du sérieux de la foi lui-même. Sans le contrôle critique de l'humour, il risque de devenir faux sérieux, sérieux de pacotille. L'humour est une mise à l'épreuve salutaire du sérieux, pour qu'il ne se prenne pas faussement au sérieux.

Pour redécouvrir cette fonction de l'humour, il nous faudrait peut-être bien réintroduire le rite du rire de Pâques. Il constituerait en tous les cas un correctif important à nos liturgies souvent bien pesantes et étouffantes. Nous gagnerions à retrouver les vertus liturgiques du rire.

Pierre Bühler



Toutefois, la date de Pâques étant calculée à partir des phases de la lune (dimanche suivant la première pleine lune après l'équinoxe de printemps), les hasards du calendrier nous réservent parfois des surprises. Ainsi, cette année, Vendredi-Saint tombait sur le premier avril! Bizarre coïncidence, presque un peu blasphématoire pour le sérieux religieux: fêter la mort du Christ en croix le jour des farces et des poissons d'avril! Pourtant, une fois le premier choc passé, la coïncidence nous invite à la réflexion.

pour but de dépasser et de faire oublier la mort. Le Ressuscité ne vient pas supplanter et remplacer le Crucifié.

Les textes bibliques sont très clairs à ce sujet: dans ses apparitions, le Ressuscité se donne toujours à reconnaître par des traits du Jésus terrestre et crucifié. Le Ressuscité est identique au Crucifié; l'Evangile de Jean traduit cette identité en associant croix et glorification: c'est d'abord sur la croix que le Christ est glorifié.

La résurrection ne rend donc pas la croix caduque. Elle vient donner un sens radicalement nouveau à la mort sur la croix, faisant d'elle l'événement unique et fonda-

Ci-dessus: Christ sort les pécheurs de la gueule du monstre, Adam et Eve en tête (Schleswig-Holstein, XIIIe siècle).

Ci-contre: les hommes sont délivrés du ventre du monstre tenu à l'hameçon (Brixen, 1400).

En haut: Dieu pêcheur: le Christ crucifié comme appât pour le monstre diabolique (Hortus deliciarum, XIe siècle).

A droite: La croix du Christ plantée dans la gueule du monstre (illustration de livre, Munich, XIIIe siècle).

